### Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

ori col wh rep	e Institute has attempted to obtain the best ginal copy available for filming. Features of this by which may be bibliographically unique, lich may alter any of the images in the production, or which may significantly change usual method of filming, are checked below.	qu de po ur m	L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.										
	Coloured covers/		15	$\neg$	Colou	red p	ages	/	,				
Ľ	Couverture de couleur		L		Pages	de c	oule	J.					
	Covers damaged/			٦	Pages								
<u> </u>	Couverture endommagée		Ĺ		Pages	endo	omm	agée	\$ ·				
·.	Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée	•			Pages Pages								
$\mathcal{L}$	Cover title missing/ Le titre de couverture manque		_		Pages Pages								3
	Coloured maps/			7	Pages	deta	ched	/	•				
. L	Cartes géographiques en couleur		L	┙	Pages	déta	chée	s					
	Coloured ink (i.e. other than blue or black)/			7	Show			*					
	Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)		<u> </u>		Trans	parer	ice						
Γ	Coloured plates and/or illustrations/		Г	$\neg$	Quali								
L	Planches et/ou illustrations en couleur		ــــا	<u>ا</u>	Quali	té iné	gale	de l'i	impre	essio	n		
1	Bound with other material/		Г	$\neg$	includ								
7	Relié avec d'autres documents		<u>L</u>		Comp	rena	au m	nater	iei su	ippiei	ment	aire	
1.	Tight binding may cause shadows or distortion		Γ	٦	Only								
/	lalong interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la		le_		Seule	eaiti	on ai	spon	iibie				
	distortion le long de la marge intérieure		Г	٦.	Pages								
	Blank leaves added during restoration may	<u>L</u>		slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/									
	appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/			Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pel							nelure		
	Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte	,			etc.,	ont ét	é filn	nées	à no	uvea	u de '	faço	
	mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont				obten	ır ıa r	пеше	eure i	ımag ,	e pos	SIDIE	•	
	pas été filmées.				•				•				
,	Additional comments:/							-					
_	Commentaires supplémentaires:												
						v.							
	•					-							
Th	s item is filmed at the reduction ratio checked below	w/		r							4		
	document est filmé au taux de réduction indiqué ci	-des				٦	257				20V		
1(	)X 14X 18X		22X		1	[	26X				30X		
L		1											
	10V 10V 20V				247				208				201

.....  Lelbertrournaison

# PROMENADE

AUTOUR DE

# HE - AUX - COUDRIS

PAR'M L'ABBÉ ALEXIS MAILLOUX

VICAIRE GÉNÉRAL DU DIOCÈSE DE QUÉBEC

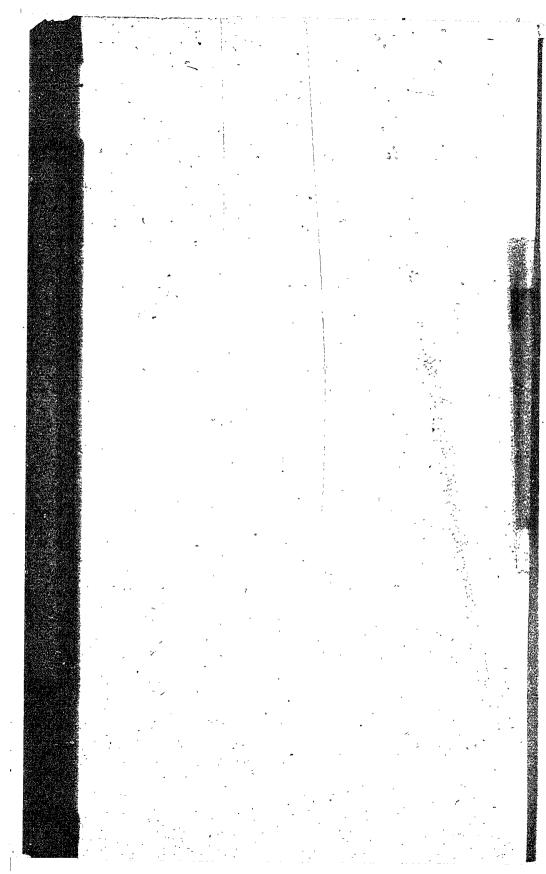




SAINTE-ANNE DE LA POCATIÈRE

inprimerie de firmin h. proulx, editeur de la " gazette des campagnes. '

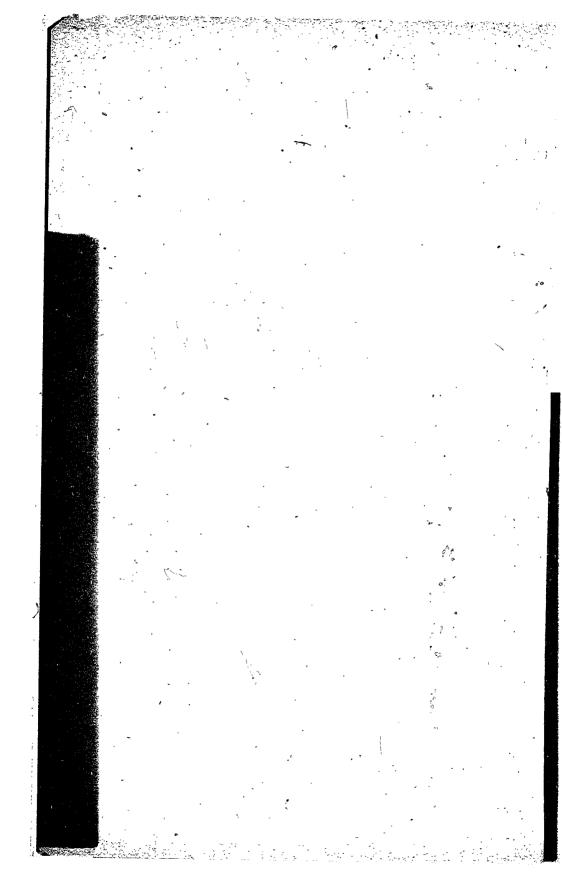
1880



### PROMENADE

AUTOUR DE

# L'ILE-AUX-COUDRES



## PROMENADE

AUTOUR DE

# L'ILD-AUX-COUDRES

PAR M. L'ABBÉ ALEXIS MAILLOUX

VICAIRE-GÉNÉRAL DU DIOCÈSE DE QUÉBEC





SAINTE-ANNE DE LA POCATIÈRE

IMPRIMERIE DE FISMIN H. PROULE, EDITEUR DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES."

1880

e ti je ci ai gle

# REFACE

Les lecteurs de l'Opinion Publique xiste dans notre pays aucune paroisse savent que l'Histoire de l'Ile aux qui possède son histoire complète; Coudres de M. le Grand-Vicaire Mailloux, qui a paru en grande partie ne soit là un sujet réellement digne dans ce journal, a été interrompue soudainement sous prétexte qu'elle n'offrait pas assez d'intérêt. Mais bien peu d'entre eux savent que les propriétaires de ce journal ont été forces ensuite d'imprimer le reste de cette Histoire, de la mettre en brochure et de m'en livrer deux cents exemplaires. Il n'est pas inutile de faire connaître les circonstances qui ont amené ce résultat, parce qu'elles peuvent servir de leçon aux imprimeurs, et de moyen de protection aux auteurs qui ordinairement ne s'entendent pas en affaires et qui sont souvent exposés à être frustrés du prix de leurs labeurs. Lorsque j'acceptai la tâche ingrate

de surveiller l'impression de l'Hisioire de l'Ile-aux-Coudres, je he me dissimulai pas ¡qu'elle serait regardée avec dédain par un certain public.

Il s'y rencontre, en effet, une foule de détails qui peuvent paraître minutieux et insignifiants pour les esprits frivoles et superficiels, accoutumés aux lectures à sensation; mais je savais aussi que les lecteurs refléchiset vraimentsérieux en jugeraient. autrement; et j'en ai eu le témoignagne de la part des hommes les aux-Coudres était commencée depuis ies plus éclairés. Ils savent qu'il n'e- plus de six mois, lorsque je reçus de

et pourtant qui pourrait nier que ce d'attention et dont l'étude est même nécessaire pour quiconque connaître à fond notre histoire et notre génie national. Pour nous autres Canadiens qui avons chaque jour sous les yeux le spectacle de nos mœurs et de nos coutumes, un pareil sujet peut paraître, au premier abord. vulgaire et sans interêt; mais les étrangers qui arrivent parmi nous, y reconnaissent un cachet d'originalité qui leur plaît et les attire parce que, venant d'un milieu différent, ils peuvent établir une comparaison qui nous échappe; et s'ils veulent en chercher la description dans les livres, ce n'est pas dans la grande histoire qu'ils la trouveront, mais dans les histoires particulières, simples et vraies, pleinés de détails et de faits où ils se voient, pour ainsi/ dire, face à face avec le peuple dans sa vie journalière et dans les diverses phases de son existence.

D'autres compatriotes écriront tôt ou tard l'histoire de leur paroisse avec plus de talent et d'élégance que M. Mailioux; mais personne ne le fera avec plus de conscience et de vérité.

L'impression de l'Histoire de l'Ile-

nica Publique, une lettre me demandant le reste du manuscrit, afin, m'écrivait-il, d'en abréger certains détails qui lui paraissaient trop longs. Je m'empressai de le lui expédier par le retour de la malle, quoiqu'il me parût regrettable de tronquer ce travail tout canadien, tandis qu'on remplissait tant de colonnes du journal d'écrits européens plus ou moins bien choisis, et de romans plus ou moins moraux.

Quelques jours après, sans avoir recu aucun avis préalable, je lus dans l'Opinion Publique que l'impression de l'Histoire de l'Ile aux Coudres était discontinuée, parce qu'on n'y trouvait pas un intérêt suffisant. Je laisse à juger de la délicatesse d'un pareil procédé. Pour moi, personnelment, accoutumé depuis vingt ans aux incidents du journalisme, il m'était assez indifférent et me débarrassait d'un travail de correction fastidieux. Mais c'était une injure gratuite et publique faite à l'un des prêtres les plus vénérés du clergé canadien qui venait de mourir.

En s'en rendant coupable, M. David était loin de soupçonner quelle sévère réprimande il allait s'attirer de la part de ses maîtres, les propriétaires de l'Opinion Publique. Je m'émuni, avant de commentais cer l'impression de l'Histoire l'Îleaux-Coudres, d'un contrat, écrit en jusqu'à ce jour, et d'ajouter cette bonne et due forme, par lequel ils s'engagaient à m'en livrer deux cents exemplaires en brochure, après l'impression dans le journal. Je mis ce contrat entre les mains d'un avocat qui somma les propriétaires d'en Rivière-Ouelle, novembre 1880.

M. David, I'un des rédacteurs de l'Opi- remplir les conditions. Force leur lut donc de s'exécuter, d'imprimer le reste de l'ouvrage et de me livrer les deux cents exemplaires, dont l'ai pu distribuer gratuitement une bonne partie aux amateurs et collectionneurs d'ouvrages canadiens.

Avis aux imprimeurs et rédacteurs de journaux qui seraient tentés d'abuser de leur position; et aux auteurs qui ne veulent pas devenir

leurs dupes.

M. le Grand Vicaire Mailloux avait écrit à la suite de son Histoire de l'Ileaux-Coudres, une Promenade autour de l'Ile, dans laquelle il avait fait entrer une multitude d'observations judiciouses, denotices biographiques, de souvenirs de sa longue vie, qui n'avaient pu trouver-place dans son premier travail. Ce manuscrit m'était resté en mains, et j'avais renoncé, quoiqu'à regret, à le publier, lorsque M. Firmin H. Proulx, rédacteur de la Gazette des Campagnes qui prend un singulier intérêt à toutes les publications canadiennes, et à qui j'en parlais un jour, m'offrit spontanément d'imprimer ce manuscrit en . feuilleton dans son journal et de le mettre ensuite en brochure. J'acceptai cet offre avec empressement, heureux de pouvoir, grâce à l'initiative éclairée de M. Proulx, soustraire à l'oubli une des peintures les plus fidèles de nos mœurs qui ait paru œuvre de mérite à tant d'autres qui ont rempli la carrière de M. le Grand Vicaire Mailloux et ont rendu sa mémoire si chère au peuple canadien.

L'abbé H. R. Casgrain.

y r I

AUTOUR DE

# L'ILE-AUX-COUDRES

#### CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

Je n'aurais fait connaître ma petite Ile aux Coudres que bien imparfaitement si je me bornais à ce que j'en ai dit jusqu'à présent dans son Histoire. Une foule d'événements des hommes remarquables, des traits caractéristiques, des légendes singulières, la configuration même de cette Ile, ne sauraient être passés sous silence. Le petit monde qui habite l'Île possède une abondance de vie et d'activité si remarquables; ses mœurs sont tellement distinctes de celles des grandes paroisses; son union, son inépuisable charité, la paix dont il jouit, méritent d'attirer l'attention de tout homme observateur. L'Ile aux Coudres elle-même ne saurait être jugée sans être connu en détail. Pour en apprécier les beautés et ce qui la distingue de toutes les autres Iles, il faut la parcourir et l'examiner avec soin. Sa manière j'aurai une foule de choses à vous sa position, les points de vue qu'on y l découvre, son isolement même, tout y est remarquable et digne d'intéresser ceux qui aiment notre Saint la vie, pour s'être passée sur un aussi Laurent; la beauté de ses eaux, la petit coin la terre, n'en est pas

ses rivages, le pittoresque des montagnes qui l'environnent, et le mouvement de ses flots qui s'approchent ou se retirent sans cesse de ses rives semblent lui donner comme le jeu de vastes organes de respiration.

Pour connaître les beautés que renferme l'Ile aux Coudres et la juger équitablement, il faut la parcourir. Rien, au reste, n'est plus agréable qu'une promenade autour de cette petite Ile. Si mon lecteur veut se procurer ce plaisir, je vais lui servir de cicérone.

Nous allons faire le tour de l'Ile aux Coudres et, sans hésiter le moins du monde, je vous donne ma parole. que vous ne regretterez pas les quelques heures que vous allez consacrer à cette excursion. Car je vous assure que je connais parfaitement bien mon lle natale, et, tout en nous dandinant dans une antique voiture, d'êtreau milieu du fleuve, ses rivages, | faire remarquer et de belles légendes à vous raconter. En passant auprès des maisons, je vous ferai connaître un certain nombre d'hommes, dont vàriété de ses Iles, la singularité de moins digne d'être connue.

Permettez-moi maintenant de vous Car vous savez que les plus helles pluies de l'été ne sauraient endommager. Nous ne rencontrerons que l'autre à monter. Elles sont passablement longues et surtout assez raides, pour nous faire mieux appré cier la beauté du reste du chemin, surtout celui du sud. Quand nous y serons parvenus, je vous ferai remarquer le garde-corps de la côte du cap. En examinant son état de vetusté, vous n'hésiterez pas plus que moi à croire que ce garde corps a dû être posé à une époque qui ne doit pas être de beaucoup postérieure à la découverte de notre pays. Nous passerons sur deux ponts remarquables, vous vous en apercevrez à première vue, non par la beauté de leur construction ni par la richesse des matériaux qu'on y a employés, mais par leur cachet d'antiquité. A commencer au bas de la côte du vieux Vital Mailloux, un peu plus haut que l'extrémité est de l'Ile, pied de celle du Cap à Labranche, le chemin suit les sinuosités du rivage du fleuve, à l'exception toutefois des deux bouts de l'Ile dont ils coupe les pointes. Entre la côte du vieux Vital Mailloux et celle du Cap, sur la partie-nord de l'Ile, le chemin passe sur les hauteurs.

Vous connaissez maintenant les qualités de la route qu'il faut parcourir pour faire une promenade la trouverez dans son déshabillé.

donner une idée générale de la route personnes ne paraissent guère belles que nous allons parcourir. Sa lon- dans leur négligé. Au contraire, gueur est d'environ cinq lieues. A voulez-vous la voir dans toute sa l'exception de quelques arpents, dans beauté et dans toutes ses grâces? les anses du bout d'en haut, le che-choisissez le temps des grandes mers, min est ouvert sur un terrain solide au moment où les belles eaux de que les dégels du printemps ou les notre Saint Laurent viennent caresser ses rivages, après en avoir couvert les abords de leur manteau deux côtes, dont l'une à descendre et argenté. Alors l'Île aux Condres sera en grande toilette et s'offrira à vos regards comme une dame des grandes villes qui s'est préparée pour aller visiter les magasins de nouveautés. Dans ce temps, trouverez l'Isle aux Coudres belle à ravir.

Si le vent souffle et soulève les eaux du fleuve, vous verrez les vagues s'avancer, la tête haute et d'un aspect menaçant, pour venir envahir le chemin où vous passez, vous comprendrez peut être mieux, ces paroles du prophète-roi : les soulevements de la mer sont admirables: mirabiles elationes maris. Mais vous souvenant que Dieu les a bridées et que c'est lui qui tient les rênes, vous vous moquerez de leurs menaces. Puis, vous verrez les vagues fondre avec impétuosité sur le rivage, comme pour le renverser; mais, repoussées avec mépris par de petits grains de sable, vous les verrez reculer en frémissant de colère vers celles qui les suivent, s'associer avec elles pour revenir livrer un nouvel assaut aussi impuissant que le premier, enfin, de guerre lasses, s'éloigner lentement de la plage. Et dans votre admiration, vous direz avec moi: voilà ce que peuvent autour de l'Île. Quant au temps contre la barque de Saint-Pierre, convenable pour jouir des agréments qui est l'Eglise du Dieu vivant, ces qu'offre cette promenade, je vais hommes hautains qui, depuis plus vous aider à le connaître. Voulez-de dix huit cents ans, menacent de vous voir l'Ile aux Coudres revê la submerger dans les eaux souletue de ses habits de semaine? Prenez vés par les tempêtes des passions, le temps des marées basses, et vous les fureurs de l'impiété, les emportements de l'orgueil et les ressorts Peut-être alors ne vous paraîtra-t-elle du libertinage. Pardonnez moi ces pas digne de beaucoup d'admiration. réflexions que la vue de l'impuis-

e

p

de

q Ge

q. V( at

.bl

đι

ď۲

de sable m'a si souvent rappelées.

Si toutefois vous n'aimiez point entendre le bruit des vagues venant déferler au rivage de l'Ile aux Coudres, choisissez pour votre tour de l promènade, un de ces jours où les portes des cavernes qui renferment les tempêtes, ont été fermées, comme après une séance orageuse, où on a ordonné de vider les galéries et de fermer celles de la grande saile des délibérations, pour y faire revenir le calme.

Vous verrez alors les eaux qui bordent les rivages de l'Ile, dans un aspect qui n'est pas dépourvu de ce charme qu'aime les ames paisibles et craintives. Vous admirerez l'apparence de douceur et de bienveillance qu'elles ont en s'avançant temps des grandes mers. sans bruit, sans commotion, sans peuvent devenir redoutables quand on les excite à la colore. Regardez pour revenir par le côté nord. En plutôt comme elles touchent légère suivant cette direction, les points de plutôt comme elles touchent légèrement les sables du-rivage! comme elles osent à peine en remuer les moindres grains ! Elles semblent craindre de les déranger ou de les froisser les uns contre les autres! Ne dirait-on pas qu'elles ne viennent au rivage que pour le baiser amoureusement, le caresser doucement, l'humecter un peu, de crainte qu'il les trois heures de l'après midi, par ne souffre de la soif. Puis lui avant fait une visite pleine de cordialité, elles lui disent un long adieu, en s'en retirant petit à petit, comme si elles regrettaient de ne pouvoir prolonger leurs caresses! Si des hauteurs du rivage vous portez au loin vos regards, vous n'admirerez l'Ile. pas moins les douces ondulations qui semblent vous dire de vous conher à leur mobilité sans craindre qu'elles aient la moindre envie de nous en aurons dix si nous en vous ouvrir un tombeau dans leurs abimes.

blâmer celui qui aime la tranquillité et à procurer aux étrangers le plaidu fleuve, j'aime mieux contempler, sir de faire le tour de la terre où du rivage, la mer agitée par la brise ils demeurent. C'est une véritable et soulevant ses flots menacents, fête pour eux. D'ailleurs, je vous

sance des vagues contre des grains | Quand je la vois ainsi, elle m'avertit du danger que je courrais en me livrant à ses fureurs. Lorsqu'au contraire, je la vois paisible, tranquille. avant l'apparence d'un agneau, je m'en défie. Elle me semble alors ressembler aux amis qui ne nous font des caresses, des douceurs, que pour préparer plus sûrement une trabi-son. Au reste, chacun son goût. D'ailleurs je suis assez de l'opinion de l'auteur de ce coupiet:

"Ne va au bal qui n'aimera la danse,

" Ni sur la mer qui craindra le danger, "Ni au festin qui ne voudra manger

" Ni à la Cour pour dire ce qu'il pense. ")

Pour moi je suis d'avis que le tour de l'Ile aux Coudres ne peut être une charmante promenade que lorsqu'on le fait à marée haute, pendant le

Je conseillerais de commencer même faire soupconner qu'elles cette promenade en partant de l'église et continuant par le côté sud vue, qu'offre la rive sud du flanve. apparaissent dans toute leur beau'é. L'arrivée au Cap à Labranche, dout l'élévation permet d'embrasser un vaste et lointain horizon, présente ensuite un spectacle vraiment magnifique à l'œil de l'observateur.

> Nous partirons de l'église, vers. un beau soleil des mois de juillet ou d'août, lorsque les eaux du fleuve, pendant les grandes mers, s'approcheront le plus près possible du chemin de la Baleine, où nous allons passer d'abord, puis nous reviendrons par celui du nord de

Quantà nous procurer une voiture, la chose ne souffrira pas la moindre difficulté. Au premier cri, avons besoin. Comme vous le savez déjà, je pense, les habitants de l'Île Chacun son goût sans doute. Sans aux Coudres aiment à rendre service

avouerai confidentiellement, qu'ay pas un crime aux habitants de l'Île He est belle et aiment à la faire admirer par les étrangers et à leur entendre dire qu'il n'y a aucube localité aussi admirable. En cela ils imitent la conduite d'une certaine petite fille que sa maman avait parée comme une catin. La petite se croyait aussi belle qu'un archange, et elle voulait faire partager à d'autres l'admiration qu'elle avait pour ses grâces; car:

"Cette reine des cœurs qu'on nomme la beauté,

Aux plus libres esprits fait aimer son empire."

En conséquence elle avait été se placer sur le seuil de la maison de sa maman pour s'offrir aux regards! des passants. C'était dans une de nos villes qu'avait lieu cette scène comique. Plusieurs passants comprirent dans quel but la petite créa ture était venue se placer là, ils lui firent le compliment qu'elle était belle à ravir et l'enfant de se gourmer et de jeter un cri de triomphe. Il arriva qu'un homme, occupé peut être de quelque affaire plus importante que celle de regarder la petite catin, ou peut-être encore qui n'aimait guère ce genre d'exhibition, vint à passer auprès d'elle et ne daigna seulement pas jeter un regard sur cette poupée. La petite en fut profon dément étonnée, et, dans sa juste indignation, elle se retourna vers lui et cria de toute la force de sa voix: Quoi! monsieur, vous ne regardez pas combien je suis belle!!

Je vous préviens que les habitants de l'Île aux Coudres sont un peu de l'opinion de cette petite fille. Ils aiment que les étrangers qui font le tour de leur Ile, ne passent pas devant ses beautés sans les admirer et de plus, sans le dire. Au reste, leur prétention vous semblera un peu mieux fondée que celle de la petite coquette, qui n'avait qu'une beauté empruntée, au lieu que les charmes que possède leur Ile sont des dons de Dieu. Ne faisons donc n'est contagieux comme le luxe.

ant l'intime persuasion que leur aux Coudres d'admirer les beautés charmante, ils de leur petite Ile et d'être heureux quand quelqu'un les admire aves enx.

> Je crois devoir vous avertir que si vous aimez à trouver le luxe qui dévore notre société Canadienne et qui se montre jusque dans les voitures dont on se sert pour voyager, vous n'en rencontrerez point de cette espèce à l'Île aux Coudres †. Vous trouverez peut être les habitants en arrière de leur siècle. Quant à moi, je suis convaincu qu'en cela, comme dans une foule d'autres choses, il ne faut pas trop écouter les exigences de la nature. Je suis donc d'avis que es habitants de l'Ile aux Coudres. ont raison et qu'ils feront bien de ne pas avoir des voitures, qui contribueraient pour beaucoup à détruire le peu de bien-être temporel que leur fournit la Providence. Si les habitants de l'Ile aux Coudres avaient de longs et pénibles voyages à faire par de fort mauvais chemins, comme ceux qui vivent sur la côte sud ou. celle du nord du fleuve, on pourrait peut-être les trouver répréhensibles de ne pas avoir des voitures plus à la mode, mais ils sont renfermés sur leur petite Ile, les chemins qu'ils ont à parcourir sont parfaitement unis, et leurs voitures sout ce qu'elles doiventêtre pour de semblab es chemins. Au reste, vous n'aurez pas parcouru la distance de quinze arpents autour de l'Île que quelque délicat que vous soyez vous ne sentirez nullement le besoin d'être assis sur un siége appuyé sur des ressorts élastiques et mollets.

Je termine ici les remarques générales que je croyais vous faire sur notre promenade \*autour de <del>l'He</del> aux Coudres. Vous me pardonnerez d'y avoir fait entrer certaines réflexi-

S

₽

ie

CC

<sup>+</sup> Depuis que ceci a été écrit (printemps de 1869) on a commencé à introduire dans l'Île des voitures à quatre roues, qui coûtent au de-là de £20. Maintenant que la porte est ouverte, où s'arrêtera-t-on? Car rien

ens sur des choses qui ne s'y ratta- Père François Leclerc, que j'ai touchaient pas. Mais elles se sont offertes à ma pensée et, ma plume qui parfois, marche sans trop savoir où elle aboutira, les trace sur le papier avant que je puisse m'apercevoir que je divague. Je sens le besoin de vous demander un pardon général pour les digressions que ma plume se permettra pendant notre promenade. Je suis convaincu que, quelquefois, elle pourra vous dédommager de vous avoir fatigué.

Il ne faut pas songer à vous mettre en route aujourd'hui pour la bonne raison qu'il est trop tard pour faire le tour de l'Île avant la nuit, temps où vous ne pourriez pas distinguer les beautés que j'ai à vous indiquer, par la raison, dit-on, que la nuit tous les chats sont gris.

N'oubliez pas que nous partirons sur les trois heures de l'après-midi. Adieu donc et à demain, sans faute.

#### CHAPITRE SECOND DÉPART POUR UNE PROMENADE AUTOUR DE L'ISLE AUX COUDRES.

Il est trois heures de l'après-midi. La marée montante couvre déjà les cornes les plus avancées des pointes de l'Ile, le soleil brille dans son éclat, le temps est clair et permet de distinguer tous les objets. Un vent léger soufie du large pour tempérer la chaleur. Il fait le plus be su temps possible pour jouir des agréments d'une promenade. Notre cheval n'a pas l'air de prendie le mors aux dents. Notre voiture est réellement du temps passé. Partons saus delai, car il nous faudra bi-n souvent faire prendre à notre cheval le train de la blanche, ou arrêter noire marche, si nous voulons avoir le tempe de prendre connaissance de tout ce qui pourra nous intéresser, ou mériter une mention spéciale.

C'est dans la première maison que nous rencontrons, à notre gauche, sur le bord du chemin, que le 27 janvier 1876, à l'âge de 91 des ner la desserte de cette paroisse et mourait dans la paix du Seigneur le conduisit à la mort arrivée le 25 comme il avait vécu, le bon vieux mai 1822.

jours regardé comme mon père adoptif, depuis qu'étant encore bien jeune j'ai passé un assez long temps seul avec lui seul. Je vous donnerai quelques détails sur sa vie au retour de notre promenade.

Nous voilà rendu sur le pont de la célèbre rivière rouge. Vous devez en avoir vu de plus élégants, je pense. C'est un vrai modèle du genre sans prétention. Les habitants de l'Ile aux Coudres, qui sont de grands amateurs d'antiquité, font durer leurs travaux publics, autant qu'il est possible, sans beaucoup s'inquiéter si, dans ces travaux, ils marchent ou ne marchent pas avec leur siècle. Je vous déclare ingénument que je n'ai pas le courage de les en blâmer. Car, à quoi doit servir un pont, si ce n'est pour fournir un moyen de passer sur un cours d'eau? Dès qu'il nous rendra ce service, qu'avonsnous besoin de nous occuper de ce qu'il est en lui même?

La grande maison de pierre que vous apercevez sur votre gauche, assez loin du chemin où nous passons, est le moulin à farine qui ne peut marcher que dans la crue des eaux de l'automne et du printemps et, quelquefois pendant l'été quand' il plaît à Dieu de lui faire la charité d'envoyer de grands orages. On a cru bien faire en placant ce moulin sur ce cours d'eau, mais on s'est trompé. L'opinion de Monsieur Demers, procureur du séminaire dans le temps qu'on l'a bâti, était contre le choix qu'on a fait de cette rivière. Il avait raison.

Un souvenir bien douloureux se rattache à l'endroit de l'Ile où nous sommes. C'est ici, sur le côté sudouest de cette rivière, que le 28 de min 1819, Monsieur Pierre Thomas Boudreault, alors curé de l'Ile aux Coudres, fut frappé d'une attaque d'apoptexie qui l'obligea à abandon-

Le matin de ce même jour, il chanté le service avait fut le dernier acte de son ministère.

C'est dans cette maison que voilà, à notre gauche, sur le bord du chemin qu'est né M. Eloi Victo-Dion, aujourd'hui (1870) torien curé de Sainte Hénédine. Il avait, neuf ans lorsque sa famille laissa l'Ile. On le compte avec raison, au nombre des prêtres que l'Ile aux Coudres a donnés au Clergé Canadien 1.

Voici, à votre gauche, la clôture où devait commencer la magni flave terre qui, lors de l'établissement de l'Ile devait appartenir à la . fabrique. Elle embrasse tout le nord de la pointe où passe le chemin pour se prolonger ensuite jusqu'au traitcarré qui sépare les terres du Cap à la Branche de celles de la Côte de la Baleine. Voyez vous même s'il y a quelque part ailleurs, une position plus ravissante pour une église. Quelle charmante place pour un presbytère! Quelles délices n'aurait pas eues cette demeure pour un curé de l'Ile aux Coudres, qui séparé de ses confrères, vit dans un isolement, lequel prolongé pendant des années fatigue l'âme la plus courageuse. Quel soulagement n'eût-il pas éprouvé dans ses longs ennuis, s'il eut pu jouir des agréments d'une po sition où il aurait eu tant et d'aussi ravissants points de vue! Mais les anciens de l'Île aux Coudres n'en ont point jugé ainsi. Leurs vaines terreurs des vents du nord leur ont fait placer leur église dans cet enfoncement où vous la voyez, comme si elle eût dû être desservie par des curés qui ne devaient jamais avoir besoin de regaider d'autres objets que le petit bassin de l'anse qui se trouve auprès d'elle!

M. Eloi Victorien Dion est né le ler de mare 1828. Il fut baptisé par M. Joseph Asselin.

Nous voilà au bout de cette belle d'un et magnifique Points des sapins, que vieillard du nom de François Ga- je regretterai toujours de n'avoir gnon, âgé de soixante divans. Ce pas été choisie pour y bâtir l'église. Arrêtons-nous, ici, pendant un petit. quart d'heure...... Portez vos regards sur la rive-nord du fleuve. Vous allez apercevoir les maisons de la Petite Rivière Saint François, comme accolées au pied des hautes montagnes qui bordent le figure : ces maisons semblent s'y appuyer pour trouver un refuge contre l'envahissement des eaux qui, travaillent incessamment à détruire les riches terres qu'on voyait autrefois s'étendre au loin vers le large. Combtez ces maisons et vous serez surpris de leur petit nombre. La plupart de celles que vons voyez anjourd'hui seront en vahies par les flots, dans un temps peu éloigné, et obligées de leur céder la place qu'elles occupent.

La Petite Rivière est très-renommée par ses pêches à anguille. J'ai count un nommé Pierriche (Pierre) Bluteau qui, dans une seule marée en avait pris trois mille. Son fils, Grégoire Bluteau, me disait que, dans l'automne 1868, il en avait pris seize cents, dans une seule marée. On y fait aussi une grande quantité de sucre qui, avec les pêches a anguille est à peu près le seul moyen de vivre. Si jamais vous mettez le pied à la Petite Rivière, vous ferez bien d'aller visiter l'église paroissiale, et vous verrez avec étonnement qu'elle est suffisamment longue pour recevoir cinq à six bans, l'un devant l'autre, dans l'étendue de sa nef.

r F e h

a sodeF.B.L.trH.L.Fr

A:

đu

οù

ee:

un

 $\mathbf{D}_{\mathbf{a}}$ 

ìe.

Après avoir regardé en pitiè ces maisons acculées contre la base des énormes montagnes, voulez vous contempler quelque chose qui étonne et ravit un même temps? Considérez d'ici, de cette belle Pointe des sapins, où nous sommes cette majestueuse chaîne de montagnes rocheuses, que les habitants de l'Ile aux Coudres appellent les Caps. Regardez-les depuis leurs larges et solides bâses qui viennent se baigner dans les eaux du grand seuve jusqu'à leurs cimes

zi pittoresques, si différentes les et si charmante, qu'on ne peut en unes des autres par leurs hauteurs, détacher ses regards quand on les leurs formes et leur étendue. Ne Côtoie de près enpassant sur les eaux semblent elles pas s'élancer jusqu'à de notre Saint-Laurent. Un peu la voûte du ciel La bâse la plus plus au sud, considérez ces gros éloignée que vous apercevez allon-points noirs que l'eau environne, geant sou con dans les eaux'du fleuve, ce sont les rochers de l'He aux Grues est celle du Cap rouge qui cache à et de l'I le aux Oies, chacune encore votre vue celle du célèbre Cap plus petite que l'Ile aux Coudres. Tourmente sur la cime duquel a été Un peu plus vers le nord, voilà la planté une croix † par d'anciens Butte à Chatigny, placée sur la partie élèves du Séminaire de Québec. On ouest de la batture aux Loups-marins, la voit distinctement du fleuve.

Tournez maintenant vos regards vers le sud ouest et vous allez apercevoir la crête de plusieurs Iles qui ressemblent à des satellites environnant la belle et féconde Ile d'Orléans, dont la rive sud, de l'tie des battures attachées à leur puis surtout l'église Saint-Jean, en remontant le flauve est si pitttoresque

t Cotte croix, que l'on peut apercevoir à deux lieues de distance, a été plantée le 5 août 1869. Sa hauteur est de 25 pieds et sa largeur de 14 pouces. Elle est couverte en fer-blanc: elle est près de 200 pieds plus bas que la cime du Cap Tourmente, qui est à plus de 1850 pieds au dessus du niveau du fleuve Saint-Laurent. Par une singulière coincidence, elle est à 1663 pieds au-dessus du il nve. Cette année représente celle de la fondation du Séminaire de Québec. Cette croix a coûté, pour façon et pour transport près de cent pinstres. C'est Monsieur le grand Vicaire Taschereau qui a eu l'honneur de la bénir, en présence d'un grand nombre de prêtres, d'ecclésiastiques et de laïques.

Cette croix est la troisième qui a été plantée sur le CapTourmente. La première fut posée vers l'année 1816 ou 1817. On ignore où elle fut placée. Elle n'avait que 12 pieds de haut. La seconde fut plantée en 1844; elle avait 24 pieds de hauteur et 6 ponces de largeur et était converte en fer-blanc. Les élèves un Séminaire de Québec qui ont érigé celle de 1844 et celle de 1869 sont : Messieurs : F. Fréderic Bai:largé, ingénieur civil; Ovide Brunet, prêtre, professeur à l'Université-Laval; Paul de Villers, curé de Sainte-Gertrude; Bellarmin Godbout, médecin; Pierre Huot avocat et membre du parlement ; Léon Lahay, curé de St. Jean des Chaillons; François Langlois, imprimeur de la reine; Antoine Lemay, notaire de la commission

du Havre de Québec. A quelques arpents plus hant que l'endroit où est la croix de 1869 M. Ths. Hamel professeur au Séminaire de Québec, a fait bâtir une petite chapelle dédiée à notre Notre-Dame du Cap Tourmente. Elle a été bénite le 5 août 1870. On y a célébre la messe.

très remarquable endroit de chasse. Antrefois, les vieux chasseurs de i'Isle aux Coudres y ont tué beaucoup de gibiers de mer, alors que les messieurs du Séminaire de Québec la regardaient comme faisant parseigneurie de l'Île.

Le gouvernement canadien avant contesté les droits du Séminaire à la possession de cette batture, le Séminaire a mieux aimé l'abandonner plutôt que de subir les frais d'un procès pour conserver uue propriété qui était d'aucune valeur pour lui. Aujourd'hui elle est exclusivement réserv e à une société de chasseurs de Saint Jean Port-Joii, qui l'ont louée du gouvernement pour une rente annuelle excédant de beaucoup les bénéfices de leur chasse. Il n'y a guère plus de cinquante ans que les eaux des grandes marées, couvrent presqu'entièrement cette batture à l'exception toutefois de la butte à Chatigny. Maintenant les sables apportés par les vagues de la marée montante, ont tellement soulevé le sol de cette batture et l'ont tellement agrandie, qu'une étendue de plusieurs arpents n'est jamais envahie par les eaux.

Ce que nous venons de contempler serait bien plus que suffisant pour fiire chérir cette belle Pointe des Sapins, d'où nos regards ont pu nous faire jouir de tant d'objets pittoresques. Nous n'avons pourtant considéré que la petite partie des beautés qu'elle offre à notre admiration. C'est ainsi que Dieu, dans son immense bonté pour sa créature

tains endroits de ce monde, des heautés qui ravissent son cœur, afin de la préparer à contempler d'autres beautés, dont celles de la terre ne sont qu'une ébauche.

Pendant que M. Louis Baby, prêtre doué d'une admirable intelligence, était curé de Beaumont, il faisait atteler sa voiture, dans un beau jour de l'été, et il allait se placer sur la plus haute élévation entre Beaumont et la Pointe Lévis. Il y passait des heures entières à contempler les aspects que sa vue découvrait de tous les côtés. Quand il avait rassa sié son cœur d'admiration l'auteur de toutes les belles choses qu'il avait vues, il revenait à son presbytère plus décidé, chaque fois, à se rendre digne de jouir de la contemplation des merveilles que Dieu a préparées dans le ciel, à ceux qui auront su disposer leurs ames à y entrer.

Après avoir joui de la vue des Iles que la main de Dieu a semées dans les eaux de notre fleuve, regardez la rive du sud. Voyez vous cette terre qui semble au niveau des eaux et | qu'on dirait menacée d'en être envahie! C'est le Cap Saint Ignace. Diriger votre vue plus à l'est et vous eu verrez une autre qu'on dirait se pen chant vers le fleuve comme pour le conjurer de s'arrêter avant de l'avoir submergée? C'est le rivage de la paroisse de l'Islet. Si cet abaisse ment des terres sur les rives de notre beau fleuve était prolongé plus à l'est, il deviendrait fastidieux, surtout vu de notre Pointe des Sapins. Mais Dieu qui voulait rendre ses rivages aussi beaux que ses eaux a su couper cette monotonie comme il a voulu rendre le cours de ce fleuve plus digne d'admiration, en semant de nombreuses Iles au sein de ses flots. Voyez maintenant ce rocher qu'on dirait placé là comme une ci tadelle pour servir de refuge aux habitants du rivage qu'un subit accroissement du fleuve menacerait d'en-mérique du nord; puis enfin vous gloutir. Il n'est qu'à quelques arpents | contemplerez ce long rivage qui se

privilégiée, a voulu lui offrir, en cer-là l'est de l'église de l'Islet. On a eu le bon esprit d'en faire le piédestal d'une grande et belle croix, plantée en souvenir de l'établissement de la société de la croix dans la paroisse. Puis, à l'est de ce rocher sanctifié. les bords du rivage s'abaissent de nouveau pour continuer ainsi jusqu'à la rivière des Trois Saumons, où vous les voyez changer d'aspect, s'élever de nouveau, puis s'abaisser encore, puis enfin finir par s'élever une dernière fois pour servir de site à l'église Saint Jean Port Joli, que l'on aperçoit distinctement de l'endroit où nous sommes.

> Portez maintenant vos regards plus vers l'est, et vous verrez les rives du flauve s'élever graduellement jusqu'à quelques arpents des limites qui séparent la paroisse de Saint Jean Port Joli de celle de Saint-Roch des Aulnets, où ces hauteurs atteignent leur plus grande élévation. Si jamais vous voyagez par le chemin de terre, arrivé à l'endroit que je viens de vous indiquer, donnez-vous le plaisir de vous y arrêter quelques minutes. Puis portez vos regards vers le sud-est, vous verrez les pittoresques montagnes de Ste-Anne; à l'est, la grande anse du même nom, les côteaux de la Rivière-Ouelle; au nord-est, le grand fieuve se prolongeant bien au-deià de l'étendue qu'embrassera votie vue; puis les abruptes rivages de la côte nord du seuve jusqu'à au-delà de la Malbaie, vers le nord l'immense chaîne des montagnes, l'église des Eboulements, l'Ile aux Coudres où nous sommes. De cette élévation, notre petite Ile vous semblera couchée aux pieds de ces énormes géants comme pour les empêcher de glisser dans le fleuve. Vous n'oublierez pas de regarder vers le sud ouest, si vous voulez voir, dans toute leur étendue et dans toute leur beauté, les lles jetées cà et là au milieu des eaux du fleuve essayant en vain d'arrêter la marche du géant de l'A-

est peut être l'endroit de tout le Cavariées et les plus beaux points de

Dirigez maintenant vos regards vers le fonds de cette grande ause de Sainte-Anne, levez les yeux et vous apercevrez la grosse montagne au sud-ouest du Collége puis, un peu au nord-est, le beau et grand Collège lui-même, dont la longue toiture est environnée par des milliers de sapins toujours verts. Un peu à l'est du Collège vous voyez l'église paroissiale surmontée de son superbe clocher, dont la rouille dé vore la couverture en fer blanc. Portez maintenant vos yeux sur la rive du fleuve et suivez le rivage jusqu'au fond de cette grande nappe d'eau qui s'avance au loin dans les terres, vous apercevez l'antique église de la Rivière Ouelle comme placée dans l'eau qui, d'ici, présente l'aspect d'un vaisseau à la voile longeant la terre. De l'église de la Rivière Ouelle, dirigez votre vue vers le nord, vous apercevrez distinctement la Pointe sur les battures de laquelle s'étend une pêche à aux marsouins, où une grande quantité de ce précieux poissons se sont rendus pour y trouver la mort. Continuez à suivre, de vos regards, la rive du fleuve toujours vers l'est, vous allez apercevoir le Cap au diable, dont la cime, couverte de sombres sapins, doit offrir une retraite chérie à cet esprit noir et ténébreux. Je serais assez porté à croire que ce nom lui a été donné par les premiers habitants chrétiens de ce pays pour rappeler les souvenirs qu'avant la découverte du Canada les diables y gards vers les hauteurs en arrière tenaient leurs grandes assemblées, des terres défrichées. ou que l'ombre de sa noire couver toutes cescôtes, toutes ces montagnes, à quelque mauvais démons dont Lu-aux flèches des clochers; leurs cifer ne pouvait dompter l'insubordi- formes diverses, leurs découpures. nation.

prolonge vers le haut du fleuve, mouraska, qui s'élèvent au dessus jusque bien au delà de Saint-Tho- du fleuve et semblent défier la sumas. Cette élévation où nous sommes renr de ses vagues par la solidité des masses rocheuses qui les ont nada qui offre aux regards les plus formées. Au-delà c'est la montagne de la Pointe Sèque qui avance son grand nez dans les eaux, on dirait toute exprès pour couper l'horizon que, d'ici l'œil pourrait apercevoir plus loin. C'est ainsi que cette malencontreuse PointeSèque dérobe à notre vue la partie plus à l'est du rivage de notre beau fleuve. Je vous avouerai que chaque fois que, d'ici, j'ai suivi du regard le prolongement vers l'est de la rive sud du flauve, j'ai toujours conçu une haine implacable cette vilaine Pointe Sèque, avec son grand nez emmanché d'un long coup, qu'elle étend au loin dans la mer, comme pour me dire : Halte ici curieux, je ne veux pas que ta vue s'étende plus loin, porte tes regards ailleurs, enfant de l'Ile aux Coudres. Oh! si j'avais à ma disposition toutes les sommes que Monsieur de Lesseps a dépensées pour creuser le canal de Suez, je n'hésiterais pas un moment à les employer à couper ce vilain nez jusqu'à sa dernière racine, dussé je y ajouter le vilain cou qui sert à l'allonger davantage!

Mais détournous nos regards de cette malheureuse Pointe Sèque. Reprenons, en remontant, le coup d'œil de la rive du fleuve jusqu'au point d'où nous sommes partis, et jugez vous même si les enfoncéments, les pointes, les rochers, les abaissements et les élévations du rivage sud du Saint-Laurent, ne ressemblent pas d'ici aux guirlandes qu'on suspend au frontispice d'un temple. Elevez maintenant vos re-Examinez ture a dû servir de prison spéciale tous ces pics, souvent semblables l'inégalité de leur hauteur, les val-Plus à l'est vous apercevez la lées qui les séparent, et puis ce crête des pittoresques lies de Kaltong cordon de verdure qui les

couvre, et vous aurez une idée des vage et ces rochers que la marée beautés qu'offre la rive méridionale montante ne couvre jamais, se troude notre Saint Laurent, telle qu'aperçue de la petite Ile aux Coudres mouvant où les courants creusent un qui, comme une vierge pudique, s'est dérobée elle-même aux regards des | profanes, en se plaçant à l'ombre des montagnes gigantesques de la rive nord du fleuve.

#### CHAPITRE TROISIÈME

CONTINUATION DE LA PROMENADE AU-TOUR DE L'ILE AUX COUDRES-ANECDOTES-LÉGENDES

Nous nous sommes arrêtés, peutêtre pendant un temps trop long, pour faire connaissance avec la rive sud du fleuve et nous rendre compte des beautés qu'on y aperçoit de la Pointe des sapins, où nous sommes. Occupons nous maintenant de notre Ile aux Coudres, car il semble équitable que, en passant sur son rivage. nous fassions sa connaissauce d'une manière aussi intime que possible.

Le côté sud de l'Ile, où nous sommes, a toujours porté le nom de Côte de la Baleine. Mais pourquoi porte t elle ce singulier nom? C'est qu'autrefois, mais ne me demandez pas à quelle époque, parce que je ne la connais pas, c'est qu'autrefois, dit la tradition, il prit fantaisie aux vents et aux courants de pousser une baleine morte sur ce rivage.

Je n'ai pas besoin de vous faire remarquer la beauté du chemin où **pous passons et cette magnifique** nappe d'eau qui vient augmenter encore les agréments de ce rivage. Il suffit d'avoir un peu le goût des belles choses pour en être ravi d'admiration. Jusqu'au bas de l'Ile, vous pourrez contempler le même superbe coup d'œil.

A notre droite, un peu éloignés du rivage où nous passons maintenant, les pics noirs que vous voyez, ont été baptisés du nom de Piliers, je suppose, parce qu'ils sont assez solidement fixés sur leurs bases pour résister à la fureur des vagues qui

vent de grandes battures de sable grand nombre de cavités qui restent pleines d'eau, après que la marée s'en est retirée. On y fait la pêche à la plie, mais d'une manière que vous ne soupçonneriez pas. Voici comment se fait cette pêche: On attend que la marée soit basse, pour l'excellente raison qu'on n'a pas les jambes aussi longues que le géant de la fable. Il est de rigueur que, sauf votre respect, on se déchausse. On prend à sa main un bâton, dont une des extrémités est armée d'un petit dard dont e la pointe ressemble à la langue d'un serpent. Ainsi préparé, on avance lentement sur ces battures de sables ayant soin de traîner les pieds, dans les endroits d'où l'eau ne s'est pas retirée. C'est là que les plies qui n'aiment pas à se promener dans la profondeur des grandes eaux du fleuve, sont venues se cacher. Se voyant dérangées de la cachette où elles s'étaient placées pour attendre le retour de la marée, elles viennent chercher une autre cachette, en se glissant sous les pieds de ceux qui leur font la chasse. Pour les avertir de leur présence, elles ont soin de leur chatouiller la plante des pieds, que les chasseurs retirent doucement, en arrière, jusqu'à ce qu'ils puissent les darder, sans danger de se blesser eux-mêmes Percées et retenues par les oreitles du dard, elles sont mises dans un sac, où elles s'agitent sans pouvoir en sortir. De cette manière, on en prend une trèsgrande quantité. Cette pêche est un véritable amusement, surtout pour les jeunes gens. La chair de la plie est aussi blanche que celle du flétant, dont elle a le goût; elle offré une bonne nourriture.

A notre gauche, est la magnifique terre qui, lors de l'établissement de l'Ile, devait être celle de la fabrique. Jugez vous-même si on a bien fait de l'échanger pour celle qui lui apviennent s'y égrainer. Entre le ri- partient maintenant. Nous voilà à la

clôture où elle devait aboutir. La descendants de la famille de Basile ligne qu'elle représente sépare les Leclerc. Son fils Joseph, alors que rection est vers l'est, de celles du les prières de la messe, dans l'église, Cap à la Baleine qui courent vers le nord. Les premières divisions prolongeaient les terres de la Baleine jusqu'au rivage nord de l'Île pour une certaine partie. Quand la population s'est augmentée, on a coupé cette concession vers le milieu de sa longueur, afin d'établir des habitants sur le côté nord de l'Île, lorsque les messieurs du séminaire de Québec se décidèrent à concéder les terres du domaine qu'ils s'étaient d'abord réservées.

-ée

u-

Yick

• 13

mŧ

é9

. a

วร

nt

la

te

15-

e.

sa

٠é٠

'nt

ın

30

28

18

38

<u> 11</u>

la

 $\mathbf{u}$ 

Зe

į

8

1

-9

1ĺ

ir

e

.s,

.8

.e

3.

: 3

е

8-

1

r

ė

Vous me permettrez de ne pas vous laisser continuer votre promenade, sans vous faire remarquer la côte qui sert de rempart à l'Île contre le débordement des eaux du fleuve. Examinez la un peu attentivement et vous verrez qu'ici elle est en pente assez douce et s'élève presque imperceptiblement à une très-mé diocre hauteur qu'elle n'atteint qu'assez loin du rivage. Portez maintenant vos regards vers l'est; et vous allez voir cette même côte se rapprocher de la rive du fleuve, se dessiner d'une manière plus tranchée, devenir très-raide et très-haute, puis s'élever toujours jusqu'au Cap-aux- $\it Pierre$ s, où elle atteint sa plus grande hauteur. Par une singularité, qui ne se rencontre peut être qu'à l'Île aux Coudres, la côte nord va s'abaissant de l'ouest à l'est, pendant que celle du sud s'abaisse en remontant de l'est à l'ouest, comme vous allez en juger vous même dans votre promenade autour de l'Ile.

Je n'ai pas l'intention de vous faire l'histoire de toutes les familles qui habitent les maisons que nous allons apercevoir dans le cours de notré promenade, je vous fatiguerais. Il y en a cependant quelques-unes que je ne puis passer sans vous en dire quelques mots.

La première maison de la Baleine, que vous voyez à notre gauche, est mourut au commencement de nohabité, depuis longtemps, par les vembre 1819, pen lant que j'étais au

terres du Cap à Labranche dont la di- j'étais jeune, avait la charge de lire en présence de la paroisse assemblée. pendant l'absence des prêtres qui desservaient l'Ile aux Coudres. Il était le frère du bon Père François Leclerc, que je vous ferai connaître plus tard. Nous, les petits garçons, qui nous mélions de donner des noms aux autres, nous l'appelions le vicaire de monsieur le curé, mais ce n'était pas pour nous en moquer, nous n'étions pas assez méchants pour cela. Car Joseph Leclerc était un homme grave, sage, prudent et digne, en tout, d'occuper la place d'honneur qu'on lui avait donnée dans la réunion des fidèles à l'église. La terre qu'occupe cette famille avait été concédée, le 22 juillet 1749, par Charles Demeule, dont le garçon du même nom que lui, fut tué par une balle anglaise, au passage des anglais à la Baie Saint Paul, dans l'été de 1759.

> La maison, devant laquelle nous passons, et qui est la seconde de la Baleine, est la demeure de Eloi Desgagnés qui a été un des meilleurs chantres de l'Ile. C'est son frère, Germain Desgagnés, étudiant en philosophie au collège de Saint-Anne, qui se nova le premier de juillet 1836, à la Pointe de la Rivière Ouelle, comme je l'ai raconté ailleurs.

> La demeure que voici, en avant de nous, sert d'habitation aux enfants de Michel Desgagnés, qui avait pour femme une des sœurs du Pere François Leclerc, une très-excellente créature qui était la bien-aimée de son frère. Michel Desgagnés a été pendant longtemps l'agent des messieurs du Séminaire de Québec qui, avec raison, avaient une très-grande confiance dans sa probité.

> C'est dans la maison, un peu en avant de nous, qu'est née ma bonne mère, Marie Thécle Lajoie. Elle

âgée que de 44 ans et quelques mois J'ai encore, dans cette maison, une vieille tante de 88 ans, qui porte le nom de Corneille, oiseau qui, dit-on, vit jusqu'à l'age de cent ans.

Dans la maison voisine, à l'est, qu'on a rebâtie depuis et qui est remarquable entre toutes les autres de d'une parfaite honnêteté, cette partie de l'Ile, a vécu et est mort une espèce de géant dont la grandeur était de six pieds et sept pouces, mesure française. Son nom était Joseph Dufour. On l'appelait vulgairement le Grand Bon 1. Pour l'honneur de ma petite Ile aux Coudres, je rappellerai qu'il avait été membre du premier parlement Ca nadien, en l'année 1792 †.

Le colonel Dufour (car il avait ce grade) était surtout remarquable par la connaissance qu'il avait des alliances entre les familles. Il avait une mémoire prodigieuse pour démêler non-seulement les parentés trèsmultipliées entre les familles de Eboulements et de la Baie-Saint-Coudres. Paul. C'était à lui qu'on s'adressait pour pénétrer dans ce labyrinthe dont

séminaire de Québec. Elle n'était lui seul connaissait les entrées et les issues. Il ne se trompait jamais. Tant qu'il a été capable d'agir, il fut l'agent des messieurs du séminaire, leur homme de confiance et celui de tous les habitants de l'Ile qui le respectaient comme leur père. C'était un homme d'une grande foi, d'une douceur et d'une bonté de cœur incomparables. L'ami constant de ses curés, il leur a rendu tous les services en son pouvoir. Homme vraiment pacifique, il a travaillé pendant tout le temps de sa longue vie à maintenir la paix et l'union entre ses co-paroissiens. Qui dira combien de différents il a arrangés, combien de divisions il a apaisées, combien d'aigreur il a adoucies, combien d'exemples de douceur, de charité, de patience, de foi et de crainte de Dieu, il a légués à la paroisse de l'Ile aux Coudres, où son nom est demeuré en bénédiction. Il est mort à l'âge de plus de quatre-vingts ans, l'Ile aux Coudres les unes avec les ami de tous, béni de tous, regretté autres, mais encore à pou prèside tous. C'est une des plus belles toutes celles entre les familles des vies qui se soit passés sur l'Île aux

J'ai très-bien connu le colonel Dufour, que j'ai aimé et vénéré de toute mon âme. Je suis heureux d'avoir eu l'occasion d'en dire quelques bonnes paroles, et de contribuer ainsi pour quelque chose, à sauver de l'oubli le souvenir d'un de nos plus dignes compatriotes.

1. ć

ť

и

h

m.

h

êt

e٢

je

ĥá

p. le

Cette même maison, où le bon Colonel Dufour est mort dans la paix de Dieu, semble avoir été choisie pour servir de demeure à des hommes qu'on ne saurait s'empêcher de vénérer. Laissez-moi don'c raconter encore quelques traits de la vie de ceux qui y ont passé leurs années.

Le colonel Joseph Dufour avait donné son bien à un nommé Joseph Desgagnés, qui avait épousé une de ses filles. Joseph Desgagnés était un de mes vieuxamis de l'Ile. Je ne revoyais jamais cet homme sans éprouver un profond sentiment de vénération, et je certifie qu'il en était bien digne.

<sup>†</sup> Il a raconté bien des fois le fait que voici: Il y avait dans le temps en garnison, à Québec, un régiment écossais dont les officiers étaient remarquablement grands. Séance tenante, il s'éleva un débat assez vif entre les membres d'origine anglaise et ceux d'origine canadienne, dont les premiers soutenaient que plusieurs des officiers écossais étaient plus grands que le géant de l'Île aux Coudres, pendant que les seconds prétendaient que Joseph Dufour l'emportait sur eux en taille. Ce débat ne se serait terminé que par de gros mots, si un des honorables n'ent proposé d'en venir à la preuve, comme seul expédient pour terminer la discussion. A la séance suivante, on sit venir les plus grands d'entre les officiers écossais dans l'enceinte du parlement/; la chose en valait certes bien la peine. On fit appuyer contre le mur du parlement d'abord les officiers écosssais et, en présence de témoins de chaque parti, on prit leur mesure. Après eux, on fit placer le géant de l'Ile aux Coudres, et, à la grande satisfac-tion des Canadiens, il fut constaté, par autorité compétente, que Joseph Dufour les surpassait tous en grandeur.

daient le bien de la religion. D'une régularité exemplaire dans sa conduitechrétienne, gardant la paix avec | de Dieu. tous ses co-paroissiens; ne se mélant jamais dans les partis d'où pouvait naître une querelle; il parlait peu mais toujours à propos, personne en sa présence, ne se permit junais une parole qui peut blesser la réputation du prochain, le premier rendu à l'église, il en sortait le dernier; on l re pouvait se lasser d'admirer son recueillement pendant les offices divins, auxquels il ne manqua jamais d'assister que lors que la vieillesse ne lui permit plus de sortir de sa maison; il n'avait point d'ennemis et il n'en pouvait avoir: voilà ce qu'a été et ce qu'a fait, pour le bien de son ame et pour la bonne édification de ses frères, mon bon vieil ami, Joseph Desgagnés.

Mort à un âge très-avancé, il a laissé en ce monde un de ces bons souvenirs qu'on aime toujours à se rappeler, parce qu'il console le cœur et fait mieux apprécier ce que peut être et ce que peut faire un homme devoirs d'état et ceux de la pratique fidèle et persévérante des devoirs re ligieux. De tels hommes, trop rares dans nos campagnes, rendent aimable la pratique de la vertu et consolent un peu de la conduite de tant d'autres, qui oublient que la piété est utile à tout, et que tous les chefs de famille devraient être des saints.

Heureux les parents qui, en partant de ce monde, laissent des enfants héritiers de leurs biens légitime ment acquis! Mais beaucoup plus heureux ceux qui en laissent pour être les imitateurs de leurs vertus des hommes capables de me remplaet des bons exemples dont ils ont jeté les semences dans le cœur des habitants de la paroisse où ils ont passé leur vie! De ce nombre a été Etienne Desgagnés, déjà avancé en Desgagnés de devenir mon héritier

Joseph Desgagnés était un homme lage, a été et est bien réellement ce d'un rare bon sens; d'une a mira que sut son vertueux père. Comme ble et parfaite bonne foi, toujours lui, sage, bon, généreux, paisible, le premier dans les œ ivres qui regar- ami du bi n, ami du curé, toujours près à rendre service aux autres et à faire des œuvres dignes des regards

> Demeuré veuf et sans enfants, il a pris avec lui un jeune homme qui élève une famille, et dont Etienne Desgagnés est comme le père respecté et fidèlement obéi. Voici un autre acte de vertu qui se changera un jour en l'une des plus belles perles de celles que Dieu posera à la couronne immortelle de ce digne chré-

En prenant la desserte de la cure de Saint-Bonaventure, dans la Baie des Chaleurs, j'avais reçu chez moi un vieil oncle qui depuis de longues années avait laissé l'Ile aux Coudres, sa paroisse natale. François d'Assises Lajoie, c'était son nom, avait passé les trois quarts de sa vie dans les durs travaux de la pêche et de la navigation. Mais, comme dit le proverbe, toute roche qui roule ne ramasse pas de mousse, mon vieil oncle n'était pas plus argenté que l'ancien crucifix de Lorette. Le voyant incapable de gagner sa vie, je devais en de bier, qui sait allier ensemble ses conscience et en honneur, m'intéresser à son sort; car il était le sière de de ma mère.

> Lorsque, dans l'automne de 1864, je laissais la desserte de la cure de Saint-Bonaventure pour revenir à Québec, j'emmenai avec moi l'héritage que le bon Dieu m'avait donné pendant que j'étais curé. Mais n'étant plus d'âge à me charger de la conduite d'un autre paroisse, et obligé de me retirer chez quelqu'un de mes confrères, je ne pouvais continuer de garder avec moi celui que j'avais emmené. Mais je connaissais cer auprès de ce bon vieux, qui désirait ardemment jouir d'un peu de paix pour se préparer à l'éternité.

L'ayant traversé à l'Ile aux le père Joseph Desgagnés. Son fils Coudres, j'allai offrir au bon Etienne

dans la bonne œuvre que j'avais l'excellent petit poisson appelé sarcommencée, en lui donnant pour motif que j'avais trouvé, dans la Baie des Chaleurs, une perle d'un grand prix, dont je voulais lui faire un présent, mais qu'il n'en toucherait la valeur que dans l'autre vie.

Le charitable Etienne Desgagnés accepta l'héritage que je lui offrais. avec cette parfaite bonne volonté qu'on ne rencontre que dans ceux qui n'ont, en ce monde, d'autre désir que celui lde faire tout le bien dont la Providence leur offre l'occasion.

Depuis maintenant au delà de six années mon vieil oncle demeure chez le bon Etienne Desgagnés qui l'a logé dans une bonne chambre où il lui fournit, avec une attenti n pleine de bienveillance, ce dont il a besoin, sans autre réconpense que

celle qu'il attend de Dieu.

Voilà ce que j'appelle se montrer l'imitateur d'un père tel qu'était celui d nt le vertueux père Etienne Desgagnés a l'honneur de se dire le fils. Que Dieu veuille donner une longue et heureuse vie, en ce monde, à cet homme vraiment chrétien, et le récompenser avec son protégé et pour son protégé, là où un verre d'eau froide, donné à un enfant de Dieu et pour l'amour de Dieu, ne perdra ras sa récompense.

Ce que le vertueux Etienne Desgagrés fait en grand à l'égard du vieux François d'Assises Lajoie, bon nombre d'autres le font en petit, dans peut-être toutes les paroisses de l la campagne, en recevant chez eux bon sens, était doux, bon, affectueux et en nourrissant des personnes abandonnées, qui trouvent ainsi dans la charité de leurs compatriotes, un refuge au milieu de leur abandon. On les appelle des pains-bénits, pour contre son ami et avait le talent d'en signifier que ceux qui les reçoivent faire des cas pen lables. Tantôt c'était chez eux, sont dignes d'être bénis de pe l'avoir pas visité tel jour ; tande Dieu et d'avoir du pain en abon-tôt de l'avoir fait s'ennuyer à la mort dance.

rivage, où nous passons, au bas des de l'attendre pour aller de compagnie crans, de nombreuses pêches, dans à l'église; tantôt d'avoir mal parlé lesquelles on prend beaucoup de de lui, et mille autres accusations,

dine. On y prend aussi de l'anguille dans la saison de l'automne, surtout vers le bas de l'Ile. Tous les automnes, la marée montante apporte sur le haut du rivage une grande quantité d'un précieux engrais, appelé varec. Il sert à améliorer les terres sablonneuses, telles que celles qui sont au bas de cette côte. Ce varec est peut-être le meilleur des engrais pour les patates que l'on plante sur les battures de sable que nous verrons au bas de l'Ile. On a aussi tendu, le long de la Baleine, deux pêches aux marsouins. Mais le produit de ces pêches n'a jamais égalé les dépenses des tendeurs. Depuis longtemps on ne les tend plus.

En passant devantles deux maisons, voisines l'une, de l'autre que vous apercevez sur la côte, je ne puis m'empêcher de vous dire qu'elles étaient autrefois les demeures de deux meilleurs amis, Pitre ou Pierre Gagnon et Joseph Lapointe. Ils étaient chargés du moulin à vent. que vous voyez un peu en arrière de leurs maisons. Ce moulin remonte à la date de 1773. J'aimais ces deux bons amis de tout mon cœur. Plusieurs fois, ils ont été les compagnons de mes voyages sur l'eau. J'étais heureux d'être avec eux, parce qu'ils étaient si unis, s'aimaient si cordialement, et avaient tant de bonheur d'être ensemble! Pitre Gagnon était un homme de beaucoup d'esprit, trèsaimable, amusant et d'une gaîté charmante. Joseph Lapointe, homme de et aimant. Il n'y avait rien de plus amusant que d'être en la compagnie de ces deux bons vieux. Pitre Gagnon avait toujours quelque accusation pour n'être pas venu passer la veillée On tend, le printemps, le long du avec lui; tantôt d'avoir manqué

cait de refuter de son mieux.

Э

Pitre Gagnon n'a pas laissé d'en fants. C'est chez lui qu'a été élevé M. le Notaire Kane, aujourd'hui établi au Saguenay. Mais ce n'était pas assez pour le cœur de Pitre Gagnon d'avoir fait un heureux. Il prit comme son enfant, un autre jeune homme à qui, en mourant il légua la belle propriété qu'il avait. Ce jeune homme, maintenant assez avancé en âge, est un des plus respectables habitants del'Ile aux Coudres. Athanas Bouchard, c'est son nom, est le modèle accompli de toutes les ver tus d'un parfait chrétien. Aimé et respecté de tous ceux qui le connaissent, il passe sa vie en faisant du hien, ainsi que son épouse, vrai modèle d'une femme sage et chrétienne.

Athanasa Bouchard n'a poiut d'enfants. Se souvenant ce que Pitre Gagnon avait fait pour lui, il a établi sur son bien un jeune homme qui demeure avec lui. Mais le roi et la reine de cette maison sont Atha nase Bouchard et sa femme, qui se dévouent de tout cœur au bien-être de ceux qu'ils ont adoptés pour leurs. enfants. Dans cette maison, Dieu a de bons et fidèles serviteurs, pour la raison que ceux qui la dirigent font les premiers ce que doivent faire ceux qui dépendent d'eux. Je ne dois pas omettre de rappeler ici, que je dois à Athanase Bouchard et à sa femme la plus grande reconnaissance, pour avoir pris soin d'un de mes frères pendant plusieurs années, avec une charité et un dévoue ment sans bornes. Je ne leur donnais qu'une très modique pension, à peine suffisante pour les récompenser du pain que mon frère mangeait.

Quant à Joseph Lapointe il a été le père d'une nombreuse famille. Et à son égard s'est vérifié à la lettre le proverbe qui dit: tel père, tels fils. Un de ses enfants, Grégoire Lapoin- jumeaux a été obligé de vendre sa te, était navigateur, et jamais homme | terre dont les revenus ne pouvaient n'a mieux su faire respecter la reli-|suffire à élever une nombreuse fagion à bord d'un vaisseau. Grégoire mille,

que le père Joseph Lapointe s'effor- | Lapointe ne manquait jamais de faire la prière soir et matin, en union avec son équipage. Il n'employait que des hommes d'une parfaite moralité. A bord de sa goëlette, l'observance de l'abstinence préscrite par les lois de l'Eglise était scrupuleusement gardée. Jamais il n'eût souffert la moindre parole inconvenante. Il est mort dans un âge peu avancé, regretté de tous ceux qui l'avaient connu. Il était alors établi à Saint-André.

> Deux antres garcons de Joseph Lapointe ont été s'établir à Saint-André, comme cultivateurs. Ils sont chantres de l'église, et font la consolation de leur curé, en imitant la conduite de leur respectable père dont ils conservent le plus doux souvenir. Un quatrième garçon de Joseph Lapointe est aujourd'hui à Saint Alexandre. Ayant subi des pertes dans le commerce, il est redevenu cultivateur. Comme il a conservé l'honnêteté de son bon et vertueux père, j'espère qu'il se relèvera de ses infortunes et que lui aussi, se souviendrå toujours que le plus-bel éloge qu'un enfant puisse mériter, c'est celui d'avoir fait honneur à la mémoire d'un vertueux père, par une conduite irréprochable. Deux autres garçons de Joseph Lapointe sont demeurés à l'Ile aux Coudres, sur le bien paternel. Ils étaient ju. meaux et d'une ressemblance si parfaite qu'on ne pouvait les distinguer l'un de l'autre. Au baptême on leur avait donné les noms de Pierre et de Paul, comme pour leur faire souvenir d'être toujours comme les deux Apôtres qui furent unis et pendant leur vie et pendant leur mort.

> Par le manque d'une sage administration, on avait partagé en deux le bien paternel, afin de les établir tous deux. C'était une faute qu'on ne devrait jamais commettre, surtout à l'Île aux Coudres. De ce partage il est résulté qu'un des deux

autant du moins que cela peut con venir à l'avantage de la famille dequelqu'un des enfants tomberait dans le besoin. Mais à part certaines exceptions, il ne faudrait jamais im-Un jeune homme qui veut se marier, doit être en moyen de faire vivre une femme, sans compter sur la dot de cette femme. Au reste, on sait quel sort attend, assez souvent, ces files que l'on épouse à cause de leur riches dots. L'arrangement que je suggère ici serait peut-être le moyen le plus efficace de conserver, dans les familles des cultivateurs, le bien de leurs ancêtres et de voir les enfants se succéder de père en fils, pendant une longue suite de générations.

Touten parlant de choses et d'autres, je vous prie de ne pas perdre de vue le chemin que nous parcourons. Regardez comme il est toujours uni, tout jours beau. Considérez aussi les belles eaux de notre fleuve se tenant près du haut rivage comme oour nous saluer à notre passage Enfin voyez le rempart qui borde l'Ile s'élevant toujours à mesure que nous descen dons vers la pointe de l'est. Avezvous jamais rien vu d'aussi magnifique que la position de cette longue file de maisons, bâties sur le bord de cette belle côte! Je ne suis jamais allé dans une de ces demeures sans être enchanté de la beauté des points de vue qu'on y découvre.

Cependant, en considérant la magnifique position qu'occupent ces maisons, une chose attriste la vue, c'est la couleur sombre de leur exté-

La sagesse exige, ce me semble, Si seul-ment elles étaient blanchies à que le bien paternel des familles la chaux qu'on peut facilement se de nos cultivateurs soit conservé procurer sur l'Ile, quel heureux dans toute son intégrité, supposé contraste elles feraient avec la vermême qu'il soit d'une grande éten-dure de la côte et avec celle qui les due. En conséquence, celui de leurs environne ; On dirait qu'en embellisenfants, que les parents choisissent sant l'extérieur de leurs demeures, pour les remplacer, devrait aider à les habitants de la Baleine craignent ses frères à s'établir ailleurs pour d'y attirer trop fortement l'attention des étrangers qui font le tour de leur Ile, et de les empêcher ainsi de meurée sur le bien paternel qui considérer les beautés semées à prodeviendrait une ressource, quand fusion tout le long de leur rivage. Sans rejeter cette opinion, je suis plutôt porté à croire que les habitants de la Baleine en agissent ainsi, parce, poser sur le bien paternel, des que, s'occupant beaucoup à embellir droits élevés pour la dot des filles. leur demeure céleste par la pureté de leurs mœurs et la pratique des vertus chrétiennes, ils ne s'occupent que d'une manière fort secondaire de la beauté extérieure de leurs demeures terrestres. Et, à cause de ce motif, je n'ose pas trop les blâmer.

De l'endroit du chemin où nous sommes, vous pouvez apercevoir le bord sud de la petite llette, dont on a eu le bon goût de conserver les épinettes et les sapins et dont la verdure un peu sombre contraste merveilleusement bien avec la couleur des eaux du fleuve qui viennent se reposer quelques moments sous leurs ombres à la fin des hautes marées. V ous verrez qu'il n'en a pas été ainsi de l'autre Liette, au bout ouest de l'Île dont on a impitoyablement abattu tous les arbres.

Si la marée ne la couvrait pas, je vous montrerais un gros caillou, près du bas de l'Ile, où s'est passé un événement qui a failli plonger tous ses nabitants dans le chagrin. Laissez-moi raconter cette singulière aventure.

Vous savez, je pense que le loup-marin, appelé loups-marins-d'esprit, pour une raison que j'ignore, a l'habitude de monter sur les cailloux, lorsque l'eau les environne. La but ostensible de cette habitude est de s'y reposer, d'y faire ses ébats, d'y prendre son sommeil et peut-être rieur et surtout de leur couverture. aussi pour s'y faire tirer, comme un

c

Ī

C

S

n

 $\mathbf{n}$ 

p

innocent qu'il est, malgré le nom qu'on lui a donné. Vous savez également que sa manie est d'adopt r un caillou préférablement aux autres et que, presque à chaque marée montante, il vient s'y placer, afin, dirait-on, qu'on prenne les moyens de le tuer. Quand les chasseurs de l'Ile ont eu connaissance qu'un de ces loups-marins-d'esprit a adopté un caillou, ils construisent à une portée de fusil, une embuscade avec des branches d'arbres, afin de l'approcher, sans être aperçus.

38 à

UX

'er-

les

18.

.nt

OR

de

đe

.0-

.1S

-ts

CO.

ir

té

38

11,

ð

e-

æ

r.

18

ı

r

8'

se

Or, il y avait autrefois à l'Île aux Coudres deux vieux chasseurs, liés par l'amitié la plus franche depuis qu'ils étaient capables d'aller faire la guerre aux gibiers qui venaient se promener sur l'Ile. Leurs noms étaient Guillaume Tremblay et Jean Brisson. Quand j'aurais une mémoire de chat, il ne me serait pas possible de me rappeler combien de fois ils avaient été de compagnie à la chasse sur la chaîne de-roche située à l'extrémité du bas de l'Ile et quelle quantité de gibiers ils avaient tués, car fait. Pendant cette savante approche, ils étaient de très habiles tireurs, sur tout Guillaume Tremblay.

S'étant un jour aperçu qu'un loupmarin-d'esprit avait adopté le gros caillou dont je parle pour venir ils prirent l'un et l'autre, sans se le se dirigeait vers l'embuscade. Il ne caillou\_ayait\_une embuscade, faite selon toutes les règles antiques en usage chez les chasseurs de cette espèce de poisson poilu. Le lendemain de cette découverte ou peu de jours après, car je tiens à être un fidèle narrateur, Guillaume Tremblay, afin de jouer un tour à son ami, s'était | leve de très-grand matin, comme qui dirait entre chien et loup, et avait été, sans plus de façon, se placer sur un caillou, que l'eau environnait déjà. Il n'avait certes pas oublié son fidèle compagnon de chasse, son grand fusil qui ne ratait jamais, à moins qu'il n'y eût pas de poudre dans le bassinet, ce qui arrivat quelquefois.... par oubli.

Il n'v avait que fort pen de temes ave, couché sur le ventre, Guillaume le loup-Tremblay contrefaisait marin de la manière la plus parfaite, lorsque son vieilami, Jean Brisson, arrivant sur le rivage entendit les cris plaintifs et le clapotage de ce singulier loup marin, vers l'endroit où devait être le gros caillou que le demi-jour l'empêchait de distinguer clairement. Parfaitement convaincu que le véritable loup-marin était monté sur un caillou, son cœur de chasseur en bondit de joie. Nul doute que d'avance il se faisait fête de l'aller montrer mort à son vieil ami, en se vantant d'avoir été plus. matinal que lui.

Sans perdre un moment, il se mit. en devoir d'approcher ce loup-marin, employant toutes les ruses et les finesses d'un chasseur qui connaît parfaitement le grand art de tromper son gibier. Se glissant donc sur le rivage comme un serpent dans l'herbe, il se hâta de se rendre à l'embuscade avant que le jour se fut Guillaume Tremblay, qui était sur le caillou, continuait de s'évertuer de son mieux à imiter les allures d'un loup-marin.

Pendant qu'il se déménait de la s'y reposer et y prendre ses ébats, sorte, il avait aperçu quelqu'un qui dire la résolution de le venir tuer. Ce douta pas que ce ne fut son vieil ami Brisson qui voulait lui faire peur, car il ne pouvait s'imaginer qu'il put le prendre pour un véritable loupmarin. Il le laissa donc se rendre à l'affût sans la moindre apprehension. Mais ce n'était pas le cas. Jean Brisson, dont la vue n'était pas celle d'un homme de vingt-cinq ans s'était vraiment mépris et y allait très sérieuse. ment. Rendu à l'embuscade, il banda son fusil, le mit en joue et ajusta de son mieux le prétendu loup-marin qui, par une chance providentielle était couché horizontalement, le front tourné vers l'embuscade, dans le but de faire voir qu'il n'avait pas peur et qu'il rirait plus tard de son ami qui se faisait sête de l'esfrayer. Mais l.

plomb-à-loup marin alla frapper sur l le devant de la tête de Guillaume Tremblay qui, en recevant le choc du plomb, jeta un cri et glissa de la pierre dans l'eau qui l'environnait. Ce ne fut qu'en entendant ce cri que Jean Brisson s'aperqut de son erfeur.

On ne se fera jamais une idée de son désespoir. C'était son vieil ami; ıl l'avait reconnu au son de sa voix ; Poussant alors des cris lamentables, il s'arrachait les cheveux! Il ne pou vait en douter, il venait de tuer son compagnon de chasse! l'homme qu'il avait le plus aimé en ce monde! Celui pour qui il eut mille fois donné sa viel Qui pourra raconter sa douleur, son chagrin, ses angoisses!

Pendant qu'il se désolait ainsi, son pauvre vieil ami qui, abasourdi par le coup qu'il avait reçu, était tombé dans une eau peu profonde, s'était redressé sur ses jambes et sans trop savoir ce qu'il faisait, il criait d'un ton lamentable à son ami désolé : Tu m'as tué! tu m'as tué!

En l'entendant crier, ainsi, Jean Brisson revint à lui-même, et courant vers victime, qu'il trouva baignant dans son sang et le visage déchiré par les grains du plomb. Le prenant par le bras, il lui aida à se soutenir pour gagner le bord de l'eau, où il le fit asseoir sur une pierre, et . se plaça auprès de lui pour se lamenter et pleurer amèrement.

Pendant que se passait cette scène de désolation, le jour s'était fait et, des maisons bâties sur la côte, on avait entendu le coup de fusil et les cris des deux pauvres amis. On vint donc, en toute hâte, à leur secours.

On transporta dans une maison, le pauvre blessé dont le sang continu ait de ruisseler des trous qu'avait faits les grains de plomb. Mais la compassion qu'inspirait l'état pitoyable où il était fut grandement surpassée par celle qu'inspirait Jean Brisson, dont la désolation, les larmes, les cris douloureux et les profonds soupirs, arrachaient des pleurs à tous ceux

coup partit et toute <del>une charge</del> de miers soins donnés au blessé, on les transporta l'un et l'autre chez eux.

> Quand on put se rendre compte des effets qu'avait produits ce fatal coup de fusil, on reconnut que les grains de plomb n'avaient pas atteint les yeux, que quelques uns avaient labouré les joues sans en briser les os, que les nombreux grains de plomb qui avaient frappé sur le front, avaient glissé de chaque côté de la tête sans fracasser le crâne. Le coup nétait donc pas mortel. En effet, après quelques mois seulement, Guillaume Tremblay était parfaitement guéri de ses blessures et de l'envie d'aller se placer sur un caillou, avant le jour, pour y contrefaire le loup-marin.

Mais il n'en fut pas ainsi de Jean Brisson qui fut en réalité beaucoup plus malade que son vieil ami. Il eut pendant longtemps l'esprit troublé et jusqu'au moment de la mort, il ne put jamais recouvrer la tranquillité de son esprit et la paix de son âme. Il se lamentait souvent et il ne pouvait regarder son fusil sans qu'une larme vint mouiller ses yeux.

On ferait un livre d'une grosseur énorme avec l'histoire des malheurs, des pleurésies, des douleurs, des infirmités, des morts prématurées, causés par la chasse, qui n'est salutaire et sans danger que lorsqu'on ne la fait gu'avec une extrême modération et dans le seul but de prendre de l'exercice corporel. Car tout homme qui s'adonne à la chasse; dans les endroits surtout où il y a beaucoup de gibiers, en contracte facilement le goût, qui se change bien vite en ure passion qui devient une espèce de fureur. J'ai connu des hommes qui ne pensaient qu'à la chasse, qui ne parlaient que de la chasse, qui ne vivaient que pour la chasse. Un célèbre chasseur, alors dans la vigueur de l'âge et dans l'ardeur de cette passion, déclarait que si, après sa mort, Dieu voulait lui donner de la poudre et du plomb en abondance et autant de gibier et surtout d'outardes qu'il qui étaient présents. Après les pre-len pourrait tuer, il ne demanderait

pas d'autres jouissances, pendant bien souvent déjà, je la revois toujours l'éternité!

les .

ux.

pte

tal

les

int

ent

les

nb

ıt, la

иp

et,

ıt,

9-

1-

u.

le

n

p īŧ

lé

4

11

1.

ø

r

.t

1

Ce n'est pas iant le profit que l'on retire de la chasse qui la rend si attrayante, que l'instinct de la destruction, auquel se mêle une grosse dosse de cet orgueil humain qui pousse. à se rendre habile à tuer et à faire des cendre des airs un oiseau à qui ses ailes donnaient le privilège de s'y élever, pendant que l'homme est condamné a marcher au-dessous de lui et à voyager pesamment sur la terre, séjour obligé de l'homme, et que l'oiseau semble mépriser en voyageant par les airs.

En philosophant tant bien que mal sur la passion pour la chasse, je m'apercois que nous sommes arrivés près d'un cap, appelé le Cap-auxpierres, le seul que l'on rencontre autour des côtes qui bordent l'Ile aux Coudres. Parmi les pierres qui sont tombées de ce cap, et que vous apercevez sur le bord du chemin, il s'en trouve une à laquelle les premiers habitants de l'Île ont donné le nom de roche pleureuse La tradition a cru devoir lui conserver če nom, quoiqu'il soit à peu près certain qu'elle n'a jamais pleuré, excepté toutefois lorsque la pluie du ciel tombant sur elle, coulait sur ses côtés, ce qui, vous l'avouerez, arrive à toutes les autres pierres sans que, pour cette raison, on ait jugé opportun de leur donner le nom de roches-pleureuses. Quant à moi, qui suis passé plusieurs fois auprès de cette pleureuse, je déclare, en toute sincérité, ne l'avoir jamais vu verser une larme.

Toutefois, pour ne pas jeter de louche sur la véracité d'une antique tradition en servée dans le souvenir des bons habitants de l'Ile aux Coudres, je crois devoir faire remarquer qu'il peut être arrivé que, chaque fois que je suis passé auprès acceptée de conflance, et l'auront fait d'elle, elle retenait ses larmes, pour passer dans les traditions de l'Île. ne pas troubler le bonheur que je ressens, toutes les fois qu'il m'arrive l'Ile, à l'endroit où le chemin coupe de faire une promenade autour de la petite îlette qui se termine par une mon Ile natale, car, je l'ai déclaré longue chaîne de cailloux. Cette

avec un nouveau plaisir, parce que, sur cette lle, se sont écoulées, hélas trop vites! les joies de mon enfance, qui ont été les seules que le chagrin n'a pas empoisonnées. Mon père, qui avait passé ses premières années à la Petite Rivière Saint-François, me disait qu'il n'y mettait jamais le pied sans sentir son cœur surabonder d'une émotion qui le mettait au comble du bonheur.

Enfia, pour en finir avec la tradition de cette pleureuse, je dois vous dire que j'ai remarqué, tout auprès d'elle, un petit filet d'eau qui m'a semblé sortir du pied du cap, auprès duquel se trouve cette pierre.

On pourrait conclure de là que ce petit filet d'eau se sera chargé de verser des larmes au lieu et place de

la roche-pleureuse. Voulant me rendre compte de cette singulière tradition, je me suis rendu auprès de cette pierre, accompagné d'un homme très-intelligent, le sieur François Tremblay (Dorval), dans l'été de 1870. Après un minutieux examen, nous avons découvert que l'erreur populaire était venue de ceci: A une hauteur d'environ un pied du bas du cap, sort une source d'eau. Elle passe par une très petite ouverture, entre deux pierres attachées au rocher. Cette source coule sur celle des deux qui est la plus basse, ce qui semble donner à cette dernière l'apparence d'une pierre qui pleure. Le premier qui a cru que cette pierre pleurait réellement, ne se sera pas aperçu de la petite ouverture par où l'eau passait. Il se sera ima-

Nous voilà enfin rendu au bas de

giné que l'eau qu'il apercevait sortait

à travers cette pierre, et conlait sur elle, comme les pleurs qui sor-

tent des yeux, coulent sur les joues.

Ayant fait cette découverte, il l'aura

communiquée à d'autres qui l'auront

des vagues, soulevées par les tem-pêtes venant de l'est. Cette chaîne sur une longueur considérable. Et c'est alors que, le printemps et l'automne, les chasseurs vont s'y embusquer pour tuer les gibiers de mer qui y passent. On ne se fera pas une idée même approximative des milliers de coups de fusil qui ont été tirés de cette | chaîne de cailloux! Car autrefois le gibier abondait sur l'Ile aut Coudres, tandis qu'aujourd'hui on n'y en voit plus qu'une très-petite quantité. Les babiles ont cru qu'en faisant une loi pour défendre d'en tuer le printemps, l il deviendrait peut-être aussi abondant qu'il l'était, il y a cinquante ans. Toute salutaire que peut être cette défense, elle ne sera qu'un moyen très peu efficace, tant qu'on n'empê chera pas les Américains ou autres smoqleurs d'aller charger d'œufs des gcëlettes sur les *Iles-aux-oiseaux* pendant la ponte de ces gibiers. Si on veut en empêcher la destruction, il faut veiller à ce qu'on n'aille pas prendre leurs œufs pour les vendre sur les marchés des Etats-Unis ou sur celui d'Halifax.

Je vous prie de remarquer l'enfoncement circulaire que forme ici le rempart qui environne l'Ile. On dirait que ce rempart se retire en arrière, afin de laisser un espace pour le chemin. Si vous y faites attention, quand nous passerons à la pointe de l'ouest de l'Ile, vous verrez que l'enfoncement du bout est, a son correspondant dans celui de l'ouest. Là aussi, le rempart qui environne l'Ile a son enfoncement circulaire que l'on appelle les fonds. Je ne crois pas que l'on trouve de telles particularités sur aucune des îles de notre Saint-Laurent.

digue de pierres semble avoir été sapin et d'épinette. Ce qui n'est pas placée là toute exprès pour garantir moins singulier, c'est que l'îlette de l'extrémité est de l'Ile, de la fureur l'ouest se trouve en ligne de la rive sud. Comme je vous ferai observer plus tard, ona abattu, il y a quelques découvre à la marée baissante, sur années, les arbres qui rendaient si pittoresque l'îlette de l'ouest.

> Jugez vous-mêmes si j'ai tort de regretter qu'on ait coupé ces arbres, par le plaisir que vous éprouvez en passant près de ceux-ci qui, nous dérobant pour quelques moments la vue des objets éloignés, semblent nous dire de nous recueillir afin de nous préparer à mieux apprécier le magnifique spectacle que vont bientôt nous offrir les gi- . gantesques montagnes qui bordent la rive nord de notre beau Saint-Laurent.

Si, pendant que ces beaux arbres nous barrent la vue, vous me demandiez ce que signifie ce grand nombre de buttes de sable que, d'ici, nous apercevous à travers les bois, je vous répondrais que ce sont des cachettes. Si vous vouliez savoir à quoi servent ces cachettes, je vous dirais: 10. que ce n'est point pour servir de refuge aux voleurs, parce que cette race de Chanaan n'a jamais pu s'établir sur l'Île aux Coudres. Je vous répondrais, 20. que ce n'est point non plus pour cacher les objets que l'on veut soustraire à une saisie, parce que les habitants de cette partie du sol canadien ne sont pas encore assez civilisés pour connaître ces honnêtes tours de bâton. Je vous répondrais, 30. que ce n'est pas pour mettre à l'abri des orages les malheureux que la tempête jetterait sur le rivage de cette partie de l'Ile, parce, de jour et de nuit, les maisons des habitants sont ouvertes, et de grand cœur, à tous ceux qui mettent le pied sur leur Ile. Je vous répondrais, 40. que malgré le plaisir Puisque j'en suis sur ce chapitre, que ressentent ces insulaires à receje vous ferai encore remarquer que voir les étrangers, ce n'est même pas ses deux extrémités les plus avan- pour exercer l'hospitalité envers les cées, se terminent, l'une et l'autre, renards et les ours, en leur fournispar une îlette recouverte de bois de sant des gîtes, parce que ce sont des

voleurs et qu'on n'en veut pas souf frir sur l'Ile.

Ce qui le prouve, sans réplique, ce sont les deux faits suivants: D'abord, il prit autrefois envie à un habitant de la Baleine, le sieur Germain Desgagnés, de traverser du sud un sieur renard, grand ami des poules, comme vous savez. C'était un Ismaïl contre lequel tous les canons des fusils se dirigèrent. Je vous assure qu'il n'eut pas longtemps en vie de courir. En second lieu, il arriva que, pendant une belle journée d'été, un ours eût la fantaisie de vouloir traverser sur l'Île, pour y faire connaissance avec les moutons et les bêtes à cornes. Pour n'avoir pas su ou avoir oublié que la nuit tous les chats sont gris, il eût la gaucherie de vanir poser ses grosses pattes sur le rivage de l'Ile, vers l'endroit appelé le mouillage, en plein soleil d'un après midi. Pour comble de disgrâce, il eût la mauvaise chance d'être aper cu au moment où il achevait sa longue et fatigante traversée. L'éveil fut aussitôt donné, et malgré que le nouvel arrivé se fut refugié dans un arbre pour se dérober aux regards, des chasseurs le découvrirent et lui firent passer-l'envie de goûter aux viandes de l'Ile. Ces deux exécutions sommaires ont ôté pour jamais, à quiconque en aurait eu la pensée, la hardiessede venir à l'Île aux Cou îres pour y exercer le métier de fripon.

Mais enfin, quel but s'est on pro posé en faisant ces cachettes? Je vous apprendrai qu'elles servent à encaver les pommes de terre pendant le temps de nos hivers rigoureux du Canada. Pour vous faire voir que la place de ces cachettes a été fort bien choisie, je vous dirai que la tradition a constamment rendu témoignage qu'elles s'y conservaient très-

bien.

CHAPITRE QUATRIÈME
CONTINUATION D'UNE PROMENADE AUTOUR DE L'ILE—ANECDOTES

Nous avons coupé la pointe est de tage.

l'Ile; les arbres ne bornent plus notre horizon. Regardez la rive nord un pou à l'est; le premier objet, qui s'offre à nos regards, ce sont ces deux longs rochers qu'on dirait d'un géant qui allonge ses longues jambes, au loin dans le fleuve, comme pour y cacher ses pieds.

Si irmais vous voulez avoir une idée des saults que devaient faire les béliers dont parle le prophète-roi, accordez-vous la liberté de vous embarquer dans une chaloupe, et d'aller faire un tour de promenade dans le rang-de-marée qui se forme à quelques arpents du bout des pieds de mon géant métamorphosé. Choisissez l'heure de la marée baissante, dans le temps des grandes mers, quand il fait un fort vent d'est. Lorsque vous serez de retour de votre humide promenade, pourrez vous vanter d'avoir dansé le plus sautillant rigodon qui ait ja mais été dansé dans une salle de bal.

Comme vous le voyez, les capsaux oies, avec leurs longues pointes, nous dérobent la vue du reste de la rive nord du fleuve. Ne dirait-on pas qu'ils se sont placés là parce qu'ils ont craint que la vue du rivage, qu'ils dérobent à nos regards, eut empêché de faire attention à leur gizantesque longueur. Cependant je vous avouerai que, réflexion faite, j'ai reconnu que la Providence avait bien fait de les allonger de la sorte, parce que leur avancement dans le fleuve fournit un abri aux navigateurs, dans l'anse de la grosse-roche qui les avoisine à l'ouest, contre la fureur des vents de l'est qui se déchaîne, sur cette partie de la côte nord, peutêtre plus qu'en aucun autre endroit de notre Saint-Laurent.

Mais c'en est assez, peut-être même trop, sur mon géaut aux longues jambes. Portons donc nos regards ailleurs. D'autres objets vont nous intéresser bien davantage.

des caps-aux-oies jusqu'aux maisons . assises sur cette énorme hauteur. Comme tout se dessine sous nos regards: surtout les maisons semées ça et là, sur le penchant de cette côte, d'une longueur d'au moins trois quarts de lieue. Voyez comme elles se découpent avec les groupes d'arbies verts qui les environnent; admirez la verdure de ces champs ensemencés au milieu de ces bouquets d'arbres qu'on y a laissés. Etendez encore votre vue plus au nord, et vous allez apercevoir l'église des Eboulements, dont un monticule nous cache la bâse. Placée sur cette immense élévation, ne ressemble-t-elle pas à un nid d'aigle bati dans la cime d'un grand pin? Mais quelle idee de l'avoir juché la, se demande-t-on, quand on sait qu'autrefois elle était bâtie au bas de cette longue suite de buttes, de côtes et de montagnes! Pai souvent pensé qu'on l'avait hissée si loin des eaux de fleuve dans un temps de terreur panique afin, ce qu'on n'aura pas grande peine à croire, afin qu'elle n'eût pas le sort de la première qu'on avait bâtie au bas des côtes, sur le rivage que les eaux ont eu l'audace ue detruire. Il semblerait que ceux qui l'out placée si loin du fleuve, voulaient mettre(en pratique ce proverbe, qui est aussi vrai que beau coup d'autres: Chat échaudé craint l'eau froide. Vous jugerez comme mor, que, pour cette fois, le proverbe ne mentira point. Quoiqu'il en soit, la position de cette église, vue d'ici, très-pittoresque, très-gentille. très-aérienne, la plus haute placée de toutes les églises du Canada. Aussi elle me plaît autant, et même mieux, que celle de n'importe quelle autre église.

Si vous étiez assez courageux pour de côtes, faite au petit pas d'un pauvre cheval haletant jusqu'à en perdre haleine, vous vous rendriez de la rive du fleuve, à l'église des Eboulements.

Suivez cette montée, depuis le bout auriez l'Île aux Coudres sous vos pieds: vous en découvririez toute la superficie, toutes les maisons, toutes les sinuosités. Vers le sud et le sudouest de la rive du fleuve, vos regards contempleraient de magnifiques points de vue, et vous n'auriez pas grande peine à croire que cette église des Eboulements n'est pas bien éloignée de la calotte du ciel.

> La montagne, que vous apercevez, dans le lointain au nord de l'église des Eboulements, est, prétendon, la plus élevée au dessus du niveau de l'eau, de toutes celles de cette partie du figuve. Je le croirais sans peine, puisqu'elle a été posée sur deux autres montagnes qui cont énormément élevées.

> Etendez maintenant votre vue vers l'ouest et, quoique ces montagnes soient un peu moins élevées que celle où est l'église, jugez de la hau teur où est placé ce cordon de mai sons qui se prolonge jusque sur la côte du Cap-aux-Corbeaux, que nous verrons mieux, quand nous serons plus avancés dans notre promenade.

Les deux tiers de la partie des Eboulements que nous avons sous les yeux portent le nom un peu affligeant de misère. En voici l'origine: A une époque assez éloignée de la nôtre, lorsqu'on y a commencé le défrichement des terres, les gelées y ont détruit les récoltes, pendant plusieurs années de suite. Il s'en f suivait que les colons étaient dans une extrême misère. Ils avaient tant et tant parlé de leur misère qu'en les voyant arriver aux maisons, ayant leurs poches sur le dos, on disait; Voilà un homme qui vient de la concession de la misère. Malgré que, depuis cette époque, le climat y soit devenu moins inclément; malgré que les habitants y soient passable. supporter l'ennui d'une longue lieue ment à l'aise : cette partie des Eboulements s'appelle toujours misère. Voilà qui veut dire que, dans la jeunesse surtout, il ne faut point perdre de vue cette sage parole: Parvenu là, vous Souciez-vous de porter un bon nom.

Entre le Cap-aux-Corbeaux et la Pointe à-Louison, se trouve un petit cours d'eau qui descend des côtes et à qui son parrain a donné le nom assez peu édifiant de Ruisseau Jureux (jureur). Pour quelle raison? Je n'en sais trop rien. Quant à moi, je puis assurer que plusieurs fois, je suis passé, par eau, assez près de ce mauvais parleur sans l'entendre jurer. Si jamais vous traversez ce ruisseau, vous ne l'entendrez probablement pas prononcer ces mauvais mots. Mais enfin il porte ce nom, et je ne puis rien pour lui en donner un autre plus édifiant. Revenous sur l'Ile.

OS.

la

83

ud-

īÌ-

ez

te

en

:e-

'é-

d-

īi~

'e

ធន

ır

nt

.rs

es

10

u

i

la

18

Э.

68

68

٠j-

la

le

ិន

1

18 Π

Ĵŝ

٠ţ

la

) :

÷

3,

·e.

1t

JI 🛭

Nous voilà rendus à un petit ruisseau que la couleur de ses eaux a fait nommer: Ruisseau rouge. Ce petit cours d'eau mérite de n'être pas rassé inaperçu pour les raisons survantes: 10. Il est le seul endroit où il y a un havre pour les chaloupes des habitants du bas de l'Ile; 20. Il est le seul cours d'eau de cette partie de l'Ile; 30 A sa sortie sur le rivage, il forme un fort joli petit hassin, le plus propre de tous les débarquements sur l'lle; 40. Il n'a point le désagrément d'avoir un pont du genre et de la qualité de ce lui que nous avons traversé, sur la rivière-rouge, et des deux autres que nous verrons dans la partie ouest de l'Ile; 50. Au nord et au sud-est, il a pour accessoires deux solides bancs de sable qui se découpent merveilleusement, quand la marée montante a rempli l'étendue de son gentil bassin; 60. Dans l'opinion de M. le grand-vicaire Demers, c'est le meilleur de tous les cours d'eau de l'Île aux Coudres pour y bâtir un moulin à farine. Voilà, je pense, plus qu'il en faut pour mériter l'attention du voyageur qui le rencontre sur son passage.

Au point où nous en sommes de la marée montante, tous les promeneurs intelligents s'accordent à dire

pittoresques. En effet, il suffit d'avoir un cœur capable d'aimer les beautés que le Créateur la semées, à pleines mains, sur cette terre où habite sa créature intelligente, pour en juger ainsi.

Mais pour être sensible à de tels aspects, il faut, ce semble, avoir passé les jours d'une candide enfance à contempler les belles choses qu'offrent les rives d'un beau fleuve. Quand on est parvenu à l'âge mûr, saus en avoir reçu les impressions dans sa jeunesse, on les voit la plupart du temps sans les comprendre, sans les apprécier, sans même y faire attention.

Ne me parlez jamais des impres sions qu'ont reçues ceux qui ont été élevés sur les bords d'un lac. Ils n'ont pu contempler que des eaux mortes, indolentes, inertes, que les vents étaient contraints de galvani ser pour leur donner une apparence de vie. Leur vue m'a toujours offert l'idée d'un paresseux qui ne remue que sous les coups de fouet d'un maître en colère.

Ne me vantez jamais le bonheur de ceux qui ont passé leur enfance sur les bords d'une rivière, toute belle qu'elle soit. Ils ont vu des eaux, qui ne changent jamais d'aspect, qui passent une seule fois sous leurs yeux, comme pour leur dire un adieu de mort, et qui ne reviennent plus. Ces eaux n'ont point, en ellesmêmes, un principe de vie. Voyez plutôt, elles ne remuent que par suite de l'inclinaison du sol dont elles suivent machinalement la pente. Puis, allant toujours vers l'océan pour se perdre dans son immensité, elles font naître des pensées trop sombres, trop mélancoliques, je devrais dire, décourageantes pour l'âme de quiconque a reçu de Dieu un instinct qui le porte à aimer la vie, une volonte pour agir, une liberté qui lui donne le choix de ses actes.

Mais il n'en a pas été ainsi pour que la partie du chemin de la rive celui qui a passé les beaux jours sud de l'Ile, que nous venons de de sa jeunesse sur les rives d'un parcourir, offre un aspect des plus fisuve, surtout sur celles du beau Saint-Laurent, et. peut-être encore puis sans perdre de temps, elles replus, s'il les a passés à l'Ile aux Coudres. Pour celui ci. il a eu le les y laisser encore. bonbeur de contempler des eaux qui non seulement ont le mouvement, mais encore la vie avec des manières d'être et d'agir qui présentent l'image de la liberté, du travail, de l'activité, de la constance, de la persévérance et de l'intelligence dans l'action. Vous allez vous en convaincre. En effet, les eaux du Saint-Laurent, vues de l'Ile aux Condres. à part quelques courts instants, sont prodigieusement actives. Elles montent vers l'ouest puis elles descendent vers l'est, elles s'avan cent au nord vers le rivage, elles celui qui les regarde, et elles l'ens'en éloignent vers le sud, tantôt gagent et le forcent à s'associer à plus, tantôt moins. Edes se séparent leurs luttes. Pour se préparer à ces en arrivant à l'une des extrémités de lluttes, elles revêtent leurs robes l'Île, comme pour respecter la demeure de l'nomme, puis elles se réunissent quand elles sont rendues à l'autre extrémité. A certains jours, elles vont avec plus de rapidité dans leurs voyages, parce qu'elles ont un plus long trajet à parcourir, et qu'elles ont garde de manquer à l'heure du rendez-vous. D'autres jours, elles ralentissent eur marche parce qu'elles doivent ne jamais arriver là où elles vont, avant le temps fixé. Parvenues au bout de leur course, elles se reposent un peu. comme pour reprendre baleine, puis elles se remettent en marche pour par enir, à temps, au but où ellesdoivent se rendre afin d'arrêter encore un peu, sans cependant ne jama's prendre d'autre repos que celui qui leur est indispensable. Quelquefois, elles se retirent si loin du rivage qu'on dirait qu'elles n'y reviendront plus. Mais ce n'est que pour y accourir plus vives et plus animées. Dans leurs voyages vers les rives qui les attendent comme on attend la visite d'un bon voisin, elles apportent dans leur sein, une foule de poissons de toute espèce dont elles ont l'intention, en se retirant, de laisser une partie dans les enclos que l'homme avait préparés pour les recevoir,

tournent en chercher d'autres pour

Si quelquefois elles sont malfaisantes, l'homme réfléchi ne doit pas s'irriter contre elles, puisque la cause, qui les lui rend hostiles, leur est étrangère. Mais, alors même, elles sont encore aimables par ces ondulations, ces houles, ces lames qui font cesser la monotonie de leur surface, laquelle, trop prolongée, finirait par inspirer du dégoût et à en faire détourner les regards. Non-seulement alors elles sont aimables, mais encore elles ont l'avantage de piquer la curiosité de blanches +, puis elles se provoquent, elles se poursuivent, elles s'agacent, elles se poussent, elles se frappent pour s'animer au combat. Tantôt elles s'abaissent, tantôt elles se relèvent; tantôt elles tombent, tantôt elles se redressent; tantôt elles poussent des cris aigus, tantôt elles font entendre de longs mugissements, tantôt elles se séparent, tantôt elles se réunissent et, par leurs formes bizarres, changeantes et variées comme à l'infini, par le dévergondage de leurs allures et de leurs aspects. elles ne sont, hélas! qu'une trop filèle image de la société humain, livrée à ces étranges folies auxquelles on a donné le nom de révolution, ou encore, elles ressemblent à ces masses d'hommes d'une même paroisse, réunis auprès d'un poll, et qui se ruent les uns sur les autres, se poussent, se frappent, crient, hurlent, dans la fureur d'un délire, si hideux que la langue humaine n'a pas de mots assez énergiques pour les flétrir.

ъε

Þι

гi

DC

le

bε

ge

ľе

 $\mathbf{br}$ 

pa:

ea.

les

sa

cel

dir.

de

Dans d'assez rares occasions. poussées à une espèce de désespoir par les coups redoublés de la tem-

<sup>†</sup> Les gens de l'Île appellent ces lames: des moutons blancs.

pête, les eaux du Saint-Laurent! montrent une audace qui épouvante le navigateur, glace le sang de ses s'y frayer un passage. Mais ces excès contre leur nature, ne durent jaelles se repentaient de leur audace. elles s'apaisent bientôt, et font cesser les terreurs qu'elles avaient inspirées, en redevenant les belles eaux du majestueux Saint Laurent.

re-

fai-

pas

la

es,

ors

!es

ces

nie

**"**0• 1é−

re-

es

at

de

n-

· à

38

t,

ıt.

ıί

t

38

38

3-

ı.

Nous voici rendus au pied de la côte de Vital Mailloux. Ici, nous allons cesser pendant quelque temps de cotoyer le rivage de l'Ile.

Jetons un dernier regard sur ce rivage qui, jusqu'ici, s'est montré prodigue d'agréments multipliés. Laissons les basses régions de l'Île, pour nous élever et voyager sur le haut rempart de son côté nord. De cette élévation, nos regards s'étendront plus au loin pour admirer d'autres beautés dont la vue continuera de rendre agréable notre promenade autour de l'Ile.

Descendons de voiture pour monter la côte à pieds, nous dégourdir lun peu les jambes et moins fatiguer celles de notre bucéphale.

Avant d'escalader le rempart de l'Ile, approchons-nous un peu du bord du rivage pour voir de plus près la limpidité des eaux et entendre ce frémissement qu'elles font en venant frapper sur le sable. Voyez ces petites lames qui se suivent, s'arprochent pour venir embrasser le rivage, dont elles se retirent aussitôt pour donner à d'autres le plaisir de Îe baiser à leur tour, puis, en se balançant toujours mollement et gentiment, le laissent en lui donnant l'espérance de revenir bientôt l'embrasser de nouveau. Car, il ne faut pas l'oublier, le rivage est l'ami des eaux du Saint-Laurent, parce qu'il les empêche de voyager toujours saus se reposer jamais, comme font que ça va mieux: ma respiration pelles de l'océan qui ne savent où devient moins courte, moins gênée. firiger leur course et n'ont jamais moins sifflante. Comme on apprend de repos.

Vous rirez peut-être de moi, si je vous disais que cent fois, j'ai été m'asseoir sur ce rivage de l'Ile pour veines, et lui fait payer de sa vie contempler les flots, surtout quand la témérité qui l'avait porté à vouloir le vent s'élevait. Je ne sais trop comment exprimer l'admiration où j'étais en voyant d'abord de petites mais bien longtemps. Et, comme si lames devenir des masses d'eau énormes et redoutables en s'associant: de deux en faire une, de deux de ces dernières en faire encore une seule, et puis toujours devenir plus grandes en continuant de s'unir. Puis quand le vent diminuait, diminuer elles-mêmes, et quand il ne ventait plus redevenir de toutes petites lames en se partageant pour former la surface unie du fleuve.

Enfin je laissai le rivage, en emportant la pensée d'une grande population, dont chaque individu s'efface dans l'union générale de tous pour élever, une grande et belle église à la gloire de Dieu.

Allons maintenant faire notre ascension.

### CHAPITRE CINQUIÈME

CONTINUATION DE LA PROMENADE AU TOUR DE L'ILE-LA PARTIE NORD-ANECDOTES

Ouf...... Ouf......! Quelle côte? Quelle chaleur! Me voilà bien et duement aussi essoussé qu'un chevreuil poursuivi par une meute de chiens acharnés à sa poursuite pendant la durée de six longues heures! Ouf..... ouf..... Quelle sueur! Ne dirait-on pas que je viens de prendre un bain de vapeur à l'eau bouillante. Ouf..... ouf..... Le bon M. Godfroi Tremblay, mon vieil ami asthmetique, n'a jamais soufflé ni plus dru ni plus court, pendant une de ses plus rudes crises.

Voilà ce que c'est que d'avoir de vieux reins, de vieilles jambes, de vieux poumous, un vieux sifflet rouillé! Ouf..... ouf..... mais voilà toujours quelque chose en vieillis-

sant, je comprends aujourd'hui que | balustres, n'avait opposé aucune réque les vieillards doivent se faire mener ou se condamner à marcher au pas de la blanche, c'est tout différent.

Si jamais je me vovais contraint de monter une pareille côte à pieds. je promets d'être plus avisé que le ne l'ai été cette fois ci. Voici com ment je m'y prendrai : Rendu au pied de la côte, je me tournerai le dos vers le haut et le visage vers le bas, et je la monterai à reculons; il me semble qu'en la montant ainsi, ce serait comme si je la descendais Comme il me semble indubitable qu'on fatigue beaucoup moins, infiniment moins et ses jambes et ses reins et surtout sa respiration, en descendant une grande côte qu'en la montant, j'aurai fait une décou verte dont pour laquelle un grand nombre de personnes du bas des Eboulements et du Cap-aux-corbeaux, de la Baie-Saint-Paul, devront avoir une grande reconnaissance.

Badinage à part, nous voilà arrivés sur le haut rempart du côté nord de l'Ile, que nous allons suivre, presque partout, jusqu'à la descente de la côte du Cap-à-la-Branche. Maintenant le chemin sera généralement moins beau et moins uni que celui que nous avons parcouru depuis notre départ de l'église. Mais, en revanche, nous distinguerons mieux les objets éloi gnés. Quant à la rive du fleuve, nous ne la reverrons plus avant d'être rendus au haut de l'Ile.

La première maison, que voici tout près de nous, est la demeure de Vital Mailloux, dont le père portait le même nom de baptême. J'ai toujours beaucoup aimé cette famille. Et je saient en tout. vais vous dire ce qui m'y attache. J'ai raconté ailleurs, en vous disant des bénédictions que Dieu avait acla triste histoire du jeune Pedneau, cordées à son père pour le récompenque celui qui avait obéi à son père ser de son obéissance. Comme le lorsque celui-ci l'avait pris par le bras | champ de son père, son champ est

les jeunes gens peuvent courir, si sistance à l'autorité paternelle Ce cela leur plaît; que les hommes jeune homme était Vital Mailloux, d'un age mur peuvent marcher à qui a été le père de celui qui degrands pas, s'ils le veulent; mais meure dans cette maison. Quoique je fusse encore bien jeune, cet acte d'obéissance publique, et certaine ment très-admirable, m'avait singulièrement frappé.

Fai fait connaître ce qu'était deve-André Pedneau, je ne puis omettre de dire ce que devint Vital Mailloux. Le premier fut un enfant rebel; le second un enfant obéissant. Dieu, qui est fidèle dans ses promesses, a promis de grandes benédictions, en ce monde, aux enfants soumis à l'autorité de leurs pères et de leurs mères. Une fois de plus nous allons voir ce qui advint à ce Vital Mailloux.

Ayant quitté l'Ile aux Coudres, en 1814, pour aller étudier au Séminaire de Québec, j'avais complétement oublié la scène qui s'était passée dans l'église de l'Ile aux Coudres, pendant l'été de 1808. En étudiant le quatrième commandement de Dieu, je me l'étais rappe-lée. J'avais été témoin de la fin déplorable de l'enfant qui s'était publiquement révolté contre son père, mais j'ignorais ce qu'était devenu celui qui avait donné un exemple public d'obéissance. J'étais prêtre, quand passant un jour près de cette maison, je crus devoir y entrer pour m'informer de Vital Mailloux ce que Dieu avait fait pour lui. Il me dit qu'il était le plus heureux des pères; que tout allait bien dans sa maison; que ses affaires étaient on ne peut mieux, et que jamais jun seul de ses enfants ne lui avait causé le moindre chagrin. Que loin de lui faire de la peine, ils prévenaient ses moindres désirs, le respectaient et lui obéis-

Vital Mailloux, son fils, a hérité! et l'avait conduit en avant près des béni; il a non-seulement ce qu'il lui faut pour les besoins de sa famille comme si on les voyait pour mais encore bien au-delà. Comme celle de son rère, sa famille est bénie de Dieu et il est un heureux père : aimé, respecté et obéi. Et j'ajoute que cette branche de la nombreuse famille du vénérable père Elie Mailloux, mon grand oncle, sera bénie de Dieu et comblée de biens de père en fils, aussi longtemps qu'un misérable, sorti de cette branche, ne se révoltera pas contre l'autorité paternelle par un acte criminel d'insubordination, surtout publique. Lui et ses descendants auront perdu l'héritage de bénétictions divines que le premier chef de cette famille avait acquises, dans l'église de l'Ile aux Coudres, en l'été de 1808.

ré-

Ce

JX,

1e-

ue

ste

16.

,u-

nis

tal

nt

.is-

3°5

ъé.

nts

et

115

al

38,

Sé-

lé-

ait

ux

Ξn

le-

œ-

1é-

li-

€,

14

ole

e,

te

ır

**1e** 

lit

.3;

1;

ut

38

re

la

es

is.

té

.c-

ŋ-

le

\_st

Voilà pourquoi j'aime cette famille et je vous avouerai que j'ai bien raison d'aimer une maison que Dieu a visiblement bénie et que, j'espère, il continuera de bénir et de combler de bien dans l's'générations qui suivront. Car tous les descendants de cette même branche pourront toujours dire à Dieu: "Souvenez-vous, Seigneur, de notre ancêtre Vital " Mailloux et de l'acte d'obéissance " publique qu'il a fait à son père, " en présence de toute la paroisse. " Bénissez-nous, comme vous l'avez " béni."

Embarquons maintenant dans notre antique calèche et laissons à notre cheval, qui a de plus forts jarrets et de meilleurs poumons que nous, la tâche de marcher à notre place.

Vous avez vu les Eboulements et son église de la rive du seuve, regardez les maintenant de cette bauteur, à travers les feuillages des arbres qui montrent leurs têtes audessus de la côte, comme pour nous saluer à notre passage. Donnez-vous la peine de considérer de nouveau le cordon de maisons qui court vers le Cap-aux-corbeaux, et vous allez voir que tout a changé d'aspect pour le mieux. C'est ainsi qu'en parcourant le chemin de l'Ile, on revoit les

première fois.

Je ne puis passer devant cette maison, à notre gauche, et voisine de celle du bon Vital Mailloux, sans vous dire qu'elle était la demeure d'Abraham Martel péri, on ne sait comment, sur les battures de sable de la Pointe de la Rivière-Ouelle, dans l'automne de 1834. Je ne sais trop pourquoi la mort de homme de bien m'a toujours singulièrement affligé. Je vous l'avoue en toute sincérité, je ne puis me faire à l'idée que le corps d'un homme, qui méritait d'aller reposer dans la paix d'un cimetière catholique, soit demeuré enseveli dans un lieu profane et v repose séparé de ses amis et de ses parents!

Son frère, Cléophas Martel, mort dans cette maison il n'y a pas encore longtemps, était un des meilleurs chrétiens de l'Ile aux Coudres. Cet homme était vraiment bon, tranquille, ami de la paix, constamment l'ami de ses curés ; soumis de cœur à leur autorité; faisant le moins de bruit possible; d'une tenne pleine de modestie pendant les offices divins; d'une conscience infiniment délicate; plein de complaisance et de charité pour tout le monde. Cléophas Martel a passé sa vie comme un saint et il est mort dans; la paix du Seigneur. J'ai été jeune et et me voilà vieux, et j'ai constamment vu mourir dans la paix du Seigneur, sans en excepter un seul, tous ceux qui, pendant leur vie, avaient vécu comme Cléophas Martel, avaient été les amis respectueux de leurs curés, leur avaient obéi avec une soumission cordiale, et avaient fait leur bonheur et leur consolation. Jai été jeune et me voilà vieux, et j'ai vu mourir dans le trouble et dans la crainte, tous ceux qui ont ou persécuté leurs curés, ou leur ont fait, la guerre, ou leur ont causé de notables chagrins. J'ai encore vu que tous ceux qui avaient persécuté leurs curés, et s'étaient révoltés ouvertement contre mêmes objets, et qu'ils apparaissent leur autorité, ou étaient tombés dans

une profonde pauvreté, ou avaient de première classe. Un peu léger fait une fin tragique.

Le petit bois, que nous traversons maintenant, a conservé, dans les traditions de l'Île aux Coudres, une certaine célébrité que je veux lui garder. On prétend que ceux qui, en 1759, avaient tiré et tué les chevaux dont des officiers de la flotte anglaise s'étaient emparés pour faire une promenade, étaient cachés en cet endroit. J'ai dit ailleurs que ces messieurs voyant les chevaux tomber morts sous eux, étaient partis d'ici en toute hâte pour regagner leurs vaisseaux. Ces officiers n'ont pas du conserver un souvenir bien aimable de cette petite Ile, d'où ils ont été forcés de fuir, quand il leur a pris fantaisie d'y faire un tour de promenade.

Ici, à notre droite et dans une maison qui a été changée de place, demeurait autrefois un habitant du nom de Clément Dufour, que j'ai connu dans ma jeunesse et que j'ai bien souvent revu depuis. Clément Dufour, mort aux Eboulements, il n'y a pas encore un grand nombre d'années, était un homme vraiment bien, dans le court espace de neuf jugement admirable; une mémoire dont je parle. qui était vraiment prodigieuse. Ce qu'il avait appris une fois il ne l'oubliait jamais; ce qu'il avait lu une fois, il s'en souvenait toujours. Il possédait un tact d'une finesse incomparable, une présence d'esprit. qui n'était jamais en défaut. On ne pouvait l'embarrasser sur aucune des choses qu'il avait lues ou étudiées. Aimable et spirituel, la mémoire pleine de bons mots, de sail lies, de faits, d'anecdotes, d'histoires, de légendes, etc., il faisait le charme conversations, pendant longues veillées d'hiver.

habile charpentier de goëlettes et de plaisanter

dans sa jeunesse, il avait corrigé ce défaut dans un âge plus avancé, et il était devenu sage et rangé dans tonte sa conduite.

Ne pouvant plus à la fin travailler à la terre ou à des constructions navales, il avait pris le parti de se mettre à sa rente; comme font ordinairement les vieux cultivateurs. Mais au lieu de fénéantiser, comme font certains rentiers, il consacrait tout son temps à lire des livres d'histoire, des journaux, des relations de voyages, tout ce qui lui tombait sous la main et qui était capable de rassasier l'insatiable ardeur qu'il avait d'apprendre. Par ce moyen, il avait acquis des connaissances trèsétendues et très variées sur la géographie et sur l'histoire de tous les peuples. Il connaissait les noms, la capacité intellectuelle, les principales actions de presque tous les personnages remarquables des temps présents et passés. Il suivait les affaires politiques d'un grand affaires nombre de peuples; il savait les apprécier, les comparer, les juger extraordinaire. Vous le croirez sans avec une supériorité de vues qui peine, si je vous affirme qu'étant jetait dans l'admiration ceux qui encore jeune, il avait appris à lire, l'entendaient. D'ailleurs, il était non pas à demi, mais parfaitement plein de foi, de crainte de Dieu et de fidélité à la pratique de ses dejours. Il possédait une rectitude de voirs religieux, surtout à l'époque

Quelles vastes connaissances. quelle profonde érudition un tel homme eut acquises si, dans sa jeunesse, il eut eu à sa disposition les moyens d'instruction que nous possédons maintenant dans notre Canada! C'était la pensée qui me venait chaque fois que j'avais l'occasion de converser avec lui.

t:

fu

ŀ

rc

tr

m

d€

Longtemps avant sa mort, il avait complétement perdu le sens du gout. Quelque nourriture qu'il prit, les breuvage, pain, viande, légumes poisson, sucreries, il n'y trouvait Clément Dufour était un très aucune différence de goût. Il savait très-agréablement chaloupes. Il eût fait un ingénieur cette misère, dont il ne se plaignait

jamais. C'était, disait-il, pour l'em pêcher d'être gourmand et lui faire expier les excès de table qu'il avait pu commettre autrefois.

zer

ce

et

er

38-

se

TS.

96

.it

S-

าร

it

le

il

il

3-

5-

98

a

i.

.3

3

1

Quant aux traits de sou visage et à la beauté de son front, je n'ai rien vu qui en donnât une idée plus frappante que le portrait de l'admirable historien de l'Eglise Catho lique, l'abbé Rhorbacher, tel qu'or le voit au frontispice de la troisième édition de son histoire. Or, on connaît quelles étaient les capacités intellectuel es, la sûreté du jugement et la profonde sagesse de cet admirable abbé.

La partie de l'Ile, où nous sommes, porte le nom de Pointe-des-roches, à raison d'un cap sur le rivage du-quel se trouvent beaucoup de gros cailloux. Les terrains de cette partie avaient été réservés pour un do maine seigneurial dont le front avait trente un arpents et se prolongeait jusqu'à la route du trait-quarré que nous rencontrons plus loin. Si cette réserve eut été maintenue, elle eut ôté dix familles à la population qui ne se serait établie que sur la partie du sud et de l'ouest de l'Ile. Heureusement que les messieurs du Séminaire renoncèrent à cette réserve de terrain beaucoup trop étendu sur une lie aussi petite. En 1773, ils divisèrent ce domaine en dix lots, qu'ils concédèrent à des habitants. Ce fut alors que la poputation s'établit tout autour de l'Île, comme nous le voyons maintenant. Mais en co.icédant leur domaine, les seigneurs se réservèrent les côtes très-bien boisées situées sur presque toute la partie nord de l'Île. Elle ne furent vendues aux habitants que vers l'année 1851. Chacun est la liberté d'acheter celle qui se trouvait au bout nord de sa terre.

Dopuis le cap de la Pointe-desroches jusqu'à la terre du sieur Gagnon, en remontant vers l'ouest, se trouve l'endroit du rivage d'où la marée baissante s'éloigne le moins des côtes de l'Île.

Depuis quelques années, on parle d'y construîre un quai pour y accoster les bateaux-à-vapeur.

Nous voilà rendus à l'endroit où le chemin coupe la terre du sieur François Gagnon. La tradition nous apprend que c'est sur le haut du rivage où aboutit cette terre qu'a dû être élevée la croix de la première messe dite le 7 septembre 1535. C'est près de cette croix que se trouve un des cimetières qui a servi à inhumer les corps des français morts à bord de leurs vaisseaux. J'ai suffisamment fait connaître, dilleurs ce cimetière ainsi que celui qui est plus à l'ouest.

De l'élévation où nous sommes, vous pouvez facilement voir le bout du Cap-aux-corbeaux, qui forme la partie est de l'entrée de la Baie-Saint-Paul, dont vous apercevez le vaste bassin.

C'est au bout de ce cap, à pèu de distance du rivage, que se trouve le fameux gouffre qui, par le passé, a été célèbre par les terreurs qu'il a fait naître. Dans l'opinion publique, ce gouffre n'était, ni plus ni moins, qu'un autre Charybde qui engloutissait tout ce qui en approchait. Il n'avait point de fond, disaient ceux qui y avaient envoyé des lignes de sonde †. Aucun vaisseau n'osait s'en approcher, même d'assez loin. L'eau, disait-on, en était constamment dans une agitation extraordinaire. On avait porté les mauvais propos contre le gouffre du Cap-aux corbeaux jusqu'au point de dire, et peut-être de faire croire, que ce devait être l'entrée de l'enfer et que, conséquemment, les tourbillons et l'agitation continuelle de ses eaux, étaient causés par les com-

<sup>†</sup> M. le Capitaine Lecours, du Vapeur Clyde, m'a affirmé, l'été dernier (1870), que lui et plusieurs autres avaient sondé, avec le plus grand soin, cet abime qu'on disait pas de fond et que la plus grande profondeur d'eau qu'il y avait trouvée, n'était que de dix-sept brasses. Ce sondage avait eu lien dans l'été de 1867. Je ne puis douter de la véracité du Capitaine Lecours, et croire qu'il m'a trompé. Voilà douc la profondeur de cet abime réduit à dix-sept brasses d'eau!

hats que livraient aux démons qui plus grande dimension. Puis enfin voulaient les entraîner dans l'abime infernal, les ames que la justice de Dieu avait condamnées au feu éternel.

D'où sont venues les terreurs qu'a fait naître le gouffre du Cap-aux-corbeaux? Pourquoi a-'-on si mal parlé de lui? Pour quelle raison l'a t-on accusé d'avoir causé des maux infinis depuis la découverte du pays?

A toutes ces questions, je ne puis répondre autre chose sinon qu'il est à craindre que la peur, qu'on en a eue, n'ait tourné la tête à quelquesuns et ne leur ait fait imaginer des faits dont le gouffre n'était nullement coupable. Il faut cependant admettre qu'il est possible qu'il ait qui sont au bord de ce gouffre. été plus dangereux qu'il ne l'est aujourd'hui. Il est encore possible que la cavité qui s'y trouvait se soit remplie, en partie, par les sables que les courants y auront entraînés, puisque sa profondeur n'est maintenant que de dix-sept brasses, suivant le sondage de 1867. Il est encore possible que le tournoiement des eaux y ait été plus violent et plus 'apide qu'il ne l'est maintenant. Mais il n'est nullement-probable qu'il ait été aussi formidable que l'on a prétendu.

Ce que je sais, ce que j'ai vu de mes yeux, le voici : A plusieurs reprises. je suis passé assez près de l'endroit cù la tradition l'a placé, et je ne me suis aperçu de rien. Les eaux du fleuve étaient là comme elles sont ailleurs, et pourtant c'était à mimarée. Une seule fois, j'y suis passé en gcëlette, un peu après l'étale, de la marée basse, lorsque le courant de la marée montante commencait à reprendre son cours, et voici ce que j'ai remarqué: J'ai vu d'a-Lord un petit tournoiement d'eau assez semblable à celui qui a lieu lorsque l'on verse du liquide dans un entonnoir. J'ai observé que cette eau tournait avec assez de rapidité.

former un vaste cercle dont la cir conférence seule tournait. Le temos était parfaitement calme.

La goëlette, où j'étais, s'étant en gagée dans cette circonférence tournante, en fit le tour passablement vite, malgré les efforts que faisait l'équipage, par le moyen de leurs longues rames, pour la pousser en dehors de cette circonférence. Ils n'y réussirent qu'au moment où la goëlette allait commencer son second tour. Ce que je remarquai, c'est que le capitaine me paraissait fort content d'être débarrassé de ce tourniquet qui pouvait pousser son vaisseau sur les gros cailloux

On m'a assuré que cette circondisparaissait férence tournante quand les eaux du fleuve avaient repris leur cours. On m'a encore assuré que le même tournoiement de l'eau avait lieu après l'étale de la marée haute. Mais je ne pu's l'affirmer, parce que je n'en ai pas été témoin.

Voilà le gouffre du Cap-aux-corbeaux tel que je l'ai vu en action, il y a à p u près une quarantaine d'années. Je puis assurer que ce n'est pas là qu'est l'entrée de l'enfer, et qu'il n'engloutit plus quoique ce soit.

L

U.

q

C.

Ь

ď

ď:

n

СĘ

001

6¢;

a pi

Mais si j'en crors les navigateurs de l'Ile aux Coudres, qui ont occasion de passer très souvent en été et en hiver, auprès de ce gouffre, il n'est pas moffensif. Ils m'assurent: 10, que la houle s'y fait très grosse et tiè.-. manvaise, dans le temps que le vent souffle fort; 20. qu'il est presque impossible d'empêcher cette houle d'entrer dans les chaloupes; 30. que les eaux y sont beaucoup plus molles que dans les autres endroits du fleuve; 40 que, pendant la saison de l'hiver, les glaces y tourbillonnent, s'y culbutent, passent les unes pardessus les autres, et y font un sabbat Puis j'ai vu ce petit tourniquet épouvantable; 50, que pendant cette s'étendre en continuant de tourner, saison, il est très-dangereux de s'y mais en diminuant de vitesse, à me-lengager avec un flatte ou un casure que son diamètre prenait une not, car il n'y aurait guère moyen

de n'y pas périr; 60. que, même en été avec des chaloupes, on ne se soucie guère d'y passer, parce qu'on en a peur, à raison des mauvais tours qu'il peut jouer à ceux qui ne seraient pas sur leurs gardes; 70. que le gouffre du Cap-aux-corbeaux | n'a eu autrefois un mauvais nom, n'a été diffamé, que parce qu'il le méritait sous une foule de rapports; mauvais renom, il ne le doit qu'à sa mauvaise conduite et aux insultes visiter; 90. enfin, qu'ils conseillent avoir choisi leur demeure à tous ceux qui passeront entre l'Ile ferait quelque grossièreté.

ñn

it.

n

Comme on vient de le voir, le por Coudres font de ce pauvre gouffre, est bien de nature à servir d'excuse a ceux qui en ont mal parlé cu qui, plus tard, en diraient du mal. Je crains donc de n'avoir pu rétablir la réputation du gouffre du Cap aux coi beaux, malgré tous les efforts que j'ai faits. Il est viai que je n'ai jamais su faire le métier d'avocat du Diable, et que je suis trop vieux maintenant pour l'apprendre. Le trance, liv. VIII, il a un peu modifié cette plaidoyer que je viens de faire en opinion, comme suit: "J'ai remarqué dans faveur du gouff e en est une preuve que personne ne contestera. Voilà "devint alors beaucoup plus grande qu'elle qui arrivera toujours à un homme honnête, qui se chargera de défendre une mauvaise cause. Il la défendra mal, parce qu'il ne connaîtra pas les ruses et les tours de passe-passe que seuls connaissent ceux qui font le métier de coquin †.

L'endroit où nous sommes a dû n être celui que, dans son second voyage, Jacques Cartier et ses compagnons ont visité. Avant les défrichements, cette partie de l'Ile avait beaucoup de noisetiers, dont il dit avoir mangé du fruit qu'il a trouvé meilleur que cel i des noisetiers de son pays. Les louanges qu'il fait de la beauté des arbres et de la ri-80. que s'il a, encore aujourd'hui, un chesse du sol, en cetendroit de l'Ile, sont bien capables de faire aimer cette petite port.on du Canada par qu'il prodigue à ceux qui vont le les habitants qui ont l'avantage d'y

Le chemin que l'on a ouvert, dans et le nord, de ne pas lui rendre une la côte, pour co nnuniquer avec le visite de civilité, parce qu'il leur rivage de l'endroit où est le mouillage des gros bâtiments, est peut être un peu plus long, mais beaucoup moins . trait que les navigateurs de l'Ile aux raide que tous ceux que l'on a ouverts sur toute la côte nord de l'Île. C'est par ce chemin qu'ont dû monter les officiers de la flotte anglaise qui,

piré les terreurs que ce gouffre a fait naitre. mon Journal, que l'Ile aux Condres, qui est " à moitié chemin de Tadoussac à Québec, "n'était auparavant; mais il n'est point " vrai, comme quelques-uns l'ont avancé, " qu'elle ait été formée en entier par une "montagne, qui sauta dans le fleuve et à la place de laquelle parut, pour la premi-" ère foir, le gouffre qui rend ce passage si "dangereux; car il est certain que ce fut "Jacques-Cartier qui donna à cette Ile le "nom qu'elle porte. Pour ce qui est du gouffre, comme il n'en est parlé, ni dans les " mémoires de ce voyageur, ni dans ceux de "M. de Champlain, et que l'an et l'autre ne " font mentiou que d'un grand courant, dans " ce caual, il peut bien avoir été, du moins "en partie, un effet du tremblement de terre (arrivé en février 1663)."

Il est possible que ce gouffre ait été la conséquence de ce tremblement de terre, mais il n'est nullement probable que la cavité du gouffre ait été le résultat d'une partie de quelque montagne qui en sera sortie pour sautersur l'Ile aux Coudres, et s'y unir. L'Ile aux Coudres n'a ni soudure ni terre " l'Île aux Coudres, qu'elle agrandit de moi- rapportée, elle a été faite tout d'un jet.

<sup>&</sup>quot; tié, et à la place où était cette montagne, " il parnt un gouffre, dont il ne fait pas bou " de s'approcher." — Journal historique du Père de Charlevoix, page 66, Ed. de 1714.) Voilà plus qu'il n'en faut pour avoir ins-

t Ceux qui ne le savent point, aimeront à connaître ce que le Père de Charlevoix a écrit sur ce gouffre :

<sup>&</sup>quot;Le lendemain, avec un pen de vent et de marée, nous allames mouiller au-de-sus de l'Ile aux Coudres qui est à quinze lieues de Québec et de Tadoussac. On la laisse à gauche, et ce passag est dangereux quand on n'a pas le vent à souhait. Il est rapide, étroit et d'un bon quart de lieue. Du temps de Champlain, il était beaucoup plus aisé; mais en 1663, un tremblement de terre déracina une montagne, la lança sur

en 1759 avait rebroussé chemin lors qu'ils virent les chevaux dont ils s'étaient emparés tués sous eux, dans le petit bois que je vous ai fait remar-

quer, vers le bas de l'Ile.

C'est dans les eaux de la partie du rivage avoisinant le mouillage, que l'on a pris le plus d'anguilles dans les pêches. Un nommé Louis Demeule, mort depuis assez peu de temps, en prenait jusqu'à quinze cents, deux mille et même davantage. Il payait aux messieurs du Séminaire de Québec, une piastre par chaque cent d'an guilles qu'il prenait dans ses pêches. Louis Demeule avait planté, sur le haut de sa terre, un assez grand nombre d'érables. Longtemps avant sa mort, il a pu jouir de son industrie, en faisant une bonne provision de sucre avec les érables qu'il avait plantées.

Son gendre, David Desbiens, dont la terre de Louis est dévenue la propriété, a trouvé le moyen de planter un grand nombre de pommiers, qu'il a eu le bon sens de greffer. Mainte nant il récolte jusqu'à au delà de cent minots de bonnes pommes qu'il vend bien. Ce qui prouve qu'en se donnant un peu de peine, un cultivateur peut augmenter ses révenus, pourvoir aux besoins de sa famille et mettre quelque argent de côté pour lui aider à s'établir. Pourquoi les autres habitants de l'Ile aux Coudres n'imiteraient-ils pas cet exemple? C'est un fait que partout sur l'Ile, les pommiers viennent à merveille. Qui les empêche d'en planter, de les greffer et ensuite d'en prendre soin ? Est ce le temps qui leur manquerait? Je ne le pense pas.

En considérant les terres de l'Ile, vous devez apercevoir qu'elles sont très peu améliorées; que les pâturages sont très-mauvais et insuffisants, dans beaucoup d'endroits, aux besoins des animaux. Par suite de ce triste état de culture, quelques-uns des habitants sont obligés de transporter leurs jeunes animaux au

Il résulte de là qu'en général, les animaux sont établés fort maigres. qu'ils passent l'hiver encore plus maigres et que le printemps, ils sont d'une extrême maigreur. C'est le moyen le plus efficace de n'avoir point de lait, de ne point faire de beurre, et d'avoir une race d'animaux qui va toujours en se détério-

Le seul moyen de remédier à ce triste état de choses, serait de semer de la graine de foin. Quelques-uns ont commencé à en semer. Qui empêche les autres habitan s de l'Ile d'imiter cet exemple. Est-re qu'on ne comprendrait pas, à l'Île, que l'aigent dépensé pour améliorer la terre, est toujours placé à gros intérêt. Que l'on veuille seulement employer l'argent que l'on gaspille à acheter des parures déplacées, et on se félicitera bi ntôt d'avoir suivi ce conseil.

c

Ŧ

è

t

ŧ,

q

t.

n

v:

ŀ

fa

d:

fŧ.

es

P.

vi

d€

e+

ch

il

 $\mathbf{m}$ 

сe

ď,

 $\mathbf{m}_{i}$ 

se.

ch

De la distance où nous sommes, ilvous est possible de juger de la so'i dité du Cap-aux-corbeaux, dont la com position est de pierres sans cre vasses; vous voyez à quelles énormes masses il est lié. Vous pouvez mesurer d'ici la distance qui le sépare de l'Île aux Coudres. Et pourtant malgré toutes ces raisons de croire à son inébran lable stabilité, je vons dirai qu'un vieux curé de la Baie Saint-Paul, mort avant que je galopasse sur les bords du Saint-Laurant, a prédit que le Cap-aux-corbeaux serait, un jour, détaché des montagnes dont il fait partie; qu'il serait lancé dans la direction de l'Île aux Coudres; qu'il séparerait les eaux de cette branche du fizuve, et qu'il réunirait l'Ile à la terre du nord, comme par une jetée. Voilà des paroles que la tradition a jugées dignes de nous être transmises. Seront-elles accomplies à une époque quelconque? Je réponds que je n'ose pas dire que la chose n'aura jamais lieu et que le vieux prêtre n'en savait pas plus long que moi.

Ce qui m'empêche de rire de cette nord pour les empêcher de mourir prédiction, c'est le fait suivant, arde faim, pendant la saison de l'été. | rivé depuis que je suis homme fait, propres yeux:

38,

le

٦îr

îе

1i-

31

រាន

.le

ווי

1 -

э,

r-

÷s

il

ì

S

ì

Baie Saint Paul deux grandes rivières, dont l'une l'ouest et l'autre à l'est de l'entrée de son vaste bassin. Celle de l'ouest a pour nom: Rivière-des-mares-ou du moulin; celle de l'est porte le nom de Rivière du-gouffre. Cette dernière est beaucoup plus grande que sa voisine de l'ouest, dont elle est éloignée de près de trois quarts de lieue. Eh bien le vieux curé dont je viens/de parler (son nom était M. Chaumont) avait\_aussi prédit qu'uh jour/ la Rivière-du-govffre se réunirait à la Rivière-des-mares.

Pour ceux qui connaissent les terrains entre ces deux rivières et la distance qui les sépare, cette réunion présente des obstacles pres qu'insurmontables. Voici cependant ce qui est arrivé à une époque assez peu éloignée de nous après plusieurs jours de pluies torrentielles : La *rivi*ère-du-gouffre, sortit de son canal et s'en creusa un autre en gagnant vers l'ouest. Les eaux furieuses brisèrent tous les obstacles qu'elles rencontrèrent sur leur passage. Quand elles s'arrêtèrent dans leur course vers le sud-ouest, elles n'avaient plus qu'une assez courte élévation à franchir pour arriver dans l'inclinaison du sol où elles se fussent ouvert facilement un passage jusqu'à la rivière-des mares. Ainsi peu s'en est fallu que cette dernière prédiction de M. Chaumont n'ait eu son par-

et à l'idée qu'elle a de vouloir en chercher d'autres plus à son goût, il suffit de savoir qu'elle a une trèsmauvaise réputation. Ceux qui la grand nombre d'années, habitée par connaissent hien, en parlent comme une famille portant le nom de Ded'une rivière tortueuse, vagabonde, meule, dont les hommes étaient remalfaisante, toujours en guerre avec | marquablement grands, Il n'y a pas ses rives qu'elle coupe, renverse, très-longtemps qu'elle a changé de change, et dont elle porte les terres nom. Je ne vous rappelle le nom de

est différé n'est cas toujours perdu.

Pour croire à la manie qu'a la ri-

vière-du-gouffre de n'être pas satisfaite

des terrains où elle a creusé son lit,

et dont j'ai vu le résultat de mes détruisant les ponts qui la traversent, emportant les maisons construites sur ses bords, les chemins qui la cotoient, les terrainsqui l'avoisinent, et, pour tout dire en un mot: un vrai fléau pour ses voisins et pour ses voisines, qui ne cessent de se plaindre d'elle.

> Il suffisait donc à M. Chaumont de la bien connaître pour annoncer qu'elle finirait tôt ou tard, par aller s'emparer du lit d'une autre rivière. Quant au sault que devrait faire le Cap-aux-corbeaux pour barrer le canal entre le nord et l'Île aux Coudres, qui peut assurer qu'un formidable tremblement de terre, dont les secousses sont si fréquentes dans cette partie de la côte du nord, ne lui fera pas faire ce sault? *Qui vivra*

> A notre gauche, sur la terre où vous voyez cette nouvelle maison, aujourd'hui habitée par un cultivateur du nom d'Olivier Boudreault et sa famille, est né celui que plus tard, on a appelé bien à tort Grand Vicaire Mailloux. Il n'est demeuré dans cet endroit de l'Île que jusque vers l'age de quatre ans. Quand nous serons rendus dans l'Anse de l'Ilette, si cela vous intéresse, je vous indiquerai l'endroit où il a passé sa eunesse, dans une maison qui n'existe plus.

La dernière maison, que vous apercevez à notre droite, se trouve vis-à-vis de l'endroit du flauve appelé le mouil/age. Il est à peu près certain, fait accomplissement. Mais ce qui comme j'en ai fait la remarque ailleurs, que c'est sur cette partie de l'Île que Cartier ou ses compagnons de voyage sont débarqués, en 1535, et que là a été dite la messe le 7 septembre de la même année.

La maison, que je viens de vous faire remarquer, a été, pendant un tantôt d'un bord, tantôt d'un autre ; cette famille Demeule, que pour vous

amuser un peu, en vous racontant le singulier tour qu'un de ces De meules joua à un jeune loup marin d'esprit.

Il arriva, je ne sais depuis combien d'années, qu'une noce avait lieu chez la famille D meule, Les noces canadiennes, à cette époque éloignée de nous, étaient célébrées dans l'enivrement d'une joie des plus bruyantes. C'était encore vers la même époque qu'était en vogue la danse du menuet, dont les mouvements lents, les pas mesurés, les ré vérences profondes, les saluts gracieux des mains, de la tête et des pieds demandaient pour danseurs des vieux et des vieilles qui avaient passé l'âge des saults, des gambades et des frétillements. Sans être, sous certains rapports, plus exemptes de dangers moraux que celles de notre temps, elles avaient cela de remarquable qu'on s'y divertissait, sans pruderie, sans arrières-pensées, mais bonnement, franchement, cordiale- je parle, n'avaient fait qu'imiter le ment.

Dapuis déjà assez longtemps qu'on s'en donnait à cœur-joie, il prit fantaisie à des jeunes gens d'aller saire un tour sur le bord de la L'enivrement des réjouis sances et, peut être aussi, un peu d'eau-de-vie-de-France, avaient monté toutes ces têtes. Quelqu'un de la qui, monte sur un gros caillou, à marée haute, avait commis l'insigne imprudence de s'y laisser aller à un profond sommeil, sans avoir calculé les conséquences de sa position, à la marée baissante. Car c'est un fait, connu des habitants de l'Ile aux Coudres, que plus d'un jeune loupmarin a, pendant son sommeil, donné le temps aux eaux du sleuve de s'éloigner, et s'est fait tuer d'une manière peu honorable, je veux dire, à coups de bâton.

E nerveillé deson projet, il le commitnique à ses compagnons. Oa croira sans peine que cet exploit sut trouvé ingénieux, admirable et digne de la plus unanime approbation. Qui loui! Il faut aller le chercher, crièrent à la fois tous ces imberbes. Tout allait bien jusque là. Mais qui d'entre eux se chargerait d'exécuter la commune résolution? Aucun ne voulut s'offrir, et c'était assez bien pensé, car on savait qu'auprès du caillou l'eau était encore profonde; que pendant le trajet du rivage au lit du dormeur, celui-ci pouvait se réveiller, prendre le large et faire ainsi un long pied de-nez à celui qui tenterait l'aveiture, ce qui lui aurait mérité les huées de ses compagnons. Ou savait encore que le loup-marin est agile, fort et vigoureux; que pour se dé sendre, il a des dents dont le tranchant peut faire de larges et pro fondes blessures.

Jusqu'ci les jeunes gaillards dont conseil des rats qui, eux aussi, avaient passé une résolution pour aller attacher un grelot au cou du chat.

Comme nous l'apprend le bon Lafontaine, la résolution ne fut pas mise à exécution, parce que la difficulté fut de trouver quelqu'un d'entre eux qui voulut aller attacher le grelot. Car l'un disait : je n'y vais pas, joyeuse bande, en regardant le fleuve, je ne suis pas si sot; l'autre je ne sauavait aperçu un jeune loup-marin rais. Si bien que sans rieu faire on se quitta.

Ce fut même crainte, même appréhension, même hésitation parmi cette bande de jeunes braves, quand il fallut trouver quelqu'un qui consentît à aller chercher le loup-marin. On hésitait; on s'excusait; c'était une insigne folie ; on ne réussirait pas ; on se ferait dévorer par ce mauvais gars; on ferait rire de soi. On allait donc laisser le dormeur continuer son somme, aussi longtemps qu'il lui plairait, lorsqu'un des grands De-A la découverte dont je viens de meule, il me semble que ce devait parler, un espiègle de la bande eût être le nouveau marié, se redressa l'idée qu'il fallait aller chercher cet sur ses longues jambes ét déclara que individu et le conduire à la noce. puisqu'aucun de ceux qui avaient

pris la résolution ne se présentait perçois que nous sommes arrivés à pour la mettre à exécution lui, était décidé à aller chercher cet individu et l'amener à la noce. Cotte déclaration soulagea toutes les poitrines, et fut acceptée sans la moindre opposition.

ra

.⊽é

1i I

i à,

al-

re

n.

πŧ

ar

au

nt

ır,

re

d

l -

es

.it

e,

é

o

٦t

le

i,

ır

ːt.

a-

38

j-

.)-

le

з,

Ц

ş.

1í

il

3-

Π

е

s

t

r

i

). İt

а

3

n-\_

la.

Aussitöt dit, aussitöt fait. Sans rien changer à sa toilette de noce, le grand De neules descend la rôte, se traine au bord de l'eau, s'y enfonce jusqu'au menton, et, sans faire le moindre bruit, il se dirige vers le caillou, s'en approche doucement, sans remuer l'eau E fin il est rendu tout près de son dormenr qui rouftde son mieux. Alors, il allonge lentement son long bras, il saisit forte. ment le pauvre imprudent par les nageoires de derrière. Par un vi goureux tour de bras, il l'arrache de son lit, le suspend la tête en bas pour n'en être <del>pas m</del>ordu, et aux acciam itions, aux cr s de ioie, aux applaudissements frénétiques ceux qui regardaient, il se hâte de traîner son loup marin hors de l'eau, le fait glisser sur le sable du rivage, l'entraîne avec lui dans la co e, puis enfinjusqu'au milieu de ses compa gnons qui rizient à s'en tenir les côtés.

Alors le conseil s'assembla de nouveau pour decider ce qu'on all it faire de ce sugulier camarad». La déliberation ne lut pa- longue Tous opmèrent qu'il fallant l'emporter à la maison, au milieu de la noce, dans le saion-même cù tous les convives etaient réonis. Cette résolution n'eut point d'opposant et ce que j. ne dois pas passer sous silence, c'esi que pour a mettre à execution, il ne se trouva que des bravis.

Impossible de donner, ici, une idée des battements de mains, des éclite de rice, des mvités, à l'arrivée du survenant, au mineu de la noce. La jose tat grande pendast cette noce Lius que dans aucure autre qu'on art vu de memoire d'homme.

Pendant que je vous ai raconté ce

l'endroit où le chemin change tout à coup de direction pour gagner vers le sud † Cette montée, dont vous apercevez la fin, nous conduit à une autre équerre qui nous fera reprendre la même direction que celle que nous venons de quitter.

Ce bouquet de bois que vous voyez à votre droite, pas très-éloigné de nons, me rappelle une singuliere aberration de l'esprit pub ic qui prend si facilement, mame chez une population J'hommes intelligents.

Dins ce petit bouquet de bois. venaient chaque printemps faire leurs convées, une grande quantité l'assez gros niseaux app lés counques. Je me rappelle que dans ma jeunesse, ces oiseaux étai-nt souverain-ment méprises, inspiraient un profond dégoût, rend tient la risée de tous les habitants de l'Ile ceux qui se haz irdaient à s'en servir pour nourriture. Pour exprimer le mepris qu'ou faisait d'eux, on les appelait des mangeurs de cou iques. J'ai souvenance que ceux qui les tuaient pour les manger, se cachaient comme quelqu'un qui fait un mau⊽ais coup. Ils en cachaient les plumes et les débris avec le plus gran : soin et n'en mangeaient que lors ju'ils étaien; très-certains que personne ne surviendrait pendant qu'ils se nourrissaient de la viande du *couaque*.

Pourquoi ces anathè nes, ces mépris, ces mauvais propos contre le pauvre oiseau? No se nourrissait-il pas du même po sson que les habicants de l'Île mange: ient aussi bien que lui? Ne savait ou pas, dans l'Ile, que pendant la nuit, il allait se placer sur une pierre environnée des eaux du fleuve; que là il atiendait avec une patience admirable les

t C'est près de cet endroit qu'était ba. tie la première m. ison que le père Eise Mantloux avait Labitée après avoir émigre sur l'Ile. C'est dans c tte maison que se requi . saient, par quatre et cimq families, les gens de cette partie de l'Île pendant les nuits du fameux trembiement de terre de 1791, fait, dont bien souvent j'ai entendu comme on le voit par le recit que la mère le récit dans ma jeunesse, je m'a Lapointe nous à donné de ce tremblément.

poissons qui en approchaient; les! saisissait avec son bec; en metrait dans son estomac autant qu'il en pouvait contenir, et retournait chargé de sa proie en faire une part à ses petits et gardait le surplus pour s'en nourrir lui-même en fais int son somme, pendant le jour? Quelle rai son-avait-on de tant le mepriser et de le regarder comme indigi e d'êste servi en nourriture sur la table d'un habitant qui se respectait? Pas autre raison que celle de l'opinion publique qui fait adopter ses lois aux personnes mêmes les plus capables de connaître combien elles sont parfois insensées et ridicules.

Un sage inspiré a dit que l'insensé changeait comma la lune Telle fut a l'Ile. le sort de l'opinion contre les couaques. A une époque très rapprochée de celle dont je viens de parler, l'opinion généraldécida que la chair de ces oiseaux n'était pas à dédaigner. Un peu plus tard, on pouvait en manger sans s'attirer le mépris de ceux qui n'en mangeaient pas encore. Un peu plus tard encore, cette viande était bonne, très-bonne, délicieuse enfin Rendue à ce point, l'opinion publique en faveur de ces pauvieoiseaux, fit qu'on les recherchat avec le plus grand empressement C'était à qui s'en procurerait. On en vint au point de monter dans les arbres pour s'emparer des petits cou ques avant même qu'ils fussent revêtus de leur plumage et lorsqu'ils étaient dans l'impuissance absolue de se soustraire aux massacres qu'on en faisa:t. Or, il est arrivé que les pères et les mères de ces jeunes oi seaux, indigués de la parhame que les, habitants exerçaient envers, leurs progénitures, ont jugé extédient pour la conservation de leur espèce. d'aller faire leurs nids ailleurs. Et je dis qu'ils ont bien fait. Depuis ce temps, on en voit presque plus à l'Ile dont ils semblent avoir pris les habitants en horreur. La conclusion de ce fait serait peut-stre celleci : on est puni par où on a peché.

Le récit de l'histoire de mes couaques, a donné a notre cheval le temps qu'il lui fallait pour se rendre au chemin ombragé d'arbres qu'on

a appelé: la Route.

Puisque notre vue est barrée par les arbres et que nous voilà bien et dûment emprisonnés dans ce bois, laissez moi vous raconter le fait suivant, arrivé dans l'endroit où nous sommes. Vous vous garderez bien de le mettre en donte, par la raison que le n'invente rien, dans mes récits. Je ne suis que l'écho de ce que m'ont racont- les anciens. Or les anciens de l'Ile aux Coudres n'ont ja nais menti, excepté toutefois quand ils racontaient aux enfants, pour les rendre peur-ux et les empécher de s'absenter de leurs familles pendant les veillées, des histoires de lutins, de chasse-valerie, de fi follet, de loup-garou, de revenant enfin t. N'exigez pas de

† Vo ci ce que me racontait tres-sérieusement, dans l'hiver de 1844, un vieux canadien de l'He aux Coudres, alors âge d'environ 68 ans.

Il était jeune homme alors et c'était à l'époque où les voyages entre l'Île et Québec,

se faisaient en cauot de bois.

Ils étaient partis trois on quatre de l'Ils aux Coudres pour monter à Québec. Et arrivèrent sur le soir au bout d'en bas de l'Ils d'Orléans, dont la poute portait le nom d'Argentenay. C'était l'endroit des sorciers par ex ellence, comme le savait bien une des femnes de St-Joachim; appelée, la Blouin, que tous les écoliers de mon temps de séminire au trè l'hère converte.

i.

à

Sì

V

lε

ć

n

gʻ

fr

eņ

DO

DO

681

naire out très-bien comme.

Nos voyageurs résolurent donc de n'aller pas plus loin et de passer la nuit sur cette pointe. On renversa le canet la gueule en bas, pour s'y mettre à l'abri et y dorn ir en paix. Or voici ce oui arriva: Dès que la nuit se fut faite, un être revêtu d'un corps de loupgarou, lutin, revenant on sorcier que conque, se mit à sauter par-d saus le canot renversé. Il saute d'un côté, sante de l'antre, saute tonjo ra pendant toute la muit sans d'acontinuer pour un seul mon ent. Et nos hommes, tapis les uns contre les autres, passèrent la nuit dans des transes qui les faisaient trembler de tous leurs me mbres. Ce ne fut gu'au jour ouvert que ce bandit les laissa en re pos, en s'éloignant d'eux. Et, pour me prouver que ce n'était pas l'effet de la peur q'i leur avait fait entendre cette danse, il m'assurait que le lendemain, tout le sable autour de eur canot était comme criblé par les pieds do ce sauteur. Le bon vieux m'assurait qu'il moi que je vous fasse connaître le | jeune insulaire qui n'avait ni la têtejour et l'heure où est arrivé ce fait, d'un Jean-Bart, ni les nerfs d'un parce que je vous dirais que vous Robinson ne pouvait s'empêcher d'én'avez pas le droit de vous inscrire en faux contre un récit historique. ou une légende, par la seule raison que celui qui vous le raconte, n'en peut préciser l'époque.

768

le re

ac

T.

et

is,

1İ-

18

le

1e

Tρ

3t

າຣ

is

٠.

38

e.

ıţ

e

Il arriva donc qu'un soir (Etait-ce en hiver? Etait ce en été ? je ne m'en rappelle plus) il arriva donc qu'un jeune garçon ayant, comme il convensit, fait sa toilette et mis. comme lorsqu'il fallait aller au bal jouer des mauvais tours. ch z Boulay, sa chemise blanche et son gilet barré et le reste à l'avenant. Pour ne rien oublier, il faut dire qu'il ne passait pas pour un des plus braves, il allait rendre une visite à sa blonde ou à sa brune, qui demenrait dans quelqu'une des maisons près desquelles nous venons de passer. Comme, à l'époque dont je parle, c'était la mode reçue dans l'Ile de laine, mon jenne insulaire n'eût] garde de manquer de se conforme. a l'usage. Li tradition nous ayant conservé la couleur de son bonnet, comme narrateur fidèle, je do s dirqu'il était d'un beau rouge couleur de

Pour un motif ou pour un autre, il paraît qu'il prolongea longuement sa visite, et ne partit pour ne revenir à son logis que fort tard dans la soirée. Par malheur, le temps était si sombre. la nuit si noire, qu'on ne voyait goûte et qu'il lui fallait taire la plus grande attention pour distinguer le chemin par où il passait. C'était bien réellement une de ces nuits qui semblent faites exprès pour favoriser les courses de loups garous et de revenants. Aussi notre

ne passait jamais, depuis, près du bas de l'Ile d'Orléans, sans éprouver un sentiment de frayeur.

Qui, des écoliers de mon temps, n'a pas entendu la Blouin affirmer avoir vu un gran.l nomb e de 1018, des fi-folettes travelser d'Argentenay à St-Joachim sur des bottes de pairre pour ne pas se mouiller les pattes dans les eaux du fleuve!!

prouver certaines frayeurs qui augmentaient à chaque pas. Il marchait, donc craintif, l'oreille tendue pour ntendre le plus léger bruit, les yeux grands comme des salières et. la poitrine oppressée par l'apprébension de rencontrer quelqu'un de ces êtres malfaisants qui reviennent de temps à autre de l'autre monde, pour eff aver les vivants, ou leur.

Tantqu'il parcourut le chemin qui, se trouvait auprès des maisons, ses craintes et ses frayeurs ne furent pas de nature à lui troubler la tête. Mais il lui fallait traverser la route. au milieu du bois, sans espérance de rencontrer une maison où il put se réfugier. La nuit devait y être plus sombre et offrir plus de facilité aux êtres malfaisants de s'y cacher et de se couvrir la tête avec un bonnet de le surprendre. Mais il fallait bien eu prendre son parti et affeonter tous ces dangers, braver toutes ces terreurs, car il était trop tard pour chercher un gite ailleurs que dans. la maison paternelle.

Tout en faisant ces réflexions peu rassurantes, il était arrivé à cette fa.ale route et, comu e les plus poltions savent quelquefois retrouver du courage, il y rentra et se mit à allonger ses pas efi i de la parcourir le plus tôt possible. Mais il en avait à peine franchi quelques arpents one tout à coup un cri sinistre, ff ayant, tel que jamais il n'en avait entendu, retentit près de lui sur un des côtés du chemin, comme un g as de mort. A ce bruit lugubre, il fit un sault en poussant un cri Leut-être plus eff ayant que celui qu'il venait d'entendre. Il n'y avait pas moyen de s'y meprendre, c'etait bien ou un loup-garou, ou un lutin. ou un être maunit qui en voulait à sa vie. Croyant reussir à se soustraire a ses étremtes, il se mit à courir à toutes jambes. Mais il n'avait pas fait dix enjambées, qu'un autre cri retentit à ses oreilles et, en même que le voleur qu'il ne peut voir s'en va se mettre dans un arbre en riant et criant comme pour se moquer du l pauvre décoiffé.

Si, dit un proverbe, on ne doit pas faire le diable plus noir qu'il ne l'est. l'équité exige de moi que je ne fasse pas connaître mon insulaire pour rlus lâche et plus poltron qu'il ne l'était en réalité. En conseuns nee je dois déclarer qu'en recevant l'irsigne affeont d'eure découffé, sans enentendre dire: excusez il est un moment de courage vraiment héro ique, c'était, quoiqu'il put en résultr. d'aller reprendre son bonnet L'obscurité de la nuit ne lui permettait, à la vérité, de n'apercevoir que les yeux flan boyants de l'être infernal qui venant de l'insulter, et la rouleur rouge de son konnet qui tranchait avec celle de la verdure des arbres; mais ces indices suffiscient pour lui dire où il fallait aller II s'approche donc du bois, casse la première branche sèche qui s'effre sous sa main, et, ainsi armé, il approche de l'arbre où devait être le monstre, le frappe avec cette branche sans peut-être l'atteindre et, poussant le courage plus loin, il sai sit son bonnet de l'autre main, le tire vers lui sans réussir à l'arracher du voleur.

Cette résistance inattendue décon certa le pauvre homme. Son courage l'abandonna de nouveau et des terreurs indivibles et beaucoup plus grandes que les premières, vinient s'emparer de son esprit. Il ne lui fut plus possible de douter que ce ne pouvait etre qu'un être extraordi naire, un revenant e: fin, qui avait pu résister au coup qu'il avait cru lui porter et à l'effort qu'il avai. ten é pour lui arracher son bonnet Pour comble de marheur, le voleur à qui il avait essayé d'arracher sa proie, se prit à pousser des cris de rage, en filant des regards terribles frapper. C'en était trop pour ne pas l'époque dont j'ai pariée plus haut,

temps, il s'aperçoit qu'on lui enlève effraver, outre mesure, un jeune son bonn t sans plus de façon et homme qui n'avait jamais ni vu ni entendu rien de semblable.

> Répondant aux cris qu'il entendait, par un autre cri de terreur, il regagna le chevrin et, prenant ses jambes à son cou, il se mit a courir de toutes ses force- afin de s'éloigner au plus vite du fatal endroit où se tenait cet être surhumain. C oyant être poursuivi par le malf-iteur dont il entendait toniours les cris, ren tus doublement effrayants par l'écho de la forit et les ténèbres qui devenaient de clus en plus profondes, il ne se possédait plus, il tombait se relevait, il retombait encore pour se relever de nouveau. Er fin, épuisé, hors d'haieine, presque sans couna ssance, il eut le bonbeur d'arriver à la maison et, poussant un dernier cri'de terreur, il tomba sur le seuil de la porte, privé de sentiment et à demi mort.

Heureusement pour lui qu'il avait été entendu par quelqu'un de la famille qui vint à son secours, l'entra ians la maison, le mit sur le plancher et alluma la lampe. Apercevant son visage inondé de sueurs, ses yeux presque respiration fermés, sa éteinte, il poussa, lui aussi, un cri de terreur qui réveilla toute la famille On se leva avec précipitation, puis on se réunit autour du nouvel arrivé, on le poussa, on le questionna. Mais en vam. Qu'avait-il donc Que lui était il advenu? vil ? Point de réponse, pas même d'autre de vie qu'une respiration -igne semblable au râle d'un mourant. Cet état se prolongea peniant un temps qui parut un siècle à la famille desolée. Enfin, il poussa un s :upir, ouvrit des yeux égarés, tourna ses regards de tous côtes pour voir si l'être maudit n'etait plus auprès de lui, enfi:, rassuré par la vue des personnes de sa famille, il put leur faire part, tant bien que mal, de la fatale rencontre qu'il veuait de faire dans la route.

Je dois faire remarquer, ici, que sur le teméraire qui avait osé le cette triste aventure s'étant passée à les récits du pauvre jeune homme dant les sons de sa voix plus déchi rendirent plus croyables toutes les histoires de revenants et d'autres être malfaisants que, tent de fois, on avait entendues racouter pendant incroyable mélancolie. les veillées

ni

78

98

8

3t

T-

1.

)-

•

ił

e

il

n

Г-

iŧ

·a

3-

12

X

8

ri

a-

1,

le

n-

10

?

·е

ш

t.

16

a-

n

r-

10

u-

ue

ut

al,

de

ue

ıı,

On se coucha cependant, mais je n'aurai pas de peine à être cru si j'ajoute que des rèves plus effeayants que jamais vinrent troubler le sommeil des enfants.

Quand le grand jour fut venu, alors que les sorciers, les lours-garous et tous ces êtres abominables sont rentr s' dans leurs sombres demeures, une bande de jeunes gens se rendit sur le lieu du sinistre. A leur grande joie, l'être maudit n'y étrit plus. On trouva le bonnet ronge, par terre, mais brisé et déchiré d'une manière à ne pouvoir douter que celui qui s'en était emparé, avait essavé d'en faire son repas. On n'apprit que plus tard quel était l'anteur de toutes les terreurs du par vre jeune homme? Ce n'était hélas i qu'un pauvre hibou qui alle ché par la vue du bonnet ronge, s'en était emparé, avait essayé d'en faire son repas et que, l'ayant trouvé d'un gout trop peu savoureur il l'avail laissé tomber de ses griff s et était alle chercher pature ailleurs.

Pour ne pas faire rire, outre mesure de mon jeune insulaire, je dois faire remarquer que pour quelqu'un qui ne l'a jamais entendu, le cri du hibou, dans les grands bois, au milien des ténèbres d'une unit oragens. surtout lorsqu'il aperçoit du feu ou quelque chose ressembiant a du feu, le cri du hibou, dis-je, a plus qu'il ne faut pour épouvanter par ses rires saccades, ses sons lugubres et les éclats de sa voix rauque et stridente. Malgré qu'on l'ait vingt fois entendu, jamais on ne peut l'ouir saus eprouver un certain malaise accompagne de terreur et de frissons. Car le cri du hibou est unique. Il commence ce chant iugubre a l'aigü ; ensuite ii rants, plus rauques, plus caverneux, jusqu'à ce ou'÷nfin il termine sa sinistre chanson pardes notes d'une

Bientôt nous allons sortir de la route. De vastes et magnifiques points de vue vont s'offrir à vos regards Nous voilà sortis. Mais regardez donc. Voyez en avant, sur la rive nor l'et nor l'ouest du fleuve. cette masse imposante de montagnes plus hautes les unes que les autres. Regard: z sur le sommet, leurs crêtes aigües, les counes qui les séparent; et ces arbres de ta t de couleurs diverses dont les longs rameaux ressemblent any longs cheveux d'une jeune fille. Regardez, à l'entrée ouest de la Bue Saint-Paul cette masse effrayante qui s'étève jusqu'aux nues, c'est le Cap-de la Bonne femme, sur le sommet duquel passe le chemin des caps el d'où le fleuve. l'Ile aux Coudres et les maisons de ses habi ants semblent placés à une ditance prodiciense. Si jamais vous passez sur cette hauteur, donnezvous la peine de monter sur'une espèce d'echafaud de pièces de bois nosées les unes sur les antres et, si le temps e-t clair, votre vue s'étendant par-de-sus les hauteurs des antres montagnes et même de celie du Cap tourmente vous fera aperce voir notre bonne ville de Québec.

Comme vous pouvez en juger maintenant, cette sortie de la route voisée dont la monotonie ennuie un heu le voyageur devient tonjours une surp ise. Quand tout d'un coup. et sans s'y attendre, on decouvre ces grandes œuvres de D.eu et teur incomparable magnificence, on pousse un cri de joie, et du cœar chrétien sort comme involontairemont cette belle prière du prophète; · Vos œuvres sont admirables, Sei-" gneur, plus je les étudie et plus " mon âme en est ravie ! "

Le chemin de cette partie de l'Île fait entendre des siffi-ments, qui suivait le bord de la côte jusqu'à ressemblent à des rires moqueurs, la descente du Cap. Vous voyez puis il descend par degrés, en ren- qu'on a jugé à propos de le conduire

faire plusieurs caracoles qui l'allongent un peu. Ainsi l'a décidé le conseil municipal de l'Ile, seul juge compétent en cette marière Ce que j'ai toujours cru, c'est que ceux qui sont obligés de parcourir un chemin, plusieurs fois chaque semaine, doivent coanaître quelles améliorations il faut y faire. Malheureusement pour le bien de la paix parmi nos habitants, on ne s'entend pas toujours. Certains qui se croient plus éclairés et plus sages que tous les autres, se mettent en travers. et de là naissent des divisions et quelquefois des procès infin:ment/ regret:ables sous tous les rapports. Nous avons eu à déplorer beaucoup de ces faits qui n'ont abo ti qu'à semer des haines et à faire des sé parations entre des paroissiens qui, devant avoir des intérêts communs, auraient dû s'entendre pour promouvoir ces mêmes intérêts. Mais est on toujours capable de comprendre que les intérêts particuliers doivent céder le pas à l'intérêt gé néral?

## CHAPITRE SIXIÈME CONTINUATION DE LA PROMENADE

A ce second-dé our du chemis nouveau, et à notre gauche, est une ancienne maison que j'aime toujours à revoir, comme beaucoup d'autres maisons de l'Ile aux Coudres. Elle n'est pas fort remarquable rependant. elle est même basse, un peu enfoncée dans la terre, comme celle que bâtissaient nos anciens, dans le but, je pense, d'eviter les escaliers, qui peu vent donner occasion à beaucoup d'accidents, surtout pour les jeunes en fanis et les viei les personnes. Malgré qu'elle ne soit pas dans le goût du temps, j'aime à vous faire remarquer cette maison parce qu'elle a servi de demeure à une famille que j'ai grandement estimée, à cause de sa franchise, de sa parfaite honnéteté, de sa foi et de sa piété sans fard et sans tel fils. artifice. La tamille Tremblay, dont

à travers les champs, en lui faisant dans toute la force du mot, une fafaire plusieurs caracoles qui l'allongent un peu. Ainsi l'a décidé le
combinaison de deux mots, on l'apcompétent en cette matière Ce que
l'ai toujours cru, c'est que ceux qui
sont obligés de parcourir un chel'ainstaut dans toute la force du mot, une famille patriarcale. Par une heureuse
combinaison de deux mots, on l'appelatt la famille Franc quienne
(Franc-Etienne), des noms de bapl'ainstaut dans toute la force du mot, une famille patriarcale. Par une heureuse
combinaison de deux mots, on l'appelatt la famille Franc quienne
(Franc-Etienne), des noms de bapl'ainstaut l'alcombinaison de deux mots, on l'appelatt la famille Franc quienne
(Franc-Etienne), des noms de bapl'ainstaut l'alcombinaison de deux mots, on l'appelatt la famille Franc quienne
(Franc-Etienne), des noms de bapl'ainstaut l'all'ainstaut l'all'ainstaut l'all'ainstaut l'all'ainstaut l'all'ainstaut l'all'ainstaut l'all'ainstaut l'ainstaut l'all'ainstaut l'ainstaut l'all'ainstaut l'ainstaut l'all'ainstaut l'ainstaut l'ainst

Le père François Tremt lay, un vrai Israélite sans déguisément et sans artifice, comme il est dit de Nathauaël, etait d'une bonté de cœur încomparable. Laborieux et infatigable, fort et robust, le père François Tremblay n'avait pas son pareil, dans toute. l'Île, pour travailler à gagner la vie de sa nombreuse famille. Dans un âte assez avancé, sa vue s'affaiblit et fi it par s'éteindre, plusieurs années avant sa mort.

Il avait, pendant tout le cours de sa vie laborieuse, donné à sa famille et à ses co paroissiens l'exemple du travail, de l'honnêteté et d'un parfait chrétien. Le père François, privé de la lumière du ciel comme le saint homme Tobie, leur laissa dans sa vieillesse l'exemple d'une soumission parfaite à la volonté de Dieu et d'une patience inuitérable. L'adage : Telle vie, telle mort, est surtout vrai pour les hommes vertueux. Le père Tremblay mourut en paix, dans un âge avancé, ne laissant sur la terre que des regrets sincères et des amis, et pas une seule personne qui put dire qu'elle en avait reça quelque offense, pendant tout le cours de sa longue vie.

J'aime encore à vous faire remarquer cette ancienne maison, parce que c'est là qu'est né le bon Monsieur Go ifroy Tremblay, ancien curé de Sainte-Agnès, et dont il faut bien vous dire quelque chose, quand ce ne serait que pour vous apprendre qu'il est le fils du bon et vertueux père dont je viens de vous dire quelques bonnes paroles. A l'égard de M. Go ifroy Tremblay est vrai, à la tettre, le proverbe qui dit: Tel père, tel fils.

artifice. La tamille Tremblay, dont Si vous ne le connaissez pas perelle est encore la propriété, était bien sonnellement, ce que je vous en dirai

ler lui rendre une visite à son domicile, dont voue serez enchanté ainsi que du bon vieux prêtre. Mais, en le voyant, gardez-vous de le juger sur les apparences. Conversez un peu avec lui, et vous saurez bientôt ce qu'il est et ce qu'il vaut.

it

8.

zi

i-

rt

3

te.

ie

 $\mathbf{n}$ 

Ĵţ

'е

à

Ĵã

٦.

·e

Эŧ

Je ne lui connais qu'un seul défaut; c'est d'être convaincu qu'il est sur le bord de sa tombe, et voilà vingt ans, au moins, qu'il le dit, mais la mort ne veut pas le prendre au mot. J'espère même qu'elle ne l'écoutera pas de sitôt, et que le bon vieux prêtre restera encore en ce monde pendant de longues années. pour le bonheur de ceux qui l'aiment, pour l'édification des habitants de l'Ile aux Coudres et pour la consola tion de son digne curé qui, sans lui, serait isolé de tous ses confrères pendant les longs mois de nos hivers.

Voilà que, dans notre course, à la manière du train de la blanche, nous arrivons à la demeure de M. Trembiay. Vous pouvez juger par vos propres yeux, qu'elle n'est pas si mal pour un vieux rentier qui deux fois déjà. l'a vue devenir la proie des flammes Si vous entrez chez lui, je vous as sure que vous n'aurez qu'à vous louer de sa reception. Le jardin plauté de pommiers, que vous aperce vez en arrière de sa maison, est son ouvrage. Ces heaux arbres out été plantés et greffes par lui, et il en prend un soin tout pat-rnel. Il les chérit comme des enfants. De ces aibres, dont beaucoup donnent de tres-bonnes pommes. M. Tremblay retire, chaque année, d'assez bous profi s Pour parer aux ennuis inévitables de sa so itude, il visite souvent son verger, en coupe les branches nuisibles, mais il a toujours grand soin de dire, chaque été, avant d'en cuillir les fruits, qu'il n'en ret:rera presque aucun profit. Il y a bien longtemps qu'on a cessé d'ajouter foi à ses apprehensions qui ne se réalisent presque jamais.

Si vous vous donnez la peine

vous doncera peut-être le désir d'al- haute côte qui est devant sa maison, vous verrez toute l'étendue g and bassin qui forme l'en rée de la Baie-Saint-Paul, l'église paroissiale, assez éloignée du rivage et environnée d'un grand nombre de maisons qui servent de demeure à de nombreuses familles dont plusieurs sont loin d'être dans l'aisance. Sous vos pieds, près de la côte de l'Ile, vous verrez le petit hâvre appelé la Source, qui sert de mouillage pour les chaloupes. C'est de ce hâvre que partent presque tontes celles qui traversent à la Baie Saint Poul, et c'est aussi le plus court trajet entre l'Ile et la Baie.

> La maison voisine de celle de M. Tremblay, en gagnant vers l'ouest, à gauche du chemin, a servi de demeure à un nommé Alexis Dufour, dont le nom populaire était Lagarcette. Alexis Dafour, un des plus grands chasseurs qu'ait en l'Ile aux Coudres, n'était pas célèbre par sa force extraordinaire mais par sa voix d'une grandeur étonnante. Certains cris, qu'il avait la manie de pousser de temps à autre, jetaient l'epouvante parmi les jeunes enfants. Les quêteux ne-connaissaient pas de plus grande calamité que les cris de Lagarcette, dont le plafsir était de les epouvanter. Après s'être amusé le leurs frayeurs. il r prenait un ton plus humain; it les rappelait et leur faisait la charité, pourvu que ce ne fut pas d s faméa ts dont il ne pouvait souffrir la présence †.

> † Alexis Dufour n'aimait point les pédants et meins es core peut-être, ceux qui s'habillaient an-dessus de leur condition on de leur position, dans la société. Il ne portait que des habits faits avec l'étoffe de son pays.

Ii y a bien une soixantaine d'anuées, Alexis Dufour voit arriver thez lat, un samedi soir, un étranger, habillé comme une catin, qui venait lui deman ler l'hospitalité. Elle lui fut accordée sur le champ. Le lendemain, dimanche, Alexis Dufour, pour faire politesse a son hôte qu'il prenaît pour un milord, fit atteler sa calcehe pour le con-duire à l'église. An moment de l'y faire embarquer, Alexis Dufour demanda à ce monsieur qui il ét it. Je suis, répondit-il, le bedeau de la Baie-Saint-Paul. Cette déclarad'aller vous placer sur le bord de la rion à laquelle Dufour était lein de s'atten-

Je viens de dire que Lagarcette vert et criant de sa formidable voix : était la terreur des jeures entants, et j on n'aura pas de peine à me croire, si l'ajoute que les parents savaient le leur rappeler, quand les choses n'allaient pas à leur goût. La menace de cet homme arrêtait tout court les plus espiègles. On me pardonnera de raconter un fait qui m'est personnel, je pouvais avoir alors de neuf à dix ans.

Je ne me rappelle plus quelle etcapade j'avais taite et, pour m'empê, cher de m'oublier de nouveau, on n'avait pas manqué, comme c'était le | bruit. A chaque 'cri de menace que moyen le plus efficare, de me rappe- l'aisait entendre cet ennemi des ler le souverir de Lagarcette D:puis cette menace, j'étais tout prépa re à éprouver une véritable terreur d'entant, à la première visite qu'il vien rait faire à la maison de mes parents. Je ne pensais plus guère à autre chose qu'à trouver un moyen de me sauver dès que je verrais ve nir cet objet de teireur.

Par malheur pour moi, Lagarcette fut assez long emps sans veinr a la maison de mes parents. On sait que certaines menares s'effacent facilemeut du souvenir mobile des jeuneenfants. Je ne pensais donc plus à la menace que l'on m'avait faite, lors qu'étant un jour, dans la maiso, à faire je ne sais quo., j'entendis reten tir comme un gros coup de tonner e ia redoutable voix de Lagarcette J mis aussito le nez à la porte; il n'était qu'à quelques pas de la maison, tenant dans sa main son couteau ou-

dre, eut l'effet d'un soufflet appliqué sur une des joues a'Alexis. Ne se pessedant plus d'inaig ation: Vous êtes le bedeau de la Baie-Saint-Faul! et vous vous habillez comme un bourgeois de Québec! Non, non, jamais, jamais, un bedeau de la Base Saint-Paul, havillé comme vous êtes, ne mettra le pred dans la careche d'Alexis Dufour. Vous êres le bedesu de la Bai »Sui it-Paul, continue Alexis i ufour de sa grosse voix de 10n-nerre, un servireur d'église, et vous vous h. billez airs: ! Non, jam.is vous n'irez dans ma calèche. Et. Dur ur, lai-sant la son bedean, emborque seul dans sa calèche, se rend à l'eglise, en hougonnant entre ses denta; ron, jamais un b de u de la Baie-Saint-Paul, babillé comme une catin, ne mettra le pied dans ma caleche!

Où sont i's ? où sont-ils? que je leur coupe le c up / / Impossible de fuir et de me sauver, je me précipi ai dans une chan bre, sautai sur un lit et je fus m'enfoncer dans la ruelle de ce it, tremblant de toutes mes forces, et m'attendant, à chaque instant, de voir entrer, dans la chambre où j'étais, le terrible et affreux Lagarcette pour me couper le cou. Je restai dans cette p sition suffocante pendant plusieurs heures, sans őser remuer un pied, ni faire le moindre pauvres enfants, un frisson de giace. passait dans tous mes membres de dois cependant fuire remarquer que cet homme n'était point méchant, mais que c'était pour lui une manie, un amu-ement de faire ainsi peur aux enfants et aux quêteux.

Contre son ordinaire, Lagarcette, ce jour-là, passa plusieurs neures tans ma famille, jetant de temps en temps son cri de terreur : Où est-i! f prur que je lui coupe le cou! Je pouva:s a peine respirer - nand il quitta la maison. Je sortis enfin de la ruelle du lit, mais pendant mon long et cruel supplice, j'avais pris la résolu tion de donner une bonne volée à Lagarcette quand je serais devenu homme; je ne pouvais juger alors de la moralité d'un tel acte. Mais Dien m'a préservé de cette mauvaise action. Qu'il en soit bém !

Dans la maison voisine d'Alexis Dufour, en gagnant tonjours vers l'ouest, a vecu autrefois une femme jui a été fort c lebre, dans l'Île aux Condres. Eile portrut le nom signficatif de la grande Madeleine. C'etait la sœur d'Alexis Datour (Lagarcette). Elle était d'one grandeur, d'un : grosseur et d'une force extraordinaires. Son mari s' ppelait Dominique Harvey. La grande Madeleine était dans son étement quand el e faisait les ouvrages qui ne sont que le propre des houmes. Aiusi, eile traînait les chaloupes, à l'eau; elle en plantait les mâts, en étendait

du gouvernail, et les hommes ne se risquaient pas à essayer de la lui ôter, car ils se seraient fait asseoir. Elle ne se gênait nullement de taper ses frères plus agés qu'elle, quand les choses n'allaient pas à son gout. Dans les champs, à la maison, dans les chaloupes, n'importe où elle se trouvait, la grande Madeleine était maîtresse ou; comme s'exprimaient les anciens voyageurs Cana diens du Nord ouest, portait le plumet, et personne ne répliquait sur son commandement. Les gens disaient, non en sa présence, ils ne l'eussent ôsé! mais assez loin d'elle pour n'être pas entendus, que c'était une dure à cuire. La grande Madeleine était un type féminin tel qu'il n'en paraît peut être pas un semblable, par chaque siècle.

ix:

leur

r et

ans

je

ee.

æs.

de j'é-

ette lai.

en-

\_or

dre

146

des

ace

Jе

que

9t,

ie,

.ur

ite,

res

en

1:7

วน•

tta

elle

et

lu

La-

nu

SIC

ais

ise

.xis

me ux. ers

n -

ait

21.

·ur.

.ra·🏻

) J. 🖁

-de-

ud

ont

151, ιu;

lail

Nous voilà rendus sur le bord de la côte du Cap-à-Labranche dont je vous prie de ne pas trop examiner les gardes-corps, qui n'ont pas été faits, je vous assure, avec la bourse du gouvernement, ni par les actionnaires du Grand Tronc. J'ai dit, ailleurs, que les habitants de l'Ile aux Coudres avaient un goût bien décidé pour les antiquités. Si on ne connaissait pas la parfaite tranquidité de l leurs chevaux, on pourrait parier avec assurance que vingt personnes, chaque année, devraient se casser le cou, en descendant une semblable côte.

Avant de descendre cette côte pour reprendre le chemin du bord du fieuve, débarquons de notre calèche etallons nous placer, un peu au sudest, sur le bord du cap. C'est peut être le plus beau point de vue de toute l'Île. Les objets que nous avons aperçus de la Pointe-des-sapins veau.

et roulait les voiles, elle en maniait vous apercevez l'endroit appelé les les rames de manière à casser les Prairies, ainsi que les granges bâties meilleurs hommes. Quand il ventait an pied de l'énorme cap, pour y loger. fort, c'était elle qui tenait la barre les foins qu'on y récolte. A marée basse, on aperçoit les gros et nombreux cailloux que le fleuve y a laissés en emportant les terres. Ces cailloux sont le supplice des navigateurs qui voudraient aborder la côte en cet endroit.

> En vous indiquant ces prairies qui, une fois le foin sauvé, servent de paturage aux bestiaux, je ne puis résister au plaisir de vous dire que, lersque je faisais mon cours d'étude, je racontais en présence du vénérable grand vicaire Demers que, de la pointe de l'Ilette où je pêchais à la ligne, j'avais entendu beugler des bœufs qui broutaient l'herbe dans ces prairies. M'entendant raconter ce fait, il poussa un éclat de rire homérique et s'approchant de moi: "Eh! bien, petit, vous avez enten-" du beugler les bœufs de la prairie "de la Petite-Rivière, et vous étiez à l'Île aux Coudres! C'est bien, " petit! c'est bien. Vous entendez "de loin!" Et le bon et vénérable grand-vicaire se prit à rire de nouveau et avec une hilarité qui lui était propre. Quand, plus tard, il savait que je revenais de l'Ile aux Coudres, il ne manquait jamais de me dire: "Eh! bien, petit, avez-"vous encore entendu beugler les bœufs de la Petite Rivière?" Et je lui disais que non. Il reprenait aussitôt: " C'est comme cela, petit, " vous ne les entendrez plus." Et le vénérable vieillard riait de tout son cour.

Suivez maintenant les bords du rivage nord du flauve vers l'ouest et vous allez distinguer les maisons de la Petite-Rivière, ainsi que l'église paroissiale. Elle est en pierres. Ceux qui l'ont bâtie n'avaient probableou à la sortie de la route, vont nous ment pas l'idée qu'il fut possible de apparaître sous un aspect tout nou-faire des établissements dans les énormes montagnes qui sont en ar-Sur la rive nord du fleuve, au bas rière. C'est bien certainement la plus de la paroisse de la Petite-Rivière, petite église qui soit dans le Canada.

·Plus à l'ouest vous apercevez le fameux Cap-maillard qui allonge son nez dans le fleuve, et dont les razde-marée sont aussi tumultueux que ceux des caps-aux-oies. Malheur aux goëlettes qui s'y engagent lorsque le vent est tombé! Elles y dansent des rills qui ne sont pas trop du goût des navigateurs, je vous en assure.

Des qu'on a doublé le célèbre Cap maillard, on entre dans la partie qui porte le nom de Cops, ces masses enormes de pierres dont la bâse baigne dans les eaux du fleuve, et qui se prolongent jusqu'au majes tueux Cap Tourmente. Dieu, qui a tout fait pour l'homme, a voulu pourvoir aux besoins des navigateurs, voyageant dans de frêles embarcations, en ordonnant aux eaux du fleuve d'ouvrir, entre ces rochers, de petits hâvres, qui puissent servir de refuge dans la tempête. Les habitants de l'Ile aux Coudres ont donné à ces petits hâvres les noms suivants, dont quelques-uns ne sont pas | gauche, est la demeure d'un homme très-poétiques, ni même très-convenables, mais je n'ai pas le pouvoir de leur donner d'autres noms, comme je l'ai dit ailleurs. Tels que je les trouve, je les donne. Les voici, en remontant le fleuve : l'Abattis, l'Estatue, le Sault au-cochon, l'Anse-au-pette, l'Anse aux-vaches, le Petit débarquement ou la Petite gribane, le Grand débarquement ou la Grande gribane, la Grande anse, l'Anse du cap brûlé, l'Anse aux Cenelles, la Montée-du-lac, qui est l'endroit où l'on prend la traverse pour gagner le sud de l'Ile-d'Orléans.

sur les îles de cette partie du fleuve. Vous apercevez le bout de l'Île d'Orléans, Argentenay, célèbre dans les chroniques du temps passé, par la réputation qu'elle avait d'être la de meure d'une foule de sorciers et de feux-follets. Puis voilà les îles qui font cortége à l'Ile des sorciers: les Rets rompus qui sont comme un prolongement de l'Ile aux Coudres, l'Ileaux-grues, l'Ile aux-oies, la célèbre batture-aux loups marins sur quelle les chasseurs de l'Ile aux la foi d'Augustin Dufour:

Coudres ont tiré tant de coups de fusils, enfin une grande partie de la rive sud du fleuve, dont les belles maisons blanches forment un si beau contraste avec la verdure des champs qui les environnent

Portez maintenant vos regards sur la belle petite Ile aux Coudres. Voilà, au nord, le bout de l'Ilette, avec les rochers qui la protègent contre la fureur des vagues; puis la grande croix blanche, en souvenir d'une messe que la tradition nons apprend y avoir été dite par le Père de la Brosse, puis la butte-des-chasseurs, puis le cap de la Pointe à Antoine, puis les hars de la pêche aux marsouins que le courant des battures fait vibrer pour être la terreur de ces gros poissons, puis les fonds, en manière dedemi-cercle, dont les maisons forment la circonférence, puis enfin le clocher de l'église qui élève son coq au-dessus des côtes.

La première maison, à votre dont je dois vous dire quelques mots: Augustin Dufour est son nom. C'est un remarquable navigateur côtier. Placé à la tête d'une nombreuse famille, Augustin Dufour a su, par son travail, son industrie, son activite comme navigateur, établir convenablement tous ses garçons. Cet homme a un cœur royal et une sensibilité incroyable. Bienfaisant, cha ritable, hospitalier, toujours prêt à rendre service aux autres; d'une franchise de caractère admirable, honnête et loyal, Augustin Dufour Promenez maintenant vos regards joint à toutes ces bonnes qualités, une foi profonde, une grande délicatesse de conscience et un courage religieux, qui en font un bon et excellent chrétien. Agé et affligé d'une cruelle maladie, Augustin Dufour a abandonné la navigation depuis peu d'années, pour se préparer à se présenter devant le tribunal de son maître.

> Le fait suivant, dont M. Epiphane Lapointe, mort curé de Rimouski, a été témoin, donnera la mesure de

Québec se faisait par eau dans une chaloupe. Le vent d'est souflait fort. Dans la traversée devant St-Joachim, il devint fulieux. Dans une bourasque, le mât de derrière casse et celui de devant craque de manière à faire craindre qu'il ne tiendra pas longtemps debout. Ce mât est la dernière planche de salut. Le danger de périr est donc immirent. Augustin Dufour le voit et sa foi lui dit que Dieu seul peut le sauver de ce péril extrème. ll n'y a pas un moment à perdre. Augustin Dufour tenant toujours son gouvernail, se lève debout, jette son bonnet bleu dans le fond de la chaloupe et, levant les yeux au ciel, il y envoie cette prière, ou plutôt ce cri de suprême detresse: "Mon Dieu, je " suis père de famille-me voilà sur " le point de périr-que vont devenir " mes enfants — aidez-moi—sauvez-"moi-vous le pouvez et vous le "voudrez!!!" Après avoir lancé, vers le ciel cette prière du cœur, Augustin Dufour ramasse son bonnet, le place sur la tête, et se rassied sur le derrière de sa chaloupe, tenant la barre du gouvernail-La chaloupe passe à travers les lames frémissantes - la traversée se fait heureusement — Bientôt on côtoie la rive sud de l'Ile d'Orléans. Le mât craqué tient toujours debout, malgré la pression de la voile. Enfin Augustin Dufour arrive à la Rivière-Lafleur, il double le rocher du petit hâvre, il y est rendu à l'abri de la tempête et de la houle, dans le port, en sûreté, et...... le mât craqué tombe!!-Augustin Dufour bien prié, et Dieu avait envoyé son ange soutenir ce mât jusqu'au moment où il fut sauvé du péril.

r

3

Son voisin, au sud, Louis Harvy, mort depuis peu d'années, a eu l'honneur d'être un des Juges de paix de Sa Majesté britannique. Lui, aussi, était un intrépide navigateur. Il était laborieux, industrieux, d'un caractère décidé. Par le moyen de son travail et de son activité; il a pu fournir des terres à ses nom- Bouchard, neveu de B. Mailloux.

Le voyage de l'Ile aux Coudres à | breux garçons, dont un, d'un bon et loyal caractère, exerce le métier de navigateur, comme son père.

Descendons main tenant notre côtedu cap qui, il faut bien l'avouer, n'a pas un roulage sans pareil, surtout dans les temps de pluie. Les gens de l'Île peuvent en être conients, c'est leur affaire. La partie du chemin que nous avons à parcourir jusqu'au point de notre départ, se trouve sur les bords du fleuve.

Voyez-vous cette maison abandonnée que voilà placée sur une charmante petite élévation †? Vous ne sauriez croire combien sa vue me fait mal au cœur! Avant d'être prêtre, c'était une des maisons que je fréquentais avec le plus de joie et de bonheur! Là, dans cette maison, rebâtie depuis et qui n'a jamais été terminée, demeurait la famille du Père Elie Mailloux, dont la femme était une des plus dignes mères de famille que j'aie connues. Permettez-moi de vous en parler un peu, car je me reprocherais de lais ser, dans l'oubli, une des personnes que j'ai vénérés avec le plus profond sentiment de respect.

Elie Mailloux était natif de Québec, d'une riche famille de la Basseville. Pendant le siège de Québec (1759), tout ce que possédait sa famille fut perdu. Il avait quatre frères qui se dispersèrent, d'un côté et d'autre, pour gagner leur vie. Elie Mailloux, homme de beaucoup d'esprit, possédait une instruction remarquable, pour le temps. Il descendit, ainsi que mon grand père, Louis Mailloux, à la petite Rivière Saint-François, où ils avaient des parents. Peu de temps après, Elie Mailloux s'engagea à un bourgeois de la Baie des Chaleurs, comme commis dans une grave. Il y fut quatorze ans. De làit revint à la Petite-Rivière et s'associa avec mon grand père pour faire l'école aux enfants.

<sup>†</sup> Ceci était écrit en 1869. Aujourd'hui (1871) cette maison est habité par Ulric

Ce fut là que Elie Mailloux se maria avec une fille de Bonaventure Dufour, homme à l'aise et d'une probité remarquable. Un an après son mariage, il descendit, avec sa femme à la Bair-Saint-Paul, et il s'engagea à M. Créquy, alors curé de cette p roisse, pour avoir soin de la sacristie et gérer les affaires de M. le curé.

Ce sut pendant qu'il était au service de M. Créquy, qu'Elie Mailloux se décida à venir s'établir à l'Île aux Coudres, où demeurait son beau frère, le colonel Joseph Dusour surnommé le grand-Bona, comme je l'ai dit plus haut. Il fit bâtir à la Pointe des-Roches, une sorte jolie maison sur un terrain de deux arpents sur douze †.

Traversé sur l'Ile aux Coudres, le père Elie Mailloux devint l'homme d'affaires des curés du Nord et de l plusieurs bourgeois de Québec, et notamment des Messieurs Germain Larglois. Ces agences lui procurèrent largement de quoi pourvoir aux besoins de sa famille. Mais l'appétit vient en mangeant, dit un proverbe. En faisant les affaires des autres, achetant et vendant pour les autres, il lui prit envie d'acheter et de vendre pour lui-même. Il établit donc un petit commerce sur l'Ile. Mais ce fut son malheur, car il ne put longtemps faire honneur à ses affaires. Le père Elie Mailloux étant d'une honnêteté proverbiale, il ven dit tout ce qu'il possédait, marchandises, maison, emplacement, et put ainsi trouver le moyen d'acquitter toutes ses dettes.

Ne pouvant plus continuer son petit commerce, il prit le parti le plus sage et, en même temps, le plus propre à assurer l'avenir de sa famille. Il emprunta cinq cents piastres de son beau-frère, Joseph Dufour, et acheta comptant, la terre où est bâtie la maison que je viens de vous indiquer.

Par son travail et l'aide que lui donnèrent ses enfants, il remboursa en peu de temps, l'argent qu'il avait emprunté de son beau-frère, et put trouver les moyens d'élever convenablement ses enfants et d'acheter des terres pour quatre de ses garçons, dont trois sur l'Île et une à Cacouna.

p d j'

q

j' T

S:

d

e.

j€ j'

n

d

Γź

b

p.

Ē

٧

a

ſυ

po

m

es

cŁ

d€

si:

ne

tie

tr

sa.

1d

ne

de

SO.

٧o

se

lor

ľï

Le père Elie Mailloux devint, en peu de temps, le confident et l'appui des curés de l'Ile, qui surent apprécier sa sagesse, la régularité de sa conduite et surtout, son bon sens et son rare esprit de conciliation. Sa femme, Josephte Dufonr, secondait en tout son mari, dans le soin des affaires de la maison et dans l'éducation des enfants, que cette femme admirable sut former avec un tel succès, qu'elle fit de tous, garçons et filles, de vrais modèles d'obéissance, de piété, de vertu et d'une conduite irréprochable; presque tous les enfants de cette belle famille étaient remarquables par un esprit et des talents beaucoup au-dessus de l'ordinaire, entre autres Elisée, Pierre et Bonaventure et, parmi les filles, la femme de Louis Bouchard et celle de Jean Lapointe, la perle de cette famille.

L'exemple de soumission au père et à la mère, que j'ai vu dans cette famille, me faisait une telle impression que je ne revenais point de mon étonnement, chaque fois que j'allais dans cette maison. Mon Dieu, quel respect tous ces enfants avaient pour leur père et leur mère, auxquels ils n'adressaient jamais la parole sans se découvrir et sans faire apparaître sur leurs visages un aspect que je n'ai jamais vu dans d'autres enfants! La dénomination dont ils se servaient était: mon cher père, ma chère mère, et ce n'était pas une vaine dénomination.

Le père Elie Mailloux, assez long temps avant sa mort, établit sur le bien paternel un de ses fils qui portait le nom de Bonaventure. Ce Bonaventure Mailloux, que j'ai aimé à l'égal d'un frère, remplaça dignement son bien digne père, à

t-Sa maison se trouvait à l'endroit où est la croix, à l'angle du chemin qui remonte vers le sud, comme je l'ai dit ailleurs.

la maison paternelle. Oh! combien il était aimable, joyeux, plein d'esprit, ce Bonaventure Mailloux! Que de belles et charmantes journées j'ai passées avec lui l Quel cœur. quel heureux caractère avait cet homme, un des plus dignes que j'aie rencontrés pendant ma vie! Toujours prêt à rendre service ; laissant tout pour obliger un ami; industrieux, adroit, vigoureux, ferme et d'une bonté d'âme et de cœur que je ne puis jamais oublier. Combien j'étais heureux d'entrer dans cette maison qu'aujourd'hui† je vois abandonnée et tomber en ruine!

La famille de cet homme, admirable sous tous les rapports, était élevée, lorsque des malheurs étranges vinrent frapper ce noble cœur et l'abreuvèrent d'amertune. Ne pouvant plus vivre dans le chagrin et sans espérance d'un avenir plus consolant, Bonaventure Mailloux, quoique vivant à l'aise sur cette terre que lui avait donnée son excellent père, fut contraint de la vendre, je dirais pour un -bouchée de pain, et quitta l'Ile, où il avait de si sincères amis, pour n'y plus jamais revenir! Ce qui me plonge dans une mélancolie qui me bi ise l'âme, c'est que cet homme est tombé dans une pénurie approchant la mendicité. Maintenant âgé de quatre-vingt cinq ou quatre vingtsix ans, il n'a jamais voulu abandonner ses enfants. Au milieu de privations de toute espèce, il est résigné, tranquille, soumis à ce qu'il appelle sa pénitence!

Je m'apergois que je me suis ou blié, en parlant de cette famille. Il ne me reste qu'un moyen, c'est de demander pardon de cet oubli. Fai sons avancer notre bucéphale qui, vous le voyez, paraît content de se reposer pendant que nous parlons de choses qui ne doivent guère l'intéresser.

Nous voilà rendus à un petit pont qui n'en cède guère aux autres, dans l'anse de l'église, sur la rivière rouge En considérant les choses un peu philosophiquement, on ne peut trouver bien étrange qu'il soit dans l'état où nous le voyons. Car à quoi doit servir un pont? Si ce n'est à passer un cours d'eau, sans être exposé à s'y embourber. Que peut-on exiger de plus pour l'usage qu'on en doit faire? Nous n'en serions guère mieux, s'il était construit en riches pierres polies, ou en marbre blanc, où en bronze doré.

Dans la seconde maison, à notre gauche, sur cette élévation près de la côte qui horde l'anse de *l'Ilette*, demeurait la famille de Jean Lapointe, depuis quelques années émigrée à Saint Arsène, démembrement de la paroisse de Cacouna. C'est là qu'est né le 5 juillet 1822, M. Epiphane Lapointe décédé curé de Rimouski en 1862.

Le père Jean Lapointe était un des plus parfaits chrétiens que j'aie connus. Jamais cet homme n'a dévié du droit chemin et, par une conduite aussi prudente que vraiment chrétienne, il a constamment su éviter de se mêler autrement dans les differents de la paroisse que **pour** réconcilier les hommes et ramener la paix. Le père Lapointe, chargé d'une très nombreuse famille, travaillait le jour et la nuit. Il ne savait jamais se ménager, et on aurait dit qu'il avait une occupation qui ne demandait pas un instant de délai, tant il se dépêchait de la terminer. Il courait presque toujours en travaillant.

Homme d'une grande foi, craignant Dieu de toute la force de sa belle âme, remplissant ses devoirs de père chrétien, avec une fidélité parfaite, le père Jean Lapointe avait l'heureuse habitude de prier continuellement pendant son travail. Malgré qu'il eût un tempérament bouillant, il ne se fâchait jamais, car au premier mouvement d'impatience, il s'arrêtait tout court, pour se recommander à Dieu.

Comme tous les bons paroissiens, il aimait et vénérait son curé avec

t Ceci a été écrit en 1869.

une tendresse filiale. Jamais, non "même personne, ils travaillent jamais, cet homme ne disait une parole contre le respect qu'on doit au curé de sa paroisse et jamais "lui, en son nom, à sa place. Après aussi personne ne fut bien recu d'oser dire, en sa présence, la moindre parole de blâme ou de censure contre les prêtres. On doit encore se rappeler à l'Ile aux Coudres quels soins affectueux il eût pour M. Babin, pendant sa dernière maladie. Se hatant de se débarrasser | " de plus édifiant que cette scène?" des ouvrages qu'il ne pouvait reet y passait les jours et une grande partie des nuits. On sait encore, à IIIe, qu'il se dévoua, même après la mort de M. Babin, pour préparer tout ce qu'il fallait pour sa sépulture.

Le bon et saint père Jean Lapointe est mort, il n'y a que quelques années, environné de ses enfants et de ses petits enfants, agenouillés auprès de son lit funèbre pour recevoir sa bénédiction patriarcale. Il était âgé de quatre-vingt-quatorze ans et mourut de la mort des amis de Dieu, laissant après lui une nombreuse famille, de bons et verfueux enfants, dignes de lui et de ses exemples.

"Le père Jean Lapointe, m'écri-" vait-on dernièrement, a été un " modèle d'édification, pendant toute " sa longue vie. Je me suis trouvé "Il avait eu le bonheur de recevoir " deux fois le Saint Viatique, c'est-à-"dire, le jour de l'Ascension et le " dimanche de la Trinité. Il est "mort le jour de la Fète-Dieu, à " neuf heures du matin, en récompense, je crois, de la grande dé-"votion qu'il avait envers le très " Saint Sacrement. Quelques heures `" seulement avant sa sainte mort il "disait à sa pieuse épouse: Quand " je ne pourrai plus me recommander à "la Sainte Vierge, tu le feras pour " moi. Quelle touchante recomman-milles de leur paroisse. " dation! Voilà le type d'un mariage

" l'un pour l'autre! Ce que l'un ne " peut plus faire, l'autre le fera pour "avoir accepté cette mission, les " prières de la bonne mère Lapointe " éta ent au compte de son vieil époux

" mourant! Il ne pourra plus prier " la Sainte Mère de Dieu, sa femme " la priera en son nom! La vie des "Saint a-t-elle rien de plus beau et

Marie Antoinette Mailloux, la mettre à un autre temps, il courait perle de la famille du vénérable père avec empressement au presbytère Elie Mailloux, en tout digne d'être l'épouse d'un tel mari, est encore vivante, malgré ses quatre-vingtdouze ans. Elle a conservé entières toutes les excellentes qualités de son intelligence. "C'est une femme admirable et digne d'être reine, "me disait Monseigneur Baillargeon qui, dans une visite pastorale à Saint Arsène, avait été voir la famille La pointe, pendant que le bon père Jean vivait encore.

Depuis que je suis prêtre j'ai bien souvent visité cette famille de Jean Lapointe, pendant qu'elle demeurait sur l'Île aux Coudres. Axec quelle expansion de joie et de bonheur celte admirable femme me recevait chaque fois! Elle avait toujours une larme de joie à mon arrivée, toujours une larme de chagrin, quand je partais. Et ces pleurs étaient, chaque fois, accompagnées de si belles et "a sa mort. Rien n'était plus édifiant, de si douces paroles, que je ne pouvais m'éloigner de cette maison, sans me retourner plusieurs fois pour regarder cette bonne mère Lapointe, demeurée sur le seuil de la porte, me faisant de si gracieux sa luts, dont les larmes, s'échappant de ses yeux, disaient toute la sincérité!

A son départ de l'Ile aux Coudres, la famille Lapointe y a laissé de vrais et profonds souvenirs. C'était une famille modèle, que tous les habi tants de l'Île regardaient comme une bénédiction pour les autres fa

A Saint-Arsène, la sainte et ad-" vraiment catholique, ils sont une mirable mère Lapointe est la reine

de la maison. On ne fait rien sans la que la main de l'homme l'a faite! Ici plus profond respect.

28

е

r

e

25

Эŧ

a

٠e

·e

٠e

S

η

1-

0

t

 $\mathbf{n}$ 

n

n

t

e

r

t

е

°S

е

эt

1.

٦,

,s

а

e

1

s,

S

e

е

1-

Quelqu'un, qui la connaissait bien et qui demeurait voisin de la famille Lapointe, me disait, il y a deux ans: "Nous avons, à Saint-Ar-" sène, la mère Lapointe qui exerce " un apostolat très-fructueux auprès " des jeunes gens de notre paroisse. " Apprend-elle que quelqu'un j "d'entre eux ne se comporte pas " bien; elle le f it demander, le " conduit seul dans sa chambre, et " il n'en sort jamais, sans en avoir " les larmes dans les yeux et le repentir dans le cœur. Une fois qu'il " est tombé entre les mains de cette " sainte femme et qu'il a laissé pé " netrer dans son cœur, les paroles "d'une douceur, d'une charité et " d'une force toute céleste, il reprend " le chemin de la vertu pour ne le " plus quitter. " J'ai cru ce que me disait ce brave homme, parce que je n'ai nullement été surpris de ce m'apprenait. Une femme comme la mère Lapointe, élevée et formée par une autre femme qui savait toute l'histoire sainte par cœur, est un instrument toujours efficace entre les mains de Dieu, qui le di rige pour le salut d'un grand nombre.

Aussi, combien je l'aime, je la respecte et je la vénère, cette bonne vieille mère Lapointe! Aujourd'hui privée de la vue, qu'elle est grande et vénérable par sa\_résignation à la sainte volonté de Dieu! Elle attend la mort avec hâte, afin d'aller rejoin dre le bon vieux Jean Lapointe, son mari, dans cette patrie des Saints où les cœurs s'unissent pour toujours, dans l'éternelle charité de Dieu!

Vous vous souvenez que nous avons coupé la pointe est de l'He, nous allons maintenant couper celle témoignent en venant fixer leur séde l'ouest. La voilà à notre droite, jour auprès de nos demeures, dans mais hélas! dépouillée de ses arbres nos vergers, partout où nous vouqui la rendaient si mignonne, cette lons leur laisser un bocage, quel-

consulter, et toutes ses décisions, sur cette bande étroite, vous n'aperinspirées par une haute sagesse cevez plus qu'un sable gris et des chrétienne, sont suivies avec le graviers qui, sans engrais, deviendra bientôt aride et improductive.

Oh I qu'autrefois elle était belle, ma petite llette, quand couverte de ses épinettes et de ses sapins, toujours verdoyants, elle était chérie par les petits oiseaux du bon Dieu. qui s'y donnaient rendez vous, à chaque printemps, pour y faire leurs nids, y élever leurs petits enfants, et les accoutumer à se percher sur le haut des arbres pour chanter leurs mélodies douces et suaves, au commencement et à la fin de chaque jour! Où sont-elles, maintenant ces charmantes petites créatures que tant de fois je suis venu entendre chanter, dans les heureux jours de mon enfance? Quel n'a pas đû être leur chagrin lorsque, parties l'automne, avec leurs jeunes familles, pour aller chercher une région du globe plus convenable à la délicatesse de leurs organes, elles sont revenues, le printemps suivant, dans leur petite Ilette, et n'y ont plus trouvé leurs arbres, leurs nids, la verdure et l'ombrage qu'ils aimaient tant l

Sans peut-être trop m'en rendre compte, je vous assure que je déteste à l'égal d'un morstre, sans cœur et sans entrailles, quiconque tue et persécute, de quelque manière que ce soit, les petits oiseaux de notre pays. Ils font de si longs voyages, ils s'exposent à tant de périls, ils souffrent tant de privations pour venir, chaque printemps, nous rendre visite, nous récréer de leurs chansons, 'nous divertir, par leur gaie!& et leur agilité, réjouir notre vue par l'éclat et la váriété de leur plumage. Quel est l'homme assez dépourvu de raison pour n'être pas touché de la confiance qu'ils nous petite Ilette. La voilà aujourd'hui telle ques arbres même pour y faire leurs

nids et y adresser, perché sur la cier de la confiance qu'elle avait cime des arbres, leurs chants au ciel 1

On doit n'avoir pas oublié, au collège de Sainte-Anne, l'insigne con fiance que témoigna, dans les élèves, une merluche (merle) Elle avait d'abord fait son nid, assez loin du jeu-depelottes, dans le haut d'une épinette Une corneille, infâme brigande, en eut connaissance, et elle venait voler les œufs de la pauvre petite mère, dans son nid, à mesure qu'elle les pondait. Désolée de ce brigandage, elle vint faire un autre nid, au nord du jeu-de-pelottes, dans une petite épinette, qui se trouvait sur le bord de la terrasse, où était un banc qui servait de siège aux écoliers, et d'où l'on pouvait la prendre avec la main. La pauvre petite mère était si assurée qu'elle n'avait rien à craindre que, quelque tapage que fissent les écoliers, elle ne se dérangeait jamais de dessus son nid.

Je me rappelle qu'étant encore enfant, j'avais été sur la grève pour aider à sauver du foin. Jetant, par hasard, la vue en l'air, j'aperçus une toute petite aloueste que pour suivait un oiseau de proie, avec un acharnement impitoyable. La se sauvait avec un courage héroïque. Mais le vilain brigand la gagnait vi siblement. Effrayée, pressée par son ennemi, elle n'en pouvait plus de fatigue lorsque je la vois descendre tout à coup vers moi, avec la rapidité d'un trait, puis venir se jeter à mes pieds, et me regarder fixément comme pour me demander protec tion. Je la pris dans mes mains, sans qu'elle témoignat la moindre crainte. Comme son petit cœur battait fort! Comme elle était trempée de sueurs! Comme elle-continuail de me regarder avec confiance! Je la flattai longtemps, cette chère petite créature qui semblait heureuse de mes caresses. Je la laissai se reposer un peu et s'éloigner du méchant qui l'avait poursuivie pour la dévorer, puis, l'embrassant comme pour la remer

placée en moi, je la laissai s'envoler dans les airs. Il m'a toujours semblé, depuis, que j'avais fait une bonne action, en lui accordant protection qu'elle était venue, me demander. Si je l'avais tuée, je ne m'en serais jamais consolé. Pourquoi Dieu m'a t-il donné la raison et la force, si non pour protéger les êtres faibles qui viennent implorer mon secours !

Je viens de dire que je déteste, à l'égal d'un monstre, quiconque tue ou moleste les petits oiseaux, je dois ajouter: sans motifs raisonnables. A ce propos, voici un fait que je livre aux réflexions de tous ceux qui se font un jeu de leur cruauté envers les oiseaux:

Pendant que j'étais directeur du Collège de Sainte Anne, en 1837, j'étais parti en compagnie de plusieurs autres, pour aller visiter le Saguenay. C'était pendant le temps de vacances. Nous avions loué une chaloupe et un chaloupier pour faire notre voyage. Le trajet fut assez heureux jusqu'à Tadoussac. Voulant visiter le haut Saguenay, nous profitâmes d'un vent d'est qui semblait devoir nous y conduire pauvre petite montait, descendait, en peu de temps. Mais, contre notre attente, le vent tourna à la tempête et une pluie diluvienne vint se mêler à la fureur du vent. Bien à contre cœur, nous fûmes forcés de nous arrêter à la Rivière-Sainte-Marguerite, mouillés comme des poules qu'on aurait jetées dans une cuvée d'eau. Quand nous mîmes le pied sur terre, il se faisait déjà tard.

A la façon des voyageurs expérimentés, nous fimes une tente avec les voiles de notre chaloupe pour nous mettre à l'abri de l'orage et, après plusieurs essais infructueux, nous réussimes enfin à faire du feu pour nous faire sécher les os. Ce contre-temps dérangeait complétement notre itinéraire. Après avoir passé une assez bonne nuit, sur des lits de sapin vert, nous prîmes le parti de n'aller pas plus

1

loin et de consacrer la journée à faire la pêche à la truite. Nous avec M. Flavien Leclerc, curé de avions eu soin d'apporter un quart Saint-André, je louai une chaloupe et du sel pour faire une grande salaison de truites du Saguenay. Mais Coudres. Mais à mon grand étonnela truite ne mordait que de butte en butte. C'était trop ennuyant pour des hommes en vacances.

Jabandonnai donc et la pêche et ceux qui voulaient pêcher; je pris mon fusil et me décidai à faire la chasse aux pies, dont un grand nombre, alléchées par l'odeur de la cuisine, passaient et repassaient sans cesse auprès de notre marmite. Je m'étais placé sur une pointe où elles devaient venir et j'en tuai une assez grande quantité, que je ne me donnai pas le trouble de ramasser, pour l'excellente raison que la chair | de cet oiseau est fort mauvaise à manger. Rassassié de ma superbe chasse, je mis mon fusil de côté et je laissai en paix les heureuses *pie*s j qui n'étaient pas tombées sous les coups de mon plomb meurtrier.

C'était un vendredi. Ne voulant pas perdre la messe le dimanche, nous pliâmes bagage, et rembarquames dans notre chaloupe, le samedi matin, pour descendre à Ta-doussac, où nous devions trouver ce qu'il nous fallait pour dire la sainte messe.

Le mardi suivant, nous primes congé du bourgeois du poste, qui nous avait reçus et traités avec une grande bienveillance; nous remontâmes le long du rivage jusqu'à la Baie des Rochers, pour y passer la nuit. Le lèndemain nous faisions la traversée par le bas de l'Ileauxlièvres pour nous rendre à Saint-André d'où nous etions partis. Comme on se l'imagine bien, j'avais complétement oublié mes pauvres pies de la Rivière Sainte-Marguerite. Mais, voilà qu'en abordant au rivage, un assez grand nombre de pies (six à huit, je crois) apparaissent sur la grève, au moment précis où j'y mettais le pied, et s'éloignent ensuite. D'où venaient-elles? Je n'en sais absolument rien.

Après avoir passé quelques jours pour me faire traverser à l'Ile aux ment, voilà qu'en accostant le rivage de l'Ile, le même nombre à peu près de pies viennent m'y recevoir et, dès que je suis débarqué, s'éloignent aussitôt. D'où venaient-elles? Encore une fois, je n'en sais absolument rien. Mais toujours elles étaient

Je passai très-peu de temps à l'Île aux Coudres, et je pris mon bon ami Bonaventure Mailloux et un de ses neveux pour me conduire, par eau, jusqu'au Cap-Tourmente. Partis avec le commencement de la marée mon- ` tante, nous arrivâmes au Cap à marée haute. Mais, encore ici et, pour la troisième fois, voilà les pies, le même nombre je crois, qui viennent à ma rencontre au moment où je mets le pied sur le rivage, et s'éloignent dès que je suis sur le sable. D'où venaient-elles? Je n'en sais encore absolument rien. Ce que je sais, c'est que j'étais dans un grand étonnement.

La chaloupe retourna à l'Ile aux Coudres avec la marée baissante. Quant à moi, je me rendis à la premiere maison, où je louai une voiture pour me faire conduire chez M. le curé de Saint Joachim, où je 🗸 passai la nuit, non sans être/frappé de l'apparition soudaine de ces pies qui se présentaient à chaque rivage où j'abordais, depuis la guerre meurtrière et insensée que je leur avait faite à la Rivière-Sainte-Marguerite.

Le lendemain matin je dis adieu au vénérable curé de Saint Joachim (M. Besserer); je louai encore une voiture pour me faire conduire à Québec, dernier terme de mon voyage.

J'espérais bien être débarrassé enfin de la vue de ces oiseaux, lorsqu'en arrivant au cont de la Rivière-Saint-Charles, mes pies, oui bien certainement mes pies, vinrent se poser

étonnement de tous ceux qui le traversaient et qui s'exclamaient à la vue de mes pies, qui, cette fois encore me laissèrent passer, sans s'effrayer du tumulte, et puis s'éloignèrent, comme elles avaient fait ailleurs. J'ajoute que, depuis cette quatrième fois, je ne les ai rencontrées nulle part ailleurs, mais je vous assure que je n'en ai jamais perdu le souvenir.

Voilà l'histoire de mes pies, racontée en toute sa vérité. Il ne s'agit pas de la nier ou de dire que je ne les ai point vues, ni à Saint-André, ni à l'Ile aux Coudres, ni au Cap Tourmente, ni sur les gardes-corps du pont de la rivière Saut-Charles: ce serait peine perdue. Car ce fait a eu lieu en plein jour; j'avais une trèsbonne vue et je ne revais certainement pas. Si je ne les avais vues qu'une seule fois, il n'y aurait rien de bien étonnant, mais quatre fois, au moment cù j'arrivais sur une plage étrangère, dans un même voyage, accompagné d'arrêts plus ou moins long's. Ce serait donc folie de nier un tel fait. Qu'on essaye plutôt de s'en rendre compte; c'est le seul parti raisonnable.

Pour ma part, je suis convaincu que l'apparition soudaine de ces oiseaux, n'était pas un châtiment, puisqu'ils n'ont fait aucune démons tration hostile contre moi, mais plutôt un avertissement de ne plus meservir de ma raison et des moyens que j'avais pour tuer ces pauvres petites créatures, dont je ne pouvais tirer aucun profit; tandis qu'elles ne nuisent à qui que ce soit et qu'elles ont le courage de subir la rigueur de nos hivers pour ne point abandonner leur pays d'adoption. Depuis cet avertissement, que je crois m'apas doué de raison pour me faire un leurs raisons, aujourd'hui encore le

sur les gardes-corps du pont, au grand | n'a pas faites pour me servir de jouet.

Je vous prie de ne pas passer sans remarquer cette haute butte qui ter mine la pelite Ilette, dont je vous ai parlé un peu plus haut : la voici, à notre gauche, toute près du chemin où nous passons. Je veux vous en parler, pour la raison qu'elle a été fort célèbre dans le temps où l'Île aux Coudres était le rendez-vous d'un grand nombre de gibiers. Les aunes, au nord et au sud de la petite Ilette, sont remplies de mares dont l'eau est sans cesse renouvelée, soit par les hautes marées, soit par les pluies. C'était là que les canards et les sarcelles venaient, s'abattre pour y manger les racines des herbes qui poussent au fond de ces mares peu profondes. Du haut de cette butte on peut apercevoir la superficie de toutes ces mares et tous les gibiers qui s'y seraient posés.

r i r F

ì

٧

2

Ţ

r

lε

đ

ę Ł

q à

٠0

\$

e.

g

рc

īr

ef

b€

C

qτ

pΙ

di.

Dans le temps de la chasse, à la petite pointe du jour, les chasseurs grimpaient sur cette butte pour s'y, embusquer. Et là, les jambes croisées, un bras appuyé sur leurs fusils, ils inspectaient de leurs regards percants toutes ces mares, les unes après les autres, et pas un gibier ne pouvait se dérober à leur vue. Une fois découvertes par le regard du chasseur, les pauvres volatiles ne manquaient jamais de recevoir du promb qui mettait fin à l'existence de plusieurs. Celles qui avaient échappées à cette mitraille allaient se placer dans une autre mare, où un autre chasseur les attendait pour réparer la faute du premier tireur.

Oh! si le bon Lafontaine eût vécu alors à l'Île aux Coudres, ces oiseaux n'eussent pas manqué de venir lui demander de leur dresser une requête pour que quelqu'un d'entreeux put aller implorer protection voir été donné par la Providence, contre ces chasseurs inhumains. je me suis bien donné garde d'ou-| Mais n'ayant jamais trouvé personne blier que mon créateur ne m'avait pour leur aider à faire entendre amusement insensé de détruire, pour petit nombre d'entre les survivants un vain plaisir, des créatures qu'il qui se hasardent à venir chercher leur nourriture dans ces mares, où composée de terre légère, ou de tufs tant de leurs devanciers ont perdu mêlés avec cette terre, qui n'offrent la vie, subissent le même sort que peu de résistance. Ce n'est pas Avant peu d'années, il est probable tout. Cette butte est isolée du remque les chasseurs Coudres ne se serviront plus de se prolonge vers l'est que d'environ leurs fusils pour faire la guerre aux canards et aux sarcelles, dont quel ques-uns seulement apparaissent sur l'Ile ou n'y font plus que passer.

A plusieurs reprises, je vous ai déjà fait remarquer diverses singularités dans la conformation de l'Ile aux Coudres. En voici encore

manquer de vous signaler.

bientôt, sont munis, chacune d'elles, N'est-ce pas une singularité qu'on ne rencontre peut-être nulle part ailapercevrez, qu'ils sont d'autant plus solidement construits et que leurs bases s'étendent d'autant plus loin å soutenir un plus grand choc. Suivez-moi, et vous allez voir que ma remarque est appuyée sur des faits visibleš.

10. Considérez la Pointe de l'Ilette, où nous sommes. Vous voyez qu'elle s'étend au loin vers l'ouest. A son extrémité, elle est défendue par deux gros et solides rochers qui la protègent contre toutes les attaques possibles. Fortifiée par ces deux masses de pierres solides, le pilier et la charge, elle n'a tout au plus besoin que d'un faible contre fort. Considérez maintenant cette butte de celle du nord de l'Ilé, où nous que j'appelle son contre-fort. Elle est sommes, n'a point d'Ilette. Mais elle placée à une distance d'au moins n'est point complétement dépourvue dix arpents du gros pilier; elle est de défense comme celle du milieu très étroite, et presque entièrement de l'extrémité-ouest de l'Ile. Son

de l'Ile aux part qui borde l'Ile, et sa base ne deux arpents et demi, où elle s'abaisse au niveau des terrains qui forment les fonds. Ici, la force de résistance est concentrée à la Pointede-l'Ilette, et elle n'a besoin, tout au plus, que d'un faible contre-fort, tel que vous l'offre cette butte.

20. Considérez la Pointe-à-Antoine. quelques unes, que je ne dois pas Elle se trouve placée au centre de la partie ouest de l'Ile. Remarquez Je vous ai déjà parlé des trois qu'elle ne présente aucune défense avancements qui forment le bout sérieuse par ses crans unis qui s'éouest de l'Île. Mais ces trois avance tendent jusqu'au rivage où vous ments, la Pointe de l'Ilette, où nous n'apercevez que des battures de sable sommes, la Pointe-à-Antoine que mouvant. Beaucoup plus que la nous voyons devant nous, et la Pointe de-l'Ilette, où nous sommes, Pointe des sapins que nous verrons elle a besoin d'avoir ce que j'appelle un contre fort. Si elle en a vers l'est, et en arrière, de caps qui un, il doit posséder une force trèssemblent avoir été placés là comme considérable parce qu'il sera seul, pour leur servir de contre-forts, et que les lois de la nature exigent que la force de résistance soit au centre. Regardez maintenant ce que leurs qu'à l'Ile aux Coudres. Consi-j'appelle son contre-fort. La predérez ces contre-forts et vous vous mière chose que vous remarquerez, c'est qu'il est beaucoup plus avancé vers l'ouest que celui où nous sommes, et vous verrez bienqu'ils semblent devoir être exposés tôt qu'il est également plus avancé que celui de la Pointe des-sapins. Regardez maintenant sa hauteur, voyez sa largeur, considérez surtout sa solidité et sa longue et large base s'unissant aux rémparts qui bordent les deux anses et, par leur moyen, se prolongent autour de l'Ile pour se terminer à son extrémité de l'est. Ce second contre fort placé au centre de l'Ile, possède donc une force de resistance aussi grande que toute l'Ile entière, qui lui sert de base et d'appui.

30. La Pointe-des-sapins, différente

rivage n'est pas, non plus, comme | bouillons qui s'élèvent à cinq à six celui de cette dernière pointe, toutà fait privée de défense. La Pointedes-sapins plus élevés et plus solides que ceux de la Pointe-à-Antoine; ses rivages sont plus hauts et plus susceptibles de résistance. Elle a aussi un conlèle à celui de l'Ilette, et plus so Elle se trouvait au-dedans du raclide que ce dernier, à raison surtout croc. Il est arrivé, un grand nombre de sa base qui s'appuie, mais peu de fois que ceux qui avaient soin de l'anse du sud.

puis regarder comme une singula bonne qualité. Dans l'été de 1870, rité particulière à l'Île aux Coudres. j'ai voulu me procurer de cette eau, Je la crois d'autant plus digne d'at-pendant le temps d'une des grandes tention, que les autres îles de notre mers du mois d'août. Deux hommes Saint-Laurent, n'offrent rien de qui connaissaient l'endroit d'où elle

c'est qu'elle a deux Ilettes dont l'une de notre expédition. sont à peu près de même largeur et l de même longueur, couvertes l'une bouteille. et l'autre d'épinettes et de sapins.

Mais un fait plus singulier encore distingue cette partie de l'Ile aux Coudres: c'est une source d'eau Où pensez-vous qu'elle se ce serait la chose la plus commune possible. Non pas même sur la plus haute des côtes; car ce serait une très-petite merveille que d'autres localités pourraient disputer à mon Re natale. Cette source se trouve à une grande demi-lieue de l'extrémité ouest de cette Ileite, sur les battures de sable qui sont à la tête de l'Île et dans un endroit d'où les eaux salées grandes marées du printemps.

dante. Elle sort du sable par gros quelques mots de mes parents.

pouces au-dessus de la surface de ce sable moins mouvant que celui des se compose de crans battures où est tendue la pêche aux marsouins.

Ce qui a fait découvrir cette merveille c'est qu'on a tendu, pendant plusieurs années, une pêche aux tre-fort, placé sur une ligne paral | marsonins dans l'endroit où elle est. solidement, sur le rempart qui borde cette pêche, et dent-plusieurs sont encore vivants, ont bu à cette source Voilà, ce me semble, ce que je qu'ils m'ont assurée être d'une très semblable dans leur extrémité ouest sortait m'y ont conduit dans une Une autre singularité dans la petite barge. Mais la marée n'a pas conformation de l'Ile aux Coudres, suffisamment baissée, pour nous comme je vous l'ai dit plus haut, procurer le plaisir de réaliser le but

Ł

ŗ

Fh l' j'd

FFF

d€

SΈ

R

d€

le

je

à

Je

ct

gr

ti

ıl

6Ľ

tre

à

Sē

gc II

 $\mathbf{a}\mathbf{l}_{\mathbf{t}}$ 

qv

Cu.

alı

au:

Ţ.

av

à son extrémité de l'ouest, et l'autre Sur la partie ouest des hautes à son extrémité de l'est. Ce n'est pas côtes de l'Île, il y a une source d'eau tout. Celle de l'extrémité ouest se salée très abondante Je me suis protrouve en ligne du rivage nord de curé de cette eau qui est d'une liml'Île; celle de l'extrémité est, se pidité admirable. L'ayant conservée trouve en ligne du rivage sud. Elles pendant l'espace de plus d'un mois, elle n'a rien déposé au fond de la

Enfin, un homme très digne de foi m'a assuré qu'on avait trouvé des petits morceaux d'un or très-pur dans le Ruisseau-rouge, au has de l'Ile et que les ayant portés a Québec trouve? Non pas sur l'Ile, puisque pour les montrer à des hommes compétents, ils avaient assuré que c'était vraiment de l'or. Qu'on ne dise pas après tout cela que mon île est une terre ordinaire l

## -CHAPITRE SEPTIÈME FIN DE LA PROMENADE AUTOUR DE L'ILE AUX COUDRES.

Je vous ai promis de vous indidu fleuve ne se retirent que dans les quer l'endroit où j'avais passé les premières années de ma jeunesse, je Cette source d'eau douce, qui vais remplir ma promesse et je provient le ne sais d'où, est très abon- fiterai de l'occasion pour vous dire

petite éminence à environ un arpent au sud du pied de la butte des chas seurs; c'est là qu'était la maison de mes parents. A un demi arpent, environ, au sud de la maison, était le moulin à vent qui servait, en partie. à gagner le pain d'une nombreuse famille. Mon père était cultivateur d'abord, puis ensuite meunier. Ce moulin appartenait aux Messieurs du Séminaire de Québec. Très-mal placé pour les vents d'est et les vents de nord, qui ne s'y faisaient presque pas sentir, ce moulin ne pouvait ser vir que dans les vents d'ouest ou de sud-ouest.

Mon père, Amable Mailloux, était parents fort à l'aise. Il eût le maljeune Amable fut adopté et emmené à l'Ile aux Coudres par le Colonel grand père, qui possédait une instruction remarquable pour le temps, il s'engagea pour faire l'école aux enfants de la Petite-Rivère.

Après avoir enseigné pendant treize ans, mon grand père se décida à monter aux Trois-Rivières, où il avait deux sœurs (Angélique et Josephte Mailloux) mariées à des bourgeois des forges de Saint-Maurice. Il amena avec lui son fiis Amable, alors agé de seize ans. Au bout de quatre ans, mon grand père redes cendit à la Petite-Rivière, et son fils, alors âgé de vingt-ans, revint à l'Île dait, ainsi que ma mère, une trèsaux Coudres, dans la maison de son grande autorité sur sa famille. Mes père adoptif, qui lui acheta une terre parents avaient trouvé le moyen de

Regardez à votre gauche, sur cette | à la Pointe des-Roches, et lui donna une/de ses filles en mariage. De ce mariage naquit une fille, qui fut nommée Marie. La mère mourut quelques mois après la naissance de cette enfant.

Après un an de veuvage, mon père 🦼 se remaria avec Marie-Thècle Lajoie, dont les parents demeuraient dans la maison voisine de celle où il avait été élevé, comme je vous l'ai dit

plus haut.

J'avais quatre ans, m'a-t-on assuré, lorsque mes parents laissèrent la Pointe-des-Roches, pour venir se fixer à l'endroit que je viens de vous indiquer. Notre famille avait pour ressource les revenus du moulin, après né à la Basse-ville de Québec, de la redevance due aux Seigneurs; les revenus de la terre de la Pointe-desheur de perdre samère sans avoir eu Roches; ceux d'un circuit qui se l'avantage de la connaître. Comme trouvait près du bas de l'Ile, sur sa j'en ai fuit la remarque, en parlant partie nord, et ceux de l'emplacedu nère Elie Mailloux, oncle de mon ment du moulin. Nous avions de père, sa famille perdit tout ce qu'elle quoi vivre à l'aise. Vers l'année possédait, pendant le siège de Qué- 1810, nous perdimes la terre de la hec (1759). Mon grand père Louis Pointe des-Roches par suite d'un juge-Mailloux, qui ne s'était pas remarié, ment de cour qui donna cette terre descendit avec son jeune enfant, âgé à l'enfant que mon père avait eue seulement de trois ans, à la Petite- de son premier mariage. Elle était Rivière-Saint François, où il avait alors mariée avec un homme du des parents. Peu de temps après nom de Jean Gagnon. Nous étions leur arrivée à la Petite-Rivière, le un grand nombre d'enfants, et mes parents durent travailler beaucoup pour subvenir aux besoins de leur Joseph Dufour (Grand Bona) qui se famille. Ma mère était très industrichargea de son avenir. Quant à mon euse ; elle travaillait le jour et la nuit. Elle gagnait surtout beaucoup d'argent en faisant de larges et magnifi ques dentelles.

Mon père était un homme d'une très-remarquable sagesse; d'une patience inaltérable; il parlait peu; jamais il ne disait un mot de blame de qui que ce fut; il était d'un carac tère grave et sérieux et avait un cœur très compatissant; mon père ne prenait jamais un seul verre de boisson forte, pas même dans ses voyages; il aimait ses enfants en père vraiment chrétien; et possé-

grin.

nous attacher à la maison, de mani- | Sainte-Anne-puis curé de cette paère que jamais, à ma connaissance, roisse, après la mort de M. Painnous n'allions veiller dans d'autres chaud—puis, non pas prédicateur, familles. Pendant les longues soirées cela ne serait pas correct, mais préd'hiver, nous chantions des can cheur de retraites paroissiales—puis tiques de Marseille, chacun à notre précheur de tempérance—puis dontour, ou nous faisions une lecture, neur de missions dans le district et ma mère ne manquait pas de de Gaspé et partie du Nouveau nous donner certains ouvrages que Brunswick—puis précheur de tempénous pouvions faire. J'ai toujours rance dans le diocèse de Saint-Hyaété convaincu que mon père et ma cinthe et dans celui des Trois-Rimère étrient de bons chrétiens, vières—puis missionnaire aux Illiremplissant, avec une rare fidélité, nois, dans les commencements du leurs devoirs envers leurs enfants et schisme de M. Chiniquy—puis curé respectés dans leur paroisse. Ma de Saint-Bonaventure, dans la Baie mère mourut pendant que j'étais des Chaleurs—puis de nouveau prêencore écolier au Séminaire de cheur de retraites et de tempérance Québec. A la mort de mon père, j'é tais à ma première année de soutane. J'eus le bonheur de l'assister à ses derniers moments. Nous étions dix enfants du second mariage de mon père: six garçons et quatre filles.

en âge, de cette nombreuse famille. Il me semble que ma mère aimait les genres de ministère, sans avoir ses enfants sans jamais les ménager jamais rien fait de mieux que d'en quand ils avaient besoin d'une cor rection. E le était, au reste, douce, que j'ai tant fatigué, tant tourmenté, bonne, compatissante. Je l'aimais, ce me semble, de toute mon âme. J'ai la co solation de pouvoir dire que tombe cette épitaphe, faite pour un je ne me rappelle pas de lui avoir autre, mais qu'on n'aurait dû ne causé volontairement un seul cha- faire que pour moi:

Dans l'automne de 1814, je laissai la maison de mes parents pour aller au Séminaire de Québec, sur une pension que m'accordèrent les Messieurs du Séminaire, mes insignes bienfaiteurs, à qui je dois, après Dieu; tout ce que je suis et le peu que je vaux. Je terminai mon cours partie qui sert aujourd'hui de salles de son mariage. aux écoliers pensionnaires. Je pris 28 de mai, veille de la Trinité, dans la Rivière-du-Loup, en bas de Québec gnie et pour les promener autour de .-puis directeur du Collège de l'Île, et partout où ils désiraient aller.

-puis ce qu'on voudra que je fasse. -Puis après avoir bien des fois ' placé mes pieds au dessus de la tête du peuple, pour lui parler, dans une chaire, ce même peuple me foulera sous ses pieds, quand je serai dans Quant à moi, j'étais le quatrième la terre d'où j'ai été tira.-Pendant quarante-cinq ans, j'ai essayé de tous changer toujours-Enfin, le monde tant harassé, tant ennuyé, tant remué, pourra bien placer sur ma

CPFSd

ť

S

ŗ

ŋ.

fc

P

Ìε.

T

à

0

à

lε

lε

b:

n:

A

þī

₽€

đ'

m

 $\mathbf{F}_{1}$ 

vi.

su

рc pl-

Cy-git Monsieur-Oh! qu'il est bien Pour son repos et pour le mien!!

Je ne puis vous permettre de continuer notre promenade, sans vous parler du voisin que nous avions à l'est de la maison paternelle: son nom était François Tremblay. Il était le plus grand propriétaire en biensd'étude dans l'été où fut bâtie la fonds de toute l'Île aux Coudres, lors

Jamais homme ne fut plus hospitala soutane et fus ordonné prêtre le lier, ni ne reçut mieux ceux qui venaient lui rendre visite. Sa maison, l'année 1825. Puis je fus nommé tout ce qu'elle contenait, ses voitures, chapelain de l'église de Saint Roch ses chevaux, étaient à leur service, de Québec-puis curé lors de l'érec- tout le temps qu'ils étaient chez lui. tion de cette paroisse-puis curé de Il laissait tout pour leur tenir compa-

Alors sa table était toujours mise et | coup et le boire à sa santé, et à celle était placé, sans jamais oublier les l'église, car François Tremblay était qu'elles se vidaient. Soit par l'effet des buveurs qu'il fréquentait, soit par inclination naturelle, François Tremblay buvait des liqueurs fortes, et assez souvent même en buvait beaucoup trop. Il s'ensuivait qu'il négligeait son travail, chaque fois qu'il était dans ses fêtes, et, de temps en temps, un demi arpent, d'autres fois un arpent entier était vendu. François Tremblay n'avait Mais qu'un seul garçon et trois filles; il avait toujours assez de terres pour ses enfants, disait il.

On a dit que les ivrognes avaient un ange tout exprès pour eux. On qui s'était fait son protecteur spécial, périr bien souvent Ainsi, on rap-porte que, en revenant de la Baie-Saint-Paul, où il avait rencontré des amis fêtants, il avait plus que la s'étant placé sur le devant de la chapas au fond. On le pêcha au gouvernail où il s'était accroché. Une autre fois, étant encore à la Baie-Saint-Paul, dans un temps où l'on travaillait au clocher de l'église, François Tremblay, qui niétait pas à jeun, vint à passer auprès : il avait, selon son ordinaire, une bouteille et un verre à la main. Voyant ceux qui travaillaient au clocher, il lui prit envie de adresse de durs et sévères reproches leur faire la politesse d'un coup. Tant bien que mal, il réussit à monter sur les échafauds. Par malheur, il n'avait ni les jambes ni la tête très-solides. Après avoir fait sa politesse, il s'ap procha trop du bord de l'échafaud, perdit l'équilibre et tomba par terre, d'une hauteur de vingt pieds, au vers la porte de la maison et en sort moins. On le croyait mort. Mais, François Tremblay était bien encore n'avait pas jugé digne de saluer. vivant. Pour le prouver, il se leva subitement. Il n'avait cassé ni sa tenir contre de telles paroles, et bouteille ni son verre, et il eût le contre un tel départ. Il se lève ; il gaplaisir de s'en servir pour verser un gne la porte, la franchit et courant

tout ce qu'il avait de meilleur y de tous ceux qui passaient auprès de carafes qu'on remplissait à mesure d'une politesse exquise, quand il avait son verre et sa bouteille dans les mains.

Malgré cette grande misère, François Tremblay avait un excellent cœur, beaucoup de foi et une grande charité envers les pauvres. Mais il se faisait déjà vieux et quelques efforts qu'il eût faits jusque là pour se corriger, il ne lui arrivait encore que trop souvent de franchir les bornes de la tempérance chrétienne. Monsieur Asselin, son curé, le voyait souvent et, chaque fois, lui faisait des avertissements que François Tremblay recevait toujours les larmes dans les yeux. Çı allait cependant peut dire que cet homme en avait un mieux de jour en jour, mais pas encore comme il eut fallu. Un jour, car sans cela, il eût été en danger de après être revenu d'un oubli assez grave qu'il avait fait, François Tremblay se décida d'aller trouver son curé et de le prier de défendre aux paroissiens de le traverser à la Buie, tête pesante. Pendant la traversée, quelques instances qu'il put leur faire. La défense fut faite au prône loupe, il tomba à l'eau, mais n'alla de la grande messe, mais il avait encore des oublis.

Après tous les moyens qui n'avaient pas réussi, Monsieur Asselin, qui estimait beaucoup cet homme à cause de son bon cœur, se décida de frapper un grand coup pour l'arracher à sa malheureuse habitude. Un jour donc, Monsieur Asselin se rend chez François Tremblay, et lui qu'il termine par ces paroles: " J'avais toujours cru que François " Tremblay avait du cœur, mais je " m'aperçois que je me suis trom-" pé: François Tremblay n'a pas de "cœur." Puis en achevant ces dernières paroles, il se lève, se dirige sans jeter un regard sur celui qu'il Le pauvre homme ne pouvait plus

après M. Asselin, il l'arrête, le prie, vous avoir retenu, si longtemps dans ces touchantes paroles: "Monsieur vent monté; cette petite Ilette où "le curé, François Tremblay avait j'allais voir et entendre chanter les " du cœur, et il a encore du cœur. "Eh! bien, François Tremblay voas "dit qu'il ne prendra plus jamais " une seule goutte de boisson eni-" vrante." Monsieur Asselin s'éloi- sons par trois, quatre, cinq, six à la voix ferme: "François Tremblay " viens de dire qu'il ne prendra plus maient les exemples d'une vie sans " une goutte de boissons enivrantes, " et il n'en prendra plus!"

Depuis ce jour mémorable, Tremblay allait aux noces, dans les repas, dans les réunions, et quand les convives versaient des rondes, il faisait emplir son verre de boissons fortes, puis le prenait dans, sa main, l'apseule goutte. Il a vécu encore plubeaucoup. Cet homme de cœur a vainbonheur, dans l'absence de Monsieur le curé de l'Île, d'avoir le bon et admirable M. Faucher, mort depuis curé de Lotbinière, pour lui administrer les derniers sacrements qu'il reçut avec une abondance de larmes extraordinaire, après avoir demandé mille fois pardon, à sa famille et à tous ceux qui étaient présents, du scandale qu'il leur avait être bien assez reposé. Marchepassé dans sa malheureuse habitude. faire dans les fonds -Marche! Et François Tremblay a laissé dans l'Ile aux Coudres, la persuasion qu'il a fait une heureuse fin, parce qu'il a réparé sa mauvaise vie, par une autre vie de regret et de pénitence aussi grande que ses fautes l'avaient été.

les larmes aux yeux, de lui donner le même eudroit, pendant un tourla main. Monsieur Asselin ne pou- de promenade. Mais cet endroit de vait le refuser. Et pendant que le l'Ileaux Coudres, renferme toutes les brave homme tenait, dans la sienne, joies de ma vie de jeunesse. Cette la main de son curé, il lui adressa butte des chasseurs où je suis si sou petits oiseaux du bon Dieu; cette Pointe de l'Ilette, ces roches surtout où j'allais si souvent tendre ma ligne dans le fleuve pour prendre des poisgna en branlant la tête. Son interlo- fois; cette éminence surtout où j'ai cuteur, qui s'aperçut de ce que cela reçu tant de fois les baisers d'une voulait dire, lui dit avec un ton de mère bonne et sage, les avis d'un père plus sage encore, que confirreproches, des frères et des sœurs si heureux de me revoir quand je venais en vacances, pendant les dernières années de mes études; et puis cette vue du fleuve, revenant deux fois par jour emplir cette anse de ses eaux, tantôt unies comme la glace d'un miroir, tantôt bouleverprochait de ses lèvres pour saluer sées par la violence des vents de en même temps que les autres salu l'ouest; puis enfin les souvenirs aient, mais il n'en buvait pas une d'une tranquille enfance : toutes ces choses ont fait une trop profonde sieurs années, priant et pleurant impression sur mon cœur pour que d'autres ne les effacent jamais. Que cu sa mauvaise habitude et a eu le voulez-vous! Il fallait bien, en passant ici, jeter quelques regards sur tous ces heux que je ne revois plus qu'à de longs intervalles, sur ces lieux hélas! qui sont anjourd'hui si différents de ce qu'ils étaient alors, car, vous le voyez de vos yeux, il n'y reste plus que des souvenirs qui attristent le cœur!

f

s

f

lc

ų

d

à

ėi

ŀ

q F

st F

iv:

c'(

đ€

af

en

fo

de

de

фa.

Marche donc, cheval! Tu dois donné, pendant le temps qu'il avait. Nous avons encore d'autres arrêts à

Voyez-vous cette maison voilà, au sud-est d'autres bâtisses qui lui servent d'accompagnements? Éh! bien c'est là que demeurait un homme que j'ai bien connu. Son nom était François Dufour, son surnom Bédais. Il était, je pense, le Me voilà bien sûrement obligé de plus adroit chasseur de son temps. vous demander mille pardons pour C'était le frère d'Alexis Dufour

(Lagarcetté) et de la grande Made-{les yeux. leine que, déjà, je vous ait fait connaître.

Pendant la saison de la chasse, François Dufour allait avec son long fusil, de bonne heure, chaque matin, faire un tour à l'Ilette que nous venons de passer. En retournant chez lui, il arretait ordinairement à la maison de mes parents. Presque toujours il avait fait chasse. Sans être encore parvenu-à un âge avancé, il ne voyait presque plus clair. Cependant, il allait chaque matin faire son tour de chasse. Les gibiers passaient près de lui, se legaient de dessous ses pieds, sans du'il les vit suffisamment pour pouvoir les tirer. Celà ne le rebutait cependant pas; il allait toujours faire son tour de chasse, jusqu'à ce que ne voyant plus assez pour se conduire, il dut renoncer à cette occupation qu'il avait tant aimée, et suspendre, une dernière fois, son fusil à une poutre de sa demeure.

François Dufour se faisait vieux lorsque j'allai établir la touchante et belle société de la croix à l'Ile de chaire dans l'église, je prêchais à la balustrade. Tous les chefs de famille, à très peu d'exception près, étaient venus prendre la croix. J'allais m'en retourner à la sacristie lorsque François Dufour sortit de son banc pour venir me trouver. Rendu près de moi, il éleva la voix pour me dire: " Ecoutez donc, Monsieur se peut-il que j'en prenne une aussi, moi, une croix? N'y at il que les ivrognes qui en prennent? Moi, je ne suis pas un ivrogne!" C'était vrai, François Dufour n'était pas un ivrogne. Lui zyant répondu que c'était surtout ceux qui n'étaient pas des ivrognes qui devaient la prendre afin de prier pour ceux qui l'étaient; "C'est bon, me répondit il, je vais en prendre une." Et François Dubanc, ayant de grosses larmes dans

Sans qu'on put l'appeler homme profondément violent, François Dofour, qui était grand et avait de fort larges épaules, faisat, parfois, ce que les gens de l'Ile aux Coudres appelaient des tempêtes. Et je ne puis dire que le mot n'étuit pas vrai, parce que j'avais été témoin de ce que pouvait cet homme, quand il se mettait en colère.

Mais, du moment que la croix fut, entrée dans sa maison, François Dufour éprouva ce que je pourrais apreler une métamorphose. Ce ne fut plus le même homme. Il aimait singulièrement sa croix et semblait v avoir puisé toute l'intelligence nécessaire pour comprendre c- qu'elle enseigne à ceux qui ont confiance en elle. Ce qui le prouve, c'est le fait suivant.

Un jour, il entend dire qu'il y avait " des personnes qui, ayant cette croix dans leurs maisons, sous leurs yeux, osaient encore offenser le bon Dieu. Le voilà tombé dans un chagrin inexprimable. Persuadé que cela était impossible, il crut qu'on voulait le aux Coudres. Comme il n'y a point tromper. Voulant enfin connaître la vérité, il part pour aller trouver son curé. Il a le cœur trop chagrin, l'es prit trop préoccupé, pour faire attention où il entre. Il ne salue personne et, voyant monsieur le curé, il va tout droit à lui et, sans plus de façın, il lui adresse cette question: · Est-ce vrai, Monsieur le curé, " qu'il y a des personnes qui ont la " croix, das leurs maisons, et qui " offensent encore le bon Dieu?" Hélas, lui répond son curé, ce n'est malheureusement que trop vrai! "Oh! les misérables! Oh! les misé-" rables!" s'écrie François Dufour. "Je ne l'aurais jamais cru, si vous "ne me le disiez pas!" Et François Dufour, les yeux pleins de larmes, retourna chez lui, se mit à genoux an pied de sa croix et répéta ces four alla se mettre à genoux au pied mots douloureux: "Oh! les miséde l'autel, prit une croix des mains "rables : On : les bon Dieu, en "rables! Oh! les misérables! Ils " présence de sa croix!"

François Dufour redoubla d'amour, d'attachement et de vénération pour lence de la nuit, il se levait de son lit, allait se mettre à genoux au pied de sa croix, pour y réciter son chapelet. Cet homme corrigé, devenu doux et paisible, mourut en embrassant sa croix avec une confiance et un amour incroyables.

"Vive Jésus! Vive sa croix!

"Oh! qu'il est bien juste qu'on l'aime

" Puisque en expirant sur ce bois, " Il nous aima plus que lui-même!"

Combien d'autres ont aussi trouvé au pied de la croix, un remède à des misères beaucoup plus grandes que celle de ce Frai çois Dufour! Combien ont été transformés en d'autres hommes au moment où ils embrassaient la croix, au pied des autels! Combien d'autres enfin, après une vie pleine de crimes, de scandales et de désordres de toute espèce, ont trouvé, dans la croix et par la croix, le courage de faire pénitence, de corriger leur vie, et ont autant édifié leurs familles, et leurs paroisses, qu'ils les avaient scandalisés, avant d'avoir pris la croix!

Mais pourquoi ai je toujours le cœur serré par la crainte, chaque fois que je parle de cette croix de tempérance, que j'ai vu tant d'hommes recevoir au pied des autels, où réside le Dieu crucifié! J'ai peur, oui, j'ai peur, qu'au lieu d'être une protection et une sauve-garde pour les familles qui l'ont sous leurs yeux, elle ne devienne une occasion de ruine et de perdition pour quelques unes d'entre elles, parce qu'elle y sera dédaignée, peut être insultée et qu'on pourra leur appliquer ces paroles du bon François Dufour! "Oh! les misérables! Ils " osent offenser le bon Dieu, en pré-" sence de sa croix.

Dans la maison que vous apercevez à l'ouest de celle de François

Depuis cette époque et jusqu'à sa dont je ne puis passer le nom sous mort, arrivée plusieurs années après, silence: c'était le Père Alexis Perron, un des habitants de l'Île aux Coudres. qui a été en grande vénération et sa croix. Souvent pendant le jour, qui, sous tous les rapports, était digne plus souvent encore pendant le sie de la grande estime qu'on avait de de la grande estime qu'on avait de lui. Les missionnaires qui desservaient l'Ile, avant qu'il y eut un presbytère, prenaient leur logement chez lui. Plusieurs fois ils y ont dit la Sainte Messe. Une huche servait d'autel pour y appuyer la pierre consacrée, sur laquelle était déposée la victime divine. Depuis qu'elle a servi d'autel, cette huche est devenue comme une relique que l'on conserve, dans la famille, avec une grande vénération.

Voici ce que m'écrivait Joseph Perron, fils d'Alexis Perron, dont je viens de dire un mot. Je lui avais écrit pour avoir des informations.

"Cette huche dont vous me par " lez est dans notre famille, depuis " un temps immémorial. Mon père " l'a eue, mon grand père l'a eue, et problablement quelques autres de " mes ancêtres. Ce qui fait qu'on la " conserve avec un soin tout spécial, "c'est que les traditions, conser-" vées dans la famille, ont constamment dit qu'elle avait servi d'au-"tel, pour dire la messe, aux pre-" miers missionnaires qui ont des-"servi l'Ile aux Coudres.

" Au commencement du présent " siècle, un curé de l'Ile dit à notre "famille de la conserver précieu-" sement, parce que c'était une vraie " relique, qui protégérait notre maison tant que nous la conserverions " avec le respect qu'elle mérite.

"Quoiqu'il en puisse être de cette parole d'un de nos curés, notre " famille prétend avoir été préservée du feu, à quatre reprises diffé-" rentes, par la protection de cette huche. Voici des faits que je me " crois en droit de citer pour ex-" emple de cette protection :

"Un dimanche, après avoir enten-" du la messe, j'étais venu diner à " ma maison. Après avoir pris mon Dufour, vivait un homme de bien " diner, j'allai, contre ma coutume,

ŗ

I

" faire un tour au jardin, et, pen-|dans un grand nombre d'âmes. dant que je me promenais, je me sentais pressé d'aller visiter le " comble de ma maison. Il me sem-" blait que quelque malheur mena-" çait la famille. J'avais une échelle, " appuyée sur la couverture. J'y al-" lai, et, après avoir jeté mes regards " de tous côtés, je m'avisai de regar-" der dans la dalle et, à ma grande " surprise, je m'aperçus que le feu y " était pris. Je descendis aussitôt " chercher de l'eau et j'eus le hon " heur de l'éteindre facilement. Trois " autres fois, il y cût des commence-" ments d'incendie, dans notre maison, et à chaque fois, quelqu'un " de la famille le découvrit à temps " pour l'éteindre, sans qu'il eût cau-" sé des dommages."

Ces quatre commencements d'incendie, toujours découverts et arrêtés dans le principe, ont fait croire à la famille Perron, que la protection de cette huche y était pour quelque chose. Qui oserait la blâmer de sa pieuse confiance. Et ne serait-ce pas pour le respect et la vénération qu'elle a pour cet autel où l'on a célébré la Sainte Messe, que cette huche serait devenue une protection pour la famille? Je reviens au Pèr-Alexis Perron.

Par sa sagesse, sa profonde piété, et surtout par sa prudence remar quable, le père Alexis Perron se distinguait de tous les autres habitants de l'Ile. Il était et il devait être l'homme de confiance de tous les missionnaires qui ont desservi l'IIde son temps. C'était à lui qu'ils recommandaient les malades, pendant leur absence. Chargé de cette importante mission, il allait les visiter avec une grande charité et quand les malades ne pouvaient se procurer l'assistance d'un prêtre, il leur aidait à se préparer à la mort. Lorsque j'étais j jeune on parlait encore du père! Alexis Perron comme d'un homme qui avait passé sa vie à faire le bien et dont les exemples avaient été marques non douteuses d'une haute comme une semence précieuse qui antiquité. Comme les autres, il sufavait produit des fruits de salut, fira pour vous aider à traverser ce

3

3

3

3

3

3

п

Le père Alexis Perron est mort en 1807, le 24 août, à l'âge avancé d'environ 72 ans, comme il avait vécu, dans la paix du Seigneur. Sa mémoire, comme celle du juste, est en vénération dans l'Ile aux Coudres. Ses enfants n'ont jamais entendu un mauvais mot contre leur père!

Joseph Perron, que je crois être le dernier, en âge, des garçons de la nombreuse famille du père Alexis Perron, dont je viens de faire mention, demeura à la maison paternelle, et il sut remplacer dignement son excellent père.

Passablement instruit, sage, prudent, bon, religieux, ami de la paix, doué d'un rare bon sens, Joseph Perron qui était l'ornement de l'Île aux Coudres, a émigré à Saint-Arsène, il n'y a qu'un an. Comme tous les hommes qui ont une foi profonde, une piété éclairée et l'amour vrai de leur religion, ce brave citoyen n'a jamais dévié du chemin de la vertu. Il a constamment été l'ami de ses curés et il n'a jamais manqué de les appuyer de son influence, dans toutes les mesures qui avaient pour but le bien de la paroisse. Comme le hon et vertueux Jean Lapointe, il ne s'est jamais mêlé des affaires pu bliques de la paroisse, que comme les pacifiques que le Sauveur des hommes a beutifiés et qu'il nous a appris a designer sous le glorieux nom d'enfants de Dieu. Il est encore dit de ces hommes que les biens (les vertus) qu'ils ont laissés à leur postérité lui demeureront toujours, et que les en fants de leurs enfants sont un peuple saint, et qu'enfin leur race se conservera dans l'alliance du Seigneur.

Avant de nous rendre vis-à vis la maison voisine, il nous faut encore traverser sur un pont, qui n'a pas la longueur du pont-Victoria. Ce sera le dernier que nous passerons pendant notre promenade. Comme tous ceux que nous avons vus,-il porte les petit cours d'eau, auquel on a donné ses enfants sur une terre, aux Eboule nom pompeux de rivière. A défaut lement, un autre sur une terre, à de cours d'eau assez considérables l'Ile, un troisième sur sa propre pour avoir le droit de porter ce nom, terre. Toujours avec les revenus de on a été forcé, pour conserver ce mot son bien, il a pu payer, en partie du dans le langage des insulaires, de moins, les dottes de deux de ses changer le nom d'un ruisseau, en celui filles, religieuses à l'Hôtel Dieu, et de rivière. Cela veut dire que, dans le royaume des aveug'es les borgnes sont

Dans la maison, que voilà à notre gauche, la dernière des fonds, a vécu et est mort le père Pierre Boudrault. A l'Ile, on ne l'appelait jamais autrement que Pierre Laure. Cet homme mérite une mention spéciale, sous un grand nombre de rapports.

Laure n'était pas son nom de famille. Son père s'appelait René Boudreault: Il était né en Acadie. Ses parents furent du nombre des malheureux qu'on obligea de quitter leur patrie. Pendant leur émigration au Canada, René Boudreault mourut. Sa femme, Marie Judith Pitre, arrivée à Québec, se remaria avec un autre acadien qui portait le nom de Joseph Laure †. Ce second mari, qui était meunier, fut envoyé à l'Île aux Coudres, par les Messieurs du Séminaire de Québec et placé dans le moulin à vent où, plus tard, mon père le remplaca. Pierre Boudreault se maria en 1774 avec Josephte Tremblay, sœur de François Tremblay, dont j'ai parlé plus il est mort, dans un âge peu avancé. haut.

Ce Bondreault eut de son beau-père la terre où est bâtie la maison que je viens de vous indiquer. Il se maria avec une des sœurs de François Tremblay et fut le père d'une nom breuse famille, huit garçons et quatre ou cinq filles. Il n'avait d'abord que cette terre, que ses descendants possèdent encore.

Ce qui paraîtra étonnant à un grand nombre de personnes, c'est qu'avec les revenus de cette terre, il a élevé convenablement sa nombreuse famille, a pu établir un de

et d'une demoiselle Caron, de Saint Roch-des-Aulrets, qui était sa cousine. De plus, il a fait faire, au Séminaire de Québec, des cours complets d'études à trois de ses garcons, c'est-à-dire, à Thomas qui a eté curé de l'Ile aux Coudres, à Etienne et en partie à Noël, tous deux devenus notaires, enfin à Louis, ; qui a été médecin. Le cours d'étude de ses quatre enfants terminé, il a fallu payer, pour son fils Thomas, ses années de grand Séminaire, et et pour les trois autres, leur pension et leur entretien, pendant le temps leurs études professionnelles. toujours avec les revenus de la même terre.

"Il est peut-être rare, m'écrivait " quelqu'un, de trouver que famille "comme celle du père Pierre Bou-" dreault, simple nabitant, qui ait " eu un prêtre, deux religieuses, deux " notaires et un medecin."

Un seul de ses huit garçons. Francons Boudreault, n'ayant pas voulu s'établir, est demeuré avec son père Jean, dans la maison paternelle, où

Voilà, je crois, un père de famille de l'Ile aux Coudres, qui devait avoir un talent bien extraordinaire, et que je dois citer comme ex un grand nombre emple pour d'autres qui feraient bien d'apprendre à mieux travailler. Puisque l'occasion se présente, je dois ajouter que si nos cultivateurs savaient mieux régler les dépenses de leur maison et surtout la toilette de leurs femmes et de leurs enfants, ils trouveraient bien aussi, à peu d'exceptions près, les moyens qu'il faut, pour pourvoir à leur avenir. Mais comprend-on bien, aujourd'hui, ce que savait le père Boudreault: que les cultivateurs doivent être les

t Ce Joseph Laurejest le même qui se noya le 15 avril 1775.

économes intelligents des fruits que Dieufait pousser dans leurs champs!!

Je crois non-seulement ne pas manquer à la mémoire de l'admirable père Boudreault, mais encore ajouter une nouvelle perle à sa couronne, en rapportant le fait suivant :

Le père Pierre Boudreault faisait usage de boissons fortes, et il lui arrivait parfois d'en prendre trop. Sa femme, une excellente créature, éprouvait chaque fois un tel chagrin, qu'elle en était inconsolable. Mais, femme chrétienne avant tout, elle se contentait de répandre des larmes sous l'œil de Dieu, dans le silence d'une âme résignée à la volonté de celui qui sait seul consoler les affigés.

Celui dont la nature est bonté et miséricorde envers ceux qui souf frent sans se plaindre, avait-il eu pitié des larmes de cette femme af fligée? Ou fut-ce un des coups de la grâce, comme Dieu seul peut et sait en faire ? Je n'en puis rien connaître. Mais je sais ce qui arriva et je dois le publier à la gloire de Dieu et pour rendre, encore plus vénérable, le souvenir de cet homme de bien.

Le père Boudreault était encore dans la vigueur de l'âge et à l'é poque où il semblait aimer davantage ces boissons dont il abusait parfois, lorsque, un matin, il fut à son placage, y prit sa bouteille et son verre, selon son invariable coutume, s'approcha de la cheminée de sai cuisine, se versa un verre de boisson; mais, s'arrêtant tout à-coup, il promena lentement ses regards sur son verre et sur sa bouteille, puis lancant de toute la force de son bras, d'abord son verre ensuite sa bouteille, il les brisa en mille morceaux contre les jambages de la cheminée. Sans paraître troublé le moins du monde, il regagna sa chambre de prière du matin et s'en alla à son ouvrage. Depuis ce jour, il ne mit jamais dans sa bouche, une seule goutte de boissons enivrantes.

Que s'était-il donc passé dans l'esprit et dars le cœ ir de cet homme? Interro é plusieurs fois par ses amis, le père Roudrault a tenu caché le secret du roi jusqu'à sa mort! †

Cette admirable conversion, ar rivée bien longtemps avant l'établissement de notre belle et sainte société de la croix, me suggère les pensées suivantes, que je crois devoir écrire, espérant qu'elles seront utiles à quelques-uns.

Dieu a fait les peuples et les individus guérissables, mais à une condition qu'on ne doit jamais oublier. Il faut le secours surnaturel de la grâce pour convertir, ou rendre guérissable tout pécheur quelconque et notamment tout homme adonné à la malheureuse habitude de prendre, avec excès, des boissons enivrantes. Ce secours surnaturel, qui rend un ivrogne guérissable, c'est la prière. On comprenait bien, ce me semble, cette vérité fondamentale, lors de l'établissement de la société de la croix. Aussi. une foule de personnes, ayant reçu la croix dans leurs familles se mettaient devant cette croix, pour demander au ciel, par d'instantes prières, cette grande et puissante grace de la guerison de leur frète intempérant. Les, pauvres ivrognes étaient touchés, profondément remués, et entraînés vers la croix qui achevait l'œuvre de leur guérisen commencée par la prière. Aussi les auberges, source principale des maux que nous causait l'ivrognerie, disparaissaient de nos paroisses et, avecles auberges, disparaissaient les malheurs et les scandales d'une longue suite d'années.

Aujourd'hni les auberges re-. viennent dans quelques unes de nos paroisses de la campagne, et j'en conclus qu'on oublie de prier pour obtenir la continuation de la grâce de la sainte tempérance, pour la nuit, s'y mit à genoux pour faire sa guérison de ceux qui sont encore

<sup>†</sup> Pierre Boudreault était le beau-frère de François Tremblay dont j'ai raconté, plus haut, la conversion et la mort édifiante.

ivrognes, et si nous avons le malheur de ne plus prier, dans notre grande société, nous verrons revenir encore les scandales que nous avions travaillé à faire disparaître, dans nos belles campagnes du Ca nada. vingt ans, je pense †, est encore d'une grande activité pour son âge. La qualité marquante de Christophe Perron, est une complaisance rare envers les prêtres qui visitent l'Île aux Coudres. Qu'un prêtre, débarqué sur l'Île, manifeste la volonté

Tout en vous parlant du généreux Pierre Boudreault, notre cheval, gardant le vrai train de la blanche, nous a entraînés auprès de la demeure d'Antoine Perron, frère d'Alexis Perron dont je vous ai parlé plus haut. Sans être aussi remar quable que son frère, le père Antoine Perron n'en était pas moins un de ces antiques insulaires de ma paroisse natale, dont on aime à se rappeler le souvenir. Comme son frère Alexis, c'était un homme grave, laborieux, paisible, et qui comprenait que la religion, pour être selon Dieu, ne do t pas consister dans de vaines démonstrations extérieures, mais dans une conviction profonde qui porte à ai:ner ce que Dieu aime et à pratiquer avec une foi sincère, les devoirs que la foi impose à la conscience. Une manifestation sincère d'un profond respect pour son curé et une grande docilité à ses avis, formaient le caractère distinctif du père Antoine Perron. Comme son frère Alexis, c'était un homme hospitalier et qui n'avait ja mais de plus grand bonheur que de reudre service à quelqu'un. Il était un de ces hommes intrépides toujours prêts à s'exposer aux dangers de la navigation dans de frêles canots pour aller chercher des prêtres ailleurs, pour les malades ou pour les autres besoins de la paroisse, dans le temps que l'Ile aux Coudres n'avait pas encore de curés résidents. Il est peut-être le seul habitant de l'Ile aux Coudres qui ait eu l'honneur de laisser son nom à un endroit de l'Ile: c'est celui de la pointe où était sa demeure, la Pointe-à-Antoine dont j'ai tant de fois parlé.

Son fils, Christophe Perron, aujourd'hui parvenu à l'âge de quatre-

vingt ans, je pense †, est encore d'une grande activité pour son âge. La qualité marquante de Christophe Perron, est une complaisance rare envers les prêtres qui visitent l'Île aux Coudres. Qu'un prêtre, débarqué sur l'Île, manifeste la volonté d'aller faire la pittoresque promenade du tour de l'Île, Christophe s'offrira de le conduire, et il serait désolé si on le refusait. Pendant tout le long de la promenade, il saura ne pas laisser s'ennuyer celui qu'il conduira dans sa voiture.

La pointe du milieu de l'Île, où nous sommes, est remarquable par la quantité d'éperlans que l'on y prend, pendant la saison d'automne, dans des pêches, tendues avec des claies. Par une singularité dont je ne puis me rendre raison, c'est que dans la pêche tendue devant la demeure de Christophe Perron, sur le côté nord de l'extremité de cette pointe, on ne prend presqu'exclusivement que de gros éperians approchant de la grosseur des harengs ordinaires, au lieu que, dans celle tendue sur le côté sud de l'extrémité de la même pointe, l'éperlan que l'on prend est généralement d'une médiocre grosseur. Ce poisson, surtout celui que l'on prend à l'eau salée, est un des plus délicats que renferme notre fleuve Saint-Laurent. Dans certaines marées, on en prand plusieurs barriques à la fois.

Si les propriétaires de ces riches peches, trouvaient un moyen de transporter ce délicieux poisson sur les marchés de Québec, ils seraient certains de le veudre pour un haut prix. Pourquoi ne profiteraient-ils pas autrement qu'ils ne font de cette manne que les marées du fleuve amènent dans leurs pêches?

Vous avez dû remarquer, pendant notre longue promenade, que ma chère petite Ile aux Coudres a conservé, avec un soin tout spécial, l'antique et la sainte tradition cathonque de planter des croix

<sup>†</sup> Il est mort en l'année 1874.

je ne me trompe, celle que voilà devant nous, doit être la septième ou huitième que nous avons eu le bonheur de saluer depuis notre dé part de l'église. Vous avez dû remarquer, avec plaisir, qu'elles sont entourées d'une petite palissade et convenablemententretenues. Je vous avoue que je suis glorieux, chaque fois que je mets le pied sur l'Île aux Coudres, de rencontrer et de pouvoir saluer la croix. Je le dis avec vérité, c'est là un des motifs qui me font aimer cette petite population d'insulaires. Il me/semble qu'elle aime grandement la croix, et comment ne pas\_aimer/ceux qui aiment la croix! Il y a, au reste, dans cette tradition, des enseignements qui par lent éloquemment à la vue et, par le moyen de la vue, au cœur de tout homme qui a le bonheur d'avoir conservé une foi pleine et entière.

Jaime mon Ile aux Coudres, parce que ses habitants ont conservé fidèlement la tradition catholique le témoignage que je lui rends. de la croix au bord des chemins. J'aime mon Ile aux Coudres, parce qu'en conservant cette tradition catholique, elle a pris le moyen d'être protégée contre l'invasion des mauvais anges. J'aime enfin mon Ilé aux Coudres, parce qu'elle aime la croix, parce qu'elle aime sa vue, (parce qu'elle aime à la saluer, parce qu'elle comprend que la croix est une protection et une sauve-garde.

Je ne puis passer devant la maison un peu éloignée du chemin que voilà à votre gauche, sans vous en dire un mot, parce qu'elle me rappelle une famille très-remarquable. Le chef de la famille actuelle qui habite cette maison, était un des enfants de village, autour de son église. du vénérable père Alexis Perron, que vous connaissez maintenant Celui de ses enfants qui a donné de dangers nombreux pour l'innoorigine à cette famille, portait le nom de Zacharie Perron.

quillité et d'une bonté qui rap- et des fainéants des paroisses, et où, pelaient son vénérable père. Il avait à part d'assez nombreuses exceptions, soin, comme tous les bons parois- se trouvent les pernicieux exemples

sur le bord des grands chemins. Si siens, de ne se mêler des affaires publiques que pour empêcher les divisions, apaiser les querelles et soutenir l'autorité de son curé. Dieu qui dirige les hommes vertueux dans le choix d'une épouse, l'avait conduit aux Eboulements où il rencontra une personne des plus dignes et des plus remarquables par sa haute intelligence, sa vertu et son savoir-vivre. Elle avait reçu une éducation beaucoup plus qu'ordinaire. La femme de Zacharie Perron sut plaire à son mari, bien élever sa famille et conduire admirablement bien sa maison. C'était un vrai modèle de la femme intelligente et de la mère chrétienne.

Séraphin Perron, un de ses enfants, chef de la famille actuelle, a eu le bonheur d'hériter des bonnes qualités et de la piété de ses vertueux parents. C'est un des meilleurs chrétiens et des plus remarquables chefs des familles de l'Ile aux Coudres. Personne, dans l'Ile, ne contredira

Nous voilà enfin au bout de la Pointe-à-Antoine, à quelques arpents seulement de l'église, que nous ne faisons qu'apercevoir. On dirait que ceux qui l'ont fixée en cet endroit. voulaient lais-er aux étrangers la peine de chercher leur église et leur ôter le plaisir de la voir avant d'y arriver. Sous d'autres rapports, je la trouve bien placée. Car vous remarquerez qu'elle est seule, isolée du bruit et bien située pour être la maison du recueillement et de la prière. Excepté les dimanches, elle conserve toujours cette paix, cette tranquillité. Car la paroisse de l'Ile aux Coudres a le bonheur de n'avoir pas Vous le savez aussi bien que moi, ces villages sont souvent l'occasion cence des jeunes enfants. C'est dans ces villages que se concentrent, pres-Zacharie Perron était d'une tran-|que toujours, une partie des quéteurs

du luxe, de l'orgueil et des vaines jeune François Leclere, alors agé prétentions, qui font la désolation de 16 ans †. d'un certain nombre de cuiés de la campagne !

Voilà notre promenade autour de l'Ile aux Coudres enfin terminée. Maintenant vous n'avez plus besoin de Cicéroné pour l'apprécier et vous aider à connaître sa beauté, ses charmes et les points de vue-remarquables qu'elle offre à l'œil de l'ob servateur. Vous avez souvent entendu parler de l'Ile aux Condres, vous pourrez désormais en parler avec connaissance de cause, et juger/si on lui rend justice.

Il serait bien temps d'aller nous reposer un peu chez le bon et aimable curé de la paroisse, qui a le talent de si bien recevoir ceux de ses confrères, qui lui font le plaisir d'accepter sa franche et cordiale hos pitalité. Mais ce qui est différé, n'est pas perdu. Nous trouverons, à la maison de M. le curé, deux vieilles créatures, dont la bonté et l'obligeance à rendre service ne peuvent être surpassées. Ce sont des personnes que j'estime beaucoup, parce qu'elles sont sans prétentions et d'une humeurcharmante. Mais avant d'entrer au presbytère je veux vous conduire à l'endroit, où a si long temps demeuré le bon François Leclere, avec qui je veux vous mettre en connaissance. Ce sera comme le bouquet de notre promenade, et notre dessert après le repas du soir.

## CHAPITRE-HUITIEME LE PÈRE FRANÇOIS LECLERE

Monsieur Louis-Antoine-Germain 1811. Langlois, que l'on appelait Monsieur frère, curé du Château Richer, que de très-grands services aux habitants l'on appelait Monsieur Germain, avait de l'Ile aux Coudres. pris possession de la cure de l'Ile aux Coudres, en l'année 1793. Il prit pour son serviteur, ou plutôt, pour son compagnon de jeûne, de pénitence et de contemplation, le Saint Pierre.

M. Langlois laissa l'Ile aux Coudres le premier jour de septembre 1802, après en avoir été le curé pendant l'espace de neuf ans, moins un mois et sept jours. Il allait prendre la direction de la communauté des Religieuses Ursulines de Québec. François Leclere, alors agé de vingt-cinq ans, l'accompagna aux Ursulines. Au départ de M. Langlois pour le monastère de la Trappe, au Kentucky, le 12 de juin 1806, François Leclere, alors âgé de 29 ans, revint à l'Ile aux Coudres, sa paroisse na tale.

Pendant les treize années qu'il avait passées sous la direction de M. Langlois, François Leclere avait contracté de merveilleuses habitudes de recueillement, d'abnégation fet d'une grande et profonde piété.

Peu d'années après son retour des Ursulines (en 1806), où sa mémoire est restée en bénédiction, à cause de sa piété, François Leclere s'engagea au service de l'église comme bedeau et comme sacristain, emplois qui convenaient parfaitement aux dispositions de son cœur et de son âme. Par un arrangement, conclu avec la fabrique, il eût pour son usage, pendant sa vie, une grande moitié du terrain qui devait servir de jardin au curé. A l'extrémité du terrain qu'on lui cédait, il bâtit une toute petite maison, d'environ 15 pieds sur 20, dans laquelle il vivait presque toujours seul, comme dans un hermitage. Il n'avait de rapport avec les personnes de la paroisse, que dans la nécessité. Sa petite mai son fût bâtie dans le printemps de

Dépuis son retour/de Ursulines. Langlois, pour le distinguer de son jusqu'à un âge très-avancé, il rendit

> François Leclere était né à Saint Roch des Aulnets, en l'année 1777, de Basile Leclere et de Marie-Josephte Dessin dite

Leclere se fit instituteur. C'est lui qui m'a appris à lire et à écrire, ainsi qu'à un grand nombre d'autres enfants de l'Ile.

De ce qu'à l'époque, dont je parle, il n'y avait pas d'écoles à l'Île aux Coudres, il serait faux de conclure que personne n'y savait lire. Nos ancêtres n'étaient pas plus amis de l'ignorance que nous ne le sommes. Comme nous, mais avec moins de bruit, de dépenses et de temps perdu pour les travaux des champs, ils apprenaient à lire à leurs enfants, pendant les longues veillées du soir, surtout pendant la saison de l'hiver, et c'était un moven de bien employer leur temps. Dès que l'ai jé savait lire, on le chargeait de faire lire ses frères ou s's sours, à mesure qu'ils devenaient capables d'apprendre. Par ce procédé qui, pour cette époque, en valait bien un autre, sous le rapport jamais de dire du mal des autres et de la surveillance surtout, près que toutes les familles de l'Ile aux Coudres savaient lire. Un nombre beaucoup moins grand savait écrire, ce qui devait être un tout petit inconvénient, alors que nos mœurs pa- simple et commune. Ses habits contriarcales et surtout notre franchise, avaient, pour remplacer les écrits, ce proverbe que nous avons trop vite oublié: Un honnéte homme n'a qu'une parole, ou celui-ci : parole donnée vaut luxe de pièces, cousues d'une momieux qu'écrits. Toutefois, que tout yenne façon; je parle des habits ceci soit dit, sans la pensée de cen-qu'il portait sur semaine. Ceux des surer le mode actuel d'éducation, dimanches étaient passables et, queldans les écoles, qui certainement a ses avantages, sous beaucoup de rap- ne semblait pas les gâter. Il portait ports.

Non seulement François Leclere s'était dévoué à instruire un certain nombre d'enfants, en leur apprenant à lire, à écrire et à chiffrer, mais il faisait le catéchisme les dimanches, pour préparer prochainement les enfants à leur première communion. Il le faisait très bien, je devrais dire, merveilleusement bien. Etant un homme d'oraison, de prière et d'une union intime avec Diea; ayant une grande foi; lisant chaque jour des tie et de recueillement, c'etait dans livres d'instruction religieuse; pos- l'église et surtout pendant les offices

Il n'y avait point d'écoles, François | sédant une profonde sagesse et une grande lucidité d'esprit: il savait former, en peu de temps, des enfants. Tous les curés de l'Ile, sans exception, le regardaient comme un excellent catéchiste, et savaient tirer parti de son rare talent. Un des carés de l'Ile, qui exigeait un : instruction religieuse très solide de ces enfants, avant de les admettre à la sainte table, déclarait que les enfants instruits par François Leclere, savaient leur religion d'une manière exceptionnelle.

> François Lèclere que, jeune encore, on n'appelait plus que le père François, à raison du profond respect qu'on avait pour lui, parlait très-peu, lentement, d'un ton de voix modeste, comme s'il eût craint de troubler le recueillement habituel de son âme. Il sourizit quelquefois, mais ne riait jamais; il ne se melait pas plus d'en entendre dire; enfin il avait toujours quelque honne parole à dire, lorsqu'il conversait avec quelqu'un.

<del>-ll-s'habillait aussi d'une manière</del> sistaient en étoffe faite au pays qu'il faisait très-longtemps durer; même raccommodait ses vetements. qui avaient toujours un assez grand quefois, on y voyait une pièce, qui les cheveux longs, qu'il faisait seule ment raser, en arrière, quand ils menaçaient de descendre trop bas. Il lavait lui même son linge et je n'ai pas connaissance qu'il le repassat: c'ent été une délicatesse que le bon père François se serait reproché.

Quand il sortait de son modeste hermitage, il marchait les yeux baissés, sans jamais porter ses regards ailleurs que là on il posait le pied. Mais où il était admirable de modesl'ai vu immobile en la présence du Saint Sacrement, ne levant jamais la tête, ne la détournant jamais d'un côté ou de l'autre. S'il était obligé de sortir de sa place pour exercer ses fonctions de bedeau et de sacristain. il marchait toujours gravement, la ments, que l'on voit dans la sacristie vue baissée, d'une manière à faire juger qu'il ne perdait jamais la pensée de la présence de Dieu et le souvenir qu'il était dans le lieu épreuve.

Le père François préparait luimême sa nourriture qui était toujours remarquablement simple et trugale. Il ne mettait aucun dessert, aucune friandise, sur sa petite table, trè solidement, parce que, une rare qui souvent était le-bout de son éta-C'était même bien rarement qu'il se permettait la satisfaction de manger des pommes des arbres de son jardin, et toujours c'était les moins bonnes. Pendant tout le temps du carême, même dans un âge très avancé, il jeûnait avec une rigueur incomparable; ne prenait jamais aucune nourriture le matin, et seulement quelques bouchées à la collation du soir. Tous les vendredis de l'année, sans exception, étaient pour lui des jours d'abstinence et de jeûne.

Il ne connaissait bien que le chemin qui conduit à l'église ou à la sacristie. Rarement, dans les premières années qui suivirent son retour des Ursulines, le père François allait visiter sa famille qui demeurait à environ trois quarts de lieue de l'église. Il ne restait jamais oisif, même après avoir pris ses frugals repas.

Le dimanche était pour le père François, un jour entièrement consacré a la lecture et à la prière qu'il faisait ordinairement devant le Saint Sacrement, pour lequel il avait vrai

divins. Un grand nombre de fois, je mait guère, disait-il, parce que Dieu y est presque toujours offensé.

Il était menuisier et meublier et, sous ces deux rapports, il rendit service aux gens de l'Ile aux Coudres. C'est lui qui a fait les armoires et les bureaux pour les linges et les ornede l'Ile. Son genre de travail, sans être élégant ni selon les modes du jour, était d'une solidité à toute

Il rendit encore d'autres services assez importants en se faisant ferblantier, sortes d'ouvriers que ne possédait pas l'Ile avant lui. Et, encore ici, je dois dîre qu'il travaillait délicatesse de conscience le dirigeait dans tous les ouvrages qu'il faisait pour les autres.

Il sut utiliser d'une manière fort remarquable le lopin de terre dont la fabrique lui avait donné l'usufruit. On n'y voyait pas un pied de terre qui ne fut mis à profit. Il y avait planté un grand nombre d'arbres à fruit, et surtout des pommiers, dont plusieurs subsistent encore. Quelques uns de ces pommiers, sans être greffés, donnent cependant d'assez bonnes pommes.

J'ai eu l'inappréciable avantage de passer un assez long espace du temps de ma jeunesse, avec le bon et vertueux père François. En conséquence, je puis et je dois rendre, ici, le témoignage qu'il était d'une sagesse, d'une bonté de cœur, d'une piété et d'une régularité de conduite irreprochables. Jamais je ne l'ai vu s'impatienter; jamais je ne lui ai entendu prononcer une seule parole inconvenante; jamais je ne l'ai vu sans être occupé, soit à lire, soit à prier, soit à travailler. S'il n'aimait ment un attrait extraordinaire. Le pas à rester oisif, il ne l'aimait pas matin et le soir, après avoir sonné plus pour moi. J'avais toujours de l'angelus, il y faisait ses prières, l'ouvrage taillé d'avance, selon mon seul avec Dieu et les saints anges, age et mes forces. Il avait mille inqui se tiennent devant l'autel du dustries pour me faire aimer le tra-Dieu anéanti sous les espèces Eu cha-vail. Outre le service que m'a rendu ristiques. On ne l'a jamais vu dans le vertueux père François, en me les assemblées publiques qu'il n'ai- montrant à lire et à écrire, je lui dois de m'avoir fait contracter l'habitude et l'amour du travail, qui cois prit avec lui un de ses neveux, sont devenus un véritable besoin qu'il aida plus tard à s'acheter une pour moi. Je dois encore au père terre, à la charge de prendre soin de François une faveur des plus pié- lui dans sa vieillesse. C'est dans la cieuses. C'est lui, le bon vieux père maison de ce neveu que, plusieurs François, qui d'abord décida M. Fno- années avant sa mort, le vénérable, mas Boudreault, curé de l'Ile, à me père François trouva tous les soins donner des lecons de Grammaire française, et ensuite s'unit avec lui vieillesse, ses infirmités multipliées pour engager le vénérable Grand-Vicaire Démers à me faire accorder une pension par les Messieurs du Séminaire de Québec, pour y faire un cours d'étude.

J'avais donc raison de bénir le père François; de l'aimer à l'égal d'un père, car que ne lui devais-je pas I Et lui, je le crois du moins, me regardait comme son enfant, et j'é tais heureux de cet honneur. Aussi j'étais empressé d'aller lui rendre visite, quand j'allais à l'Ile aux Coudres, et le bon père éprouvait toujours une grande joie de ma visite. Il était très sensible à ce témoignage de reconnaissance de la part de ceux qu'il aimait, et semblait chagrin de leur abandon. Un jour que je m'étais empressé de lui rendre visite. dès mon arrivée sur l'Ile, il me dit : " Vous me faites toujours plaisir en " venant me voir. Mais un assez "grand nembre de ceux que j'ai " instruits ne mettent plus le pied " dans ma pauvre petite maison! Je " les excuse cependant, parce que je " suis vieux. Je comprends que je " dois les ennuyer, et je ne puis exi-" ger qu'ils viennent ici. "

Par son travail et ses économies, ou plutôt, par suite de la manière modérée et pénitente dont il usait de tout, le père Franç is avait réussi à mettre de côté une assez jolie somme d'argent. L'usage qu'il en a fait a été digne de sa sainte vie. En une seule fois, il donna quatre cents piastres à la nouvelle paroisse de Saint-Hilarion, pour lui aider à se procurer un calice, un ciboire, des chandeliers d'autel, ainsi que les linges et les ornements nécessaires pour faire les offices divins.

A un âge avancé, le pè re Fraubienveillants que reclamaient sa et surtout la privation de la vue. C'est là qu'il mourut le 26 janvier 1867, à l'age de quatre vingt onze ans, dans la paix du Seigneur, laissant un regret universel dans l'Ile aux Coudres, dont les habitants avaient toujours eu pour lui, depuis qu'il vivait au milieu d'eux, le respect le plus profond et la plus grande vénération.

Je ne puis mieyx terminer l'ébauche que je viens de tracer de l'admirable vie du pere François Leclere, qu'en reproduisant ce que je trouve, dans le troisième volume des Ursulines

de Québec.

" Ayant écrit à M. le Curé de l'Île "aux Coudres, M. J. B. Pelletier, "dit l'auteur de cet ouvrage, au " sujet de François Leclere, nous en " reçumes la réponse suivante:

" Quant aux renseignements de " mandés, je vais y répondre par quelques notes simples, véridiques " en tout point. D'abord, ce François est le même que François Leclerc notre ancien bedeau qui, après le " départ de M. Langlois, revint ici-" fut quarante ans bedeau, et depuis "huit ans est retiré chez un parti-"culier, en attendant qu'il chante " le Nunc dimittis. Il est âgé de 87 " ans, presque aveugle, ne marchant "plus: il est bien portant du reste. " M. Langlois a été curé de l'Ile

" aux Coudres dépuis l'année 1793, "jusqu'à l'automne 1802; pendant " ce temps, le dit François Leclere " est demeuré seul avec lui : c'était " tout le personnel du presbytère. " François imita son maître en tout; " ils vivaient tous deux en véritables "trappistes. Ils faisaient maigre et " jeunaient tout l'avent; ils pas" tous les vendredis de l'année, au lui, comme je l'ai dit plus haut, alors " pain et à l'eau. Voici leur coucher: " le curé, sur un lit que les prêtres de prêtre pour dire la messe, qui " voisins venaient voir par curiosi- lisait, à l'église, les prières de l'office " té: C'était une mauvaise cou-" chêtte dont les planches du fond " fournissaient toute la mollesse. "François dormait pendant quel-" ques heures sur deux chaises. Des " la pointe de l'aurore, ils allaient " tous deux à l'église et passaient un " temps considérable en oraison de-" vant le Saint-Sacrement. Tous les "dimanches, ils passaient tous deux " le jour entier à l'église; ils se te-" naient en prière devant l'autel, "afin de donner bon exemple à la " paroisse. Le serviteur était telle-" ment récueilli qu'il avertissait son " maître, si celui ci semblait quel-" quefois distrait. Le père François " (comme on le nomme ici) a gardé " à peu près le même genre de vie, " seul dans une petite maison, vi-" vant d'une manière très-frugale. " Depuis quelques années seulement (car auparavant il couchait " toujours sur un banc) il couche " sur un lit de paille, qui n'a été ni " changé ni remué depuis qu'il est " fait. Il a continué de jeuner tous les " vendredis, et jeune encore aujour-« d'hui les carêmes. Depuis qua-"rante ans, il n'a jamais connu d'autre chemin que celui de sa " maison à l'église. A présent il dit " des chapelets du matin au soir, " pour le monde entier.

" Le père François s'était amassé, " par son travail et ses économies, " une somme assez ronde, mais il a " presque tout donné en bonnes cuvies ; l'église de Saint-Hilarion a eu £100 en or. Il n'a jamais eu " qu'un carot, qui est celui que lui " a laissé M. Langlois; il est encore " neuf et pourrait encore durer nu " siècle, s'il tombait entre les mains reté primitive. " d'un autre père François...."

avait à l'Île aux Coudres, dans la vertus dont l'Île aux Coudres ne maison paternelle, un autre frère perdra jamais le souvenir.

"sèrent plusieurs carêmes aux lé-d'une sagesse et d'une vertu singu-unes; outre cela, ils jeunaient lières: je l'ai bien connu. C'était que l'Ile aux Coudres n'avait pas avec un accent d'une admirable piété. Cet homme avait une assez nombreuse famille qu'il a élevé dans la crainte de Dieu.

En outre, le père François avait une sœur, mariée à un nommé Michel Desgagners, qui était vraiment un ange de bonté et de douceur chrétiennes. Le père François avait une prédilection marquée pour cette sœur qui, quelquefois, venait lui rendre visite dans sa petite maison, afin de pouvoir parler de Dieu et des choses du ciel. A peu de choses près, le père François, était bien un second Saint Benoit, et sa sœur Marie, une seconde Sainte Scholastique, tant ils étaient bons l'un et l'autre. Le mari de cette femme était l'homme de confiance des Messieurs du Séminaire de Québec, et il méritait bien cette confiance par sa probité et son intégrité.

Deux autres sœurs du même père François sont mortes religieuses hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Québec.

François Leclere a donc été, pendant sa vie, un de ces bons, fervents et courageux chrétiens, dont l'existence sans commotion, sans trouble, sans ostentation, s'est passée retirée et silencieuse sous l'œil de Dieu, ou ne paraissant devant les hommes que pour les édifier. On peut bien comparer le père François Leclere à ces petits filets d'eau qui, dans la crainte d'être souillés par la poussière que les vents soulèvent, se frayent un passage dans la terre, et se rendent ainsi vers les grandes eaux de l'océan, dans toute leur pu-

Le père François Leclere a légué, l'ajouterai que le père François dans sa paroisse natale, l'exemple de une idée du solitaire qui a vécu dans la petite maison, dont vous voyez l'emplacement, et que je vous ai offert ce que j'ai appelé le bouquet de notre promenade autour de l'Ile, nous allons nous rendre chez M. le curé qui nous attend avec hâte pour nous offrir sa franche et cordiale hospitalité.

Maintenant que je vous ai donné | (A la suite de la Promenade autour de l'Ile qui se termine ici, M. Mailloux. a écrit la biographie de son vieil ami, et insulaire comme lui, M. l'abbé Godefroy Tremblay qui forme la fin de son travail sur l'Ile aux Coudres.)